

[Lettre de mission du Président de la République, Emmanuel Macron, à Roland Castro – 12/06/2018](#)

[Lettre de Roland Castro](#)

[au président de la République, Emmanuel Macron – 31/07/2018](#)

## **Préambule**

### **Partie 1 – Le Grand Paris aujourd’hui**

- 1.1. [De Paris au Grand Paris](#)
  - 1.1.1. La tentative du Front populaire et le plan Prost de 1934
  - 1.1.2. Devant le silence des intellectuels, la catastrophe urbaine du XX<sup>ème</sup> siècle
  - 1.1.3. La renaissance du Grand Paris à partir des années 1980
  - 1.1.4. Inscrire le Grand Paris dans un récit national éveillé
- 1.2. [Photographie sociale et économique](#)
- 1.3. [Pourquoi relancer le Grand Paris maintenant ?](#)
  - 1.3.1. Une urgence climatique et environnementale
  - 1.3.2. Une urgence sociale (misère, exilés)
  - 1.3.3. Une urgence sociétale : le Dataïsme
  - 1.3.4. Des opportunités infrastructurelles : Grand Paris Express
  - 1.3.5. Des initiatives innovantes : les concours « Réinventer »
  - 1.3.6. Des opportunités événementielles : Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
  - 1.3.7. Des opportunités économiques : Brexit

### **Partie 2 – Vers un Paris en grand**

- 2.1. [Le récit de Paris en grand](#)
- 2.2. [À la recherche du beau](#)
  - 2.2.1. Le discours muet de la ville
  - 2.2.2. Remodeler
  - 2.2.3. Dézoner
  - 2.2.4. De l’exigence de faire du beau, d’embellir
  - 2.2.5. Le traitement de la nuit
  - 2.2.6. Un droit à l’urbanité pour tous

### **Partie 3 – Paris en grand un nouveau modèle de métropole mondiale**

- 3.1. [Un Paris en grand oasis et soutenable](#)
- 3.2. [Un Paris en grand polycentrique et attractif](#)
- 3.3. [Un Paris en grand hospitalier](#)
- 3.4. [Un Paris en grand doux et circulaire](#)
- 3.5. [Un Paris en grand intelligent et innovant](#)
- 3.6. [Un Paris en grand rayonnant](#)

### **Partie 4 – Une métropole à construire en commun**

- 4.1. [Ce que l’État doit faire](#)
- 4.2. [Ce que les maires et groupements de maires doivent faire](#)
- 4.3. [Ce que la société civile peut faire ou pousser à faire](#)

### **Partie 5 - La fabrique de Paris en grand**

- 5.1. [Le réveil des intellectuels](#)
- 5.2. [Inventer un nouveau statut de scénariste urbain](#)
- 5.3. [Réinventer un aménageur multi-sites, chirurgien, acupuncteur, kinésithérapeute, randonneur](#)
- 5.4. [Création d’une École mondiale de l’Urbanité - Laboratoires des innovations](#)
- 5.5. [Nouveau plan Prost](#)

### **Partie 6 - Des actions à deux ans, pour les JO et à 15 ans**

- 6.1. [D’ici deux ans](#)
- 6.2. [D’ici l’accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024](#)
- 6.3. [D’ici 15 ans](#)

## **Conclusion**

## **Contributions**

- « [Le Grand Paris est aussi une affaire de liberté](#) », Par Dominique Alba
- « [Vers une scénarisation du Grand Paris pour un projet permanent](#) », Par Delphine Baldé
- « [L'urgence d'agir ensemble](#) », Par Julien Beller
- « [Éléments de réflexion pour un Paris ville-monde](#) », Par Michel Cantal-Dupart
- « [Valoriser le déjà-là et créer une synergie entre tous les projets en cours et À venir.](#)
- Paris en grand : 'ici je suis ailleurs'* », Par Silva Casi
- « [Aux arbres citoyens !](#) », Par Alexandre Chemetoff
- « [Grand Paris Express, de l'efficacité d'une gouvernance par projet](#) », Par Thierry Dallard
- « [Les grands ensembles, un levier prioritaire pour construire le Grand Paris](#) », Par Sophie Denissof
- « [Rompre l'isolement](#) », Par Didier Fusillier
- « [La grande géographie métropolitaine](#) », Par Manuelle Gautrand
- « [Parcs et jardins métropolitains](#) », Par Antoine Grumbach
- « [Extension-réhabilitation durable des anciennes copropriétés](#) », Par Tewfik Guerroudj
- « [Paris, le soft power urbain et la smart city](#) », Par Jean Haëntjens
- « [Paris en grand : pour une nouvelle bohème](#) », Par Serge Hureau
- « [Paris en grand : une culture participative qui lie l'avant-garde au festif](#) », Par Olivier Hussenet
- « [Un nouveau modèle de métropole mondiale](#) », Par Philippe Journo
- « [La nuit en partage](#) », Par Yann Kersalé
- « [Le Grand Paris de la réussite pour tous](#) », Par Olivier Klein
- « [Rêves de fabrique, fabriques de rêve](#) », Par Thierry Lajoie
- « [L'Atelier international du Grand Paris, ou l'intelligence étouffée par](#) », Par Jean-Pierre Le Dantec
- « [L'EMU : une structure intégratrice à vocation de « laboratoire » de la Métropole](#) », Par François Leclercq
- « [La transition énergétique du Grand Paris](#) », Par Catherine Lescure
- « [Les Grands Boulevards de la métropole](#) », Par Christian de Portzamparc
- « [Affirmer une French Bizz Touch dans l'espace public et au monde](#) », Par Natasha Pouget
- « [L'espace public du Grand Paris, un enjeu civilisationnel](#) », Par Pierre-Alain Trévelo
- « [Ouvrir les shakras des campus](#) », Par Jean-François Clerc

## **Remerciements**

## **Sigles et abréviations**

## **Documentation**

### 2. Analyse

Le tableau ci-dessous illustre les différents types de tâches que les élèves ont effectués pendant l'activité. Les tâches sont classées en fonction de leur complexité et de leur niveau de difficulté.

Les tâches de type 1 sont des tâches de routine qui sont effectuées par tous les élèves. Les tâches de type 2 sont des tâches de routine qui sont effectuées par la majorité des élèves. Les tâches de type 3 sont des tâches de routine qui sont effectuées par une partie des élèves. Les tâches de type 4 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

Les tâches de type 5 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 6 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 7 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 8 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

Les tâches de type 9 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 10 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 11 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 12 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

Les tâches de type 13 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 14 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

- Les tâches de type 15 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.
- Les tâches de type 16 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

Annexe 1 (suite)

Annexe 2

Annexe 3 (suite)

Annexe 4

Les tâches de type 17 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 18 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 19 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

Les tâches de type 20 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 21 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

Les tâches de type 22 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves. Les tâches de type 23 sont des tâches de routine qui sont effectuées par quelques élèves.

Monsieur le Président,

Merci de cette confiance que vous avez témoignée à un artiste égaré en politique urbaine en l'interrogeant sur le Grand Paris qu'il a immédiatement rebaptisé Paris en grand.

Sur cet espace, capital à tous égards, il n'y a rien eu de sérieux depuis le Front populaire, sauf un nouveau métro.

Mais l'inertie de Paris, son rayonnement, son aura de ville-monde se sont maintenus et développés. Venise aussi, la première ville-monde, a mis trois siècles à décliner en ville touristique, bien après que la route du poivre a pris la mer.

Les désastres successifs et superposés nous ont laissé une feuille blanche raturée, hachée, disparate, mais c'est une feuille blanche... que j'ai tentée de griffer.

Le voyage dans Paris en grand, vif et bref, m'a montré un grand désir, des habitants, des élus, des entrepreneurs pour le dessin de ce grand dessein.

Le constat qui m'a traumatisé et guidé ma réflexion est le suivant : plus de la moitié de ceux qui y vivent et y travaillent songent et rêvent d'en partir.

Les défis les plus importants que vous m'avez soumis sont le défi climatique et le défi social.

Les deux défis sont noués, c'est ce que j'ai tenté de montrer : on peut fabriquer une oasis métropolitaine, avec pour tous le souci d'une bonne urbanité.

Le genre humain et le climat marchent ensemble, c'est la bonne nouvelle que j'essaye de vous donner.

L'autre bonne nouvelle, c'est que ce que je propose ne coûte pas et probablement rapporte, mais il faut libérer les énergies et casser leurs hiérarchies.

Puisse ce Paris en grand porter un message au monde conforme à notre singulière histoire.

Roland Castro, 31 juillet 2018

[Retour au sommaire](#)

# Préambule

Je me souviens d'une belle usine 5/8 à Haussonville (ouverte jour et nuit donc !) et il y avait des rampes de maquillage pour les ouvrières. C'était le plus faible taux d'absentéisme de France...

Je connais une histoire de remodelage qui a transformé un bâtiment très moche, l'a embelli. Il n'y a pas eu de tag pendant 20 ans.

Je connais une histoire de collègue en zone d'éducation prioritaire<sup>1</sup> (ZEP) à la Rose-des-Vents à Aulnay-sous-Bois qui ressemble à un collège en briques pleines avec une cour et un peu de gravité. Il est sorti de la ZEP.

Je me souviens du patron d'Hermès, Jean-Louis Dumas, m'expliquant avec passion l'attention portée au cadre de ses usines en France, fier et heureux car tout le monde travaillait mieux.

Le beau respecte.

Le beau pacifie.

Le beau rapporte.

Plus c'est moche, moins on vote.

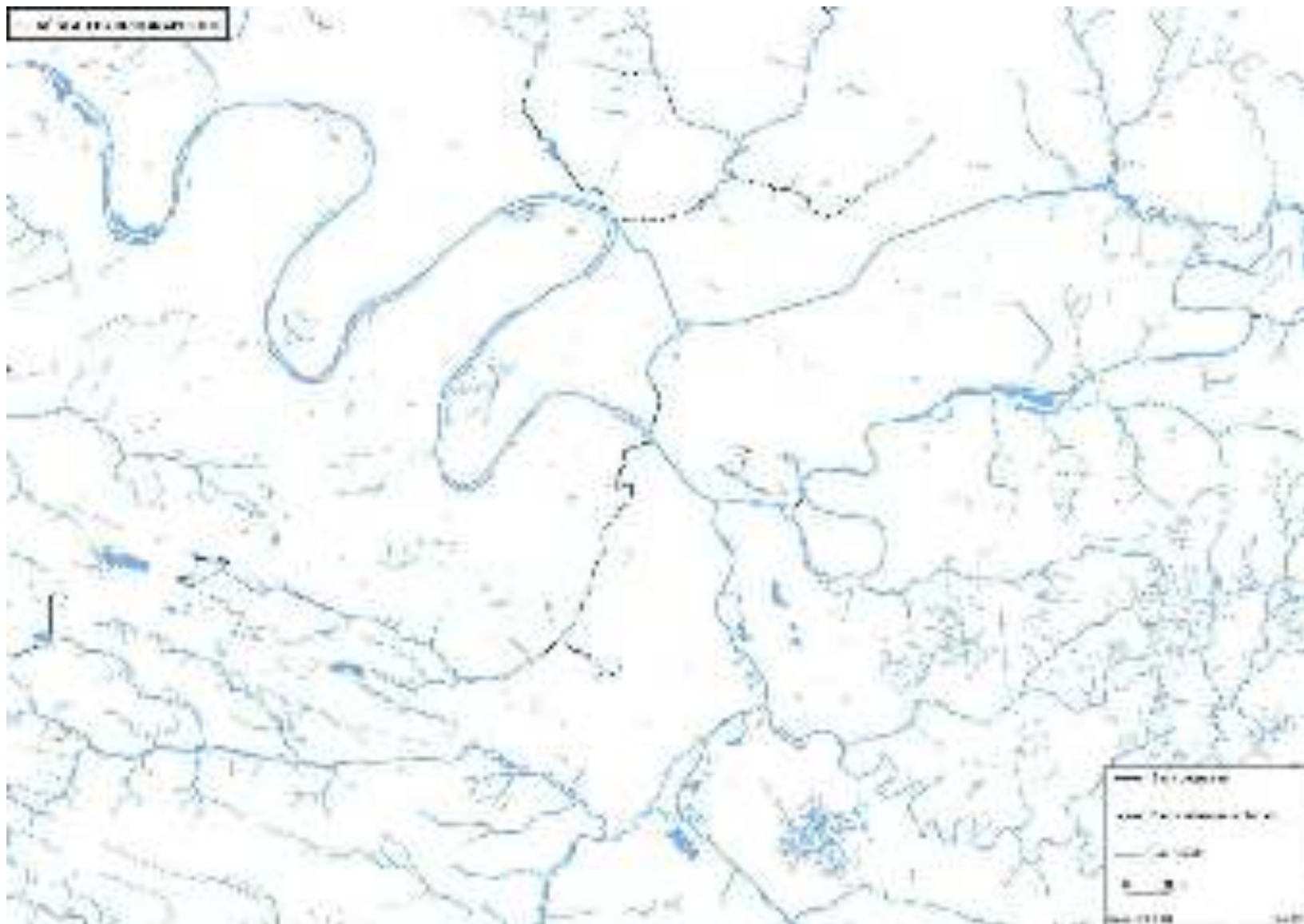
Plus c'est moche, moins on étudie.

Plus c'est moche, moins on bosse.

La beauté et l'urbanité font bon ménage avec la société, ils font société.

---

1. Les zones d'éducation prioritaires désignent un dispositif mis en place dans le cadre des politiques d'éducation nationale en 1981. Dans ces zones, les établissements scolaires (écoles ou collèges) sont dotés de moyens supplémentaires et d'une plus grande autonomie pour faire face à des difficultés d'ordre scolaire, disciplinaire ou et social, rompant ainsi avec l'égalitarisme traditionnel du système éducatif français. Les ZEP n'existent plus sous ce nom depuis 2006-2007, d'autres dispositifs les ayant remplacés. Depuis 2014, on ne parle plus de ZEP mais de REP (Réseau d'éducation prioritaire).



# Partie 1 – Le Grand Paris aujourd’hui

## *Le diagnostic*

### 1.1. De Paris au Grand Paris

La beauté de Paris est le produit du despotisme et de la guerre.

Paris est en effet le produit d’une succession d’actions urbaines volontaires ou spontanées, qui ont à chaque fois été tenues dans un corset. Après la construction et la démolition de six enceintes et murs successifs, le ministre Adolphe Thiers fait ériger la dernière entre 1841 et 1844, englobant alors Paris (limité au mur des Fermiers généraux) mais également un anneau de communes autour. En 1859, le baron Haussmann, préfet de Paris sous Napoléon III, décide d’annexer les bourgs attenants tels qu’Auteuil, La Villette, Belleville.

À partir de 1919 et jusqu’en 1930, les constructions provisoires édifiées sur la zone *non aedificandi* de ces fortifications, appelée la « zone », sont démolies, ce qui a permis la construction de nombreux bâtiments publics et de la ceinture des Habitations à Bon Marché (HBM), qui reste aujourd’hui une trace de ce double produit.

Ce phénomène est principalement issu de la Monarchie (notamment de Louis XIV) et de l’Empire. Pendant cette période, le despotisme édicte des règles, y compris les règles architecturales (chez Haussmann, balcons aux deuxième et cinquième étages par exemple).

L’empreinte de la III<sup>ème</sup> République est quant à elle visible à Paris au travers de nombreuses institutions publiques, notamment les écoles, collèges, lycées, postes, bain douches, qui étaient magnifiés, imposants et représentatifs de l’autorité et de l’idée d’instruire. La III<sup>ème</sup> République qui s’est battue longtemps contre la monarchie, s’est installée et s’est incarnée aussi grâce à l’architecture de ses bâtiments publics.

Plus tard, en 1973, une nouvelle rocade est créée sur l’ancienne « zone » des fortifications, présentée comme l’un des anneaux intermédiaires entre les arrondissements de Paris et la proche banlieue : le boulevard périphérique. Un corset nouveau.

[Retour au sommaire](#)

### 1.1.1 La tentative du Front populaire et le plan Prost de 1934

La mention de « Grand Paris » apparaît pour la première fois en 1913 dans l'avant-projet novateur d'extension de Paris porté par l'architecte Louis Bonnier et l'historien Marcel Poète. Ces derniers proposent une extension du Grand Paris selon trois piliers qui sont les prémisses du développement durable : le développement des réseaux de transports en commun, la préservation des espaces non-construits et la lutte contre l'étalement urbain en proposant une densification douce.

Cette période est marquée par un accroissement considérable de la population de la région parisienne, où les lotissements pavillonnaires se développent de manière anarchique.

#### *« Rien d'intelligent depuis le Front Populaire »*

C'est en 1934 qu'est établi le premier véritable plan d'aménagement de la région parisienne, par l'architecte urbaniste Henri Prost. Ce plan a pour but de lier Paris et le territoire urbain l'entourant. Il définit la région parisienne dans un rayon de 35 kilomètres autour de la cathédrale Notre-Dame de Paris et y ajoute cinq cantons du sud de l'Oise. Le plan propose d'améliorer la circulation avec la création de cinq infrastructures routières nouvelles au départ de Paris qui préfigurent les autoroutes permettant d'accéder rapidement aux grandes routes nationales sans traverser la banlieue. Parmi ces cinq routes apparaît la voie triomphale à l'Ouest qui conduira bien plus tard au quartier d'affaires de La Défense. Il préconise de limiter les extensions urbaines avec un règlement imposant un zonage en quatre secteurs et des densités de construction ainsi que le nombre d'habitants maximum par commune. Il propose des mesures d'amélioration de l'hygiène par l'assainissement, et enfin la protection de sites et de l'esthétique de l'agglomération. Ce plan a le mérite de penser Paris dans son agglomération, d'aborder les thématiques très actuelles des mobilités, de l'extension limitée, de la densité, de la mixité et des liens entre la ville et la nature. Il tend également à inscrire le devenir de cette agglomération dans une armature territoriale pouvant accueillir les évolutions futures.

Après une enquête publique de cinq ans, ce plan est approuvé et déclaré d'utilité publique par décret du 22 juin 1939. Il sera repris par le régime de Vichy sous le nom de Plan d'Aménagement de la Région Parisienne (PARP) mais n'entrera jamais en vigueur.

#### **Le plan d'aménagement de la région parisienne (PARP) ou plan Prost.**

La loi du 14 mai 1932 accorde à Henri Prost un délai d'un an pour réaliser le plan d'aménagement de la région parisienne. Toutefois, des difficultés d'ordre financier et technique allongent ce délai d'une année supplémentaire. Le Ministère de l'Intérieur ne disposant pas de service organisé pour effectuer ce travail fait appel à la Ville de Paris et reçoit le soutien du service géographique de l'armée qui fournit une carte de la région parisienne.

Les grandes orientations du plan :

- Densifier le centre et mettre fin au développement anarchique des lotissements pavillonnaires.
- Déconcentrer les industries qui sont au centre pour des questions d' « hygiène physique et morale ».

La loi fixe la liste des 657 communes concernées par le plan. Elles sont situées dans un périmètre de 35 km autour de Notre-Dame. Le projet d'aménagement détermine pour chaque commune la limite du territoire à urbaniser, fixe les sites remarquables à protéger et prévoit des réserves foncières pour l'avenir. Le projet définit un programme d'opérations routières d'envergure, la création d'espaces libres destinés à la promenade, au jeu et aux implantations publiques.

Ce projet est remis en 1934 au gouvernement pour être soumis à enquête publique dans les communes concernées. Suite à leurs demandes incessantes pour apporter des modifications, le projet s'enlise. Le gouvernement est amené à prendre des mesures réglementaires pour mettre fin à cette situation en 1939. Il est finalement approuvé par décret le 22 juin 1939. La guerre met fin à ce grand projet.

*Source : DREIF, septembre 2008  
COTTOUR, Claude, la planification à l'échelle de la région parisienne, 1934-1939 le plan d'aménagement de la région parisienne ou plan Prost.*



### Note sur les cités-jardins

La cité-jardin a été conçue par Howard dans *Tomorrow : a Peaceful Path to Real Reform* publié en 1898. Il s'agit de la création ex nihilo d'un système urbain collectif de jardins et d'avenues plantées, centré autour d'un noyau d'édifices publics, entouré de commerces et de logements. La trame urbaine est en outre relativement élaborée, puisqu'elle donne lieu à un système d'impasses, de boucles et de venels piétonnières. C'est un modèle global d'urbanisation spatiale et économique, ce qui la différencie des cités ouvrières de la même époque. L'objectif était de répondre aux besoins de l'habitat humain à l'ère industrielle en apportant une harmonie entre les différentes fonctions de la vie sociale. Cette impulsion a été déclinée à des échelles diverses dans des contextes différents en Europe et même aux États-Unis avant la Première Guerre mondiale.

La France a accusé un certain retard en la matière. Il a fallu attendre l'action décisive d'Henri Sellier, à la tête de l'office HBM de la Seine, puis secrétaire général de la fédération nationale des offices d'H.B.M, pour que les banlieues françaises deviennent un espace d'urbanisation expérimentale. Sous son autorité directe 17 cités-jardins sont nées entre 1920 et 1939. En tout 34 cités-jardins ont été construites, représentant à peu près 22 000 logements. D'autres ont été réalisées sous la houlette d'opérateurs privés. Une trentaine subsiste aujourd'hui.

Sources : IAU, Ile-de-France, *les Cahiers* 15 avril 2013.  
CHOAY, Françoise, *Cité jardin*.

*« Doukipudonktan, se demanda Gabriel excédé. Pas possible, ils se nettoient jamais. Dans le journal, on dit qu'il y a pas onze pour cent des appartements à Paris qui ont des salles de bains, ça m'étonne pas, mais on peut se laver sans. »*

Raymond Queneau- Zazie dans le métro

Par ailleurs, l'idéologie jaoussienne, portée par Henri Sellier, à l'origine de la création et administrateur délégué de l'Office Public HBM du département de la Seine, assène qu'il ne faut pas attendre le Grand soir et qu'il faut loger dignement les classes populaires et moyennes. Ce dernier produit entre la Première et la Seconde guerre mondiale les HBM dans Paris et 17 « cités-jardins » dans le département de la Seine, qu'il appelle « banlieues-jardins », et qui demeurent aujourd'hui des exemples de grands ensembles réussis, incomparables à ceux qui seront faits plus tard dans les années 60. Les HBM construits sur la partie située entre les boulevards des Maréchaux et la limite extrême de la « zone » sont encore aujourd'hui l'une des plus belles formes de logement social réalisées dans Paris.

*« Avant de construire il faut déconstruire »*

### 1.1.2. Devant le silence des intellectuels, la catastrophe urbaine du XX<sup>ème</sup> siècle

L'état des lieux du Grand Paris en 1960 est ainsi à peu près circonscrit au département de la Seine. Il est principalement constitué d'un tissu faubourien continu, mélangeant de façon très étroite châteaux de l'industrie et logements. L'exemple le plus frappant était la place Nationale à Boulogne, où la ville collait à l'usine, pleine de bistrots, vivable et très agréable.

Une rupture apparaît à partir de 1960 entraînant la région parisienne vers une catastrophe urbaine dont les sources ont trois origines :

*« La pensée totalitaire qui a produit de la dépression »*

- 1) L'idéologie du mouvement moderne. La pensée urbaine de la Charte d'Athènes, élaborée en 1933 lors du Congrès international d'architecture moderne, et publiée en 1942 par Le Corbusier, a été largement plébiscitée et appliquée à cette époque. L'un de ses concepts principaux, le zonage, qui permet de répartir les espaces urbains selon quatre fonctions, habiter/travailler/récréer/circuler, a été à l'origine de la construction de grands ensembles, de zones industrielles, de bases de loisirs, d'autoroutes. Ces territoires sont construits et pensés sans aucun rapport à la géographie, aux aménités naturelles, à l'histoire des villes et des routes. Conçues comme des barres et des tours ensoleillées et espacées, entourées de nature et reliées par des voies rapides au reste de la ville, ces grands ensembles étaient

[Retour au sommaire](#)

initialement très prisés pour leur confort moderne. En réalité déconnectés de la ville, ne proposant aucune raison de s'y rendre et considérant les habitants comme des numéros anonymes où chacun peut voir ce que l'autre fait, la misère va finir par y trouver son décor. La pensée ultra rationaliste de Le Corbusier, de type totalitaire, va provoquer un éclatement du tissu continu faubourien.

### « La misère va finir par trouver son décor »

- 2) Le compromis politique. La suppression du département de la Seine, votée en 1964, et qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1968, divise la solidarité existante entre Paris et sa banlieue pour casser la ceinture rouge. Le territoire se partage alors entre des départements gaullistes, Paris et les Hauts-de-Seine, et des départements communistes, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis. Cette division est le leg de l'histoire de la V<sup>ème</sup> République. Les villes nouvelles (Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée, Sénart et Évry) sont fabriquées sur la même base de cette pensée zoneuse, peu liée à la géographie et au territoire. Le leg de l'histoire de la V<sup>ème</sup> République est catastrophique pour la construction du Grand Paris.
- 3) La pensée technique voire technocratique. Le développement de la région parisienne a souffert d'une pensée trop technocratique, puisque dans les années 1960, Paul Delouvrier<sup>2</sup> décide de la construction de cinq villes nouvelles, après que le général de Gaulle survolant la région parisienne en hélicoptère a commandé à son grand commis : « Mettez-moi de l'ordre dans ce bordel ! » Pour illustrer ce propos, la seule chose qu'on ne trouve pas à Marne-la-Vallée, c'est la vallée de la Marne. Pour illustrer ce goût pour la simplicité administrative, Évry est posé dos à la Seine sur une parcelle d'un seul tenant appartenant à M. Pastré (pratique !). Aucun auteur de ville ne participe à la réflexion qui est seulement technocratique et administrative.

#### Note sur Les Grands ensembles

Il n'existe pas de définition officielle des grands ensembles. Ce terme, serait apparu pour la première fois en 1935 sous la plume de Maurice Rotival pour désigner la construction d'une unité urbaine de logements standardisés dans des grandes tours de béton à la cité de la Muette à Drancy. Il fut ensuite largement employé pour qualifier des projets urbains similaires qui ont été planifiés, à compter des années 1950, par le Ministère de la reconstruction et ses successeurs en charge du logement ou des institutions publiques locales comme le Service d'Aménagement de la région parisienne (SARP). Ces constructions avaient pour avantage de proposer tout le confort du logement moderne, à un coût relativement faible en raison des économies d'échelles et dans des délais rapides et continus d'exécution. Il s'agit le plus souvent d'une masse collective de plusieurs centaines, voire de milliers de logements sous forme des tours ou de barres, constituant des unités de conceptions.

Ces logements se différencient des formes d'habitat standardisées modernes d'avant-guerre comme les cités-jardins ou encore les cités-ouvrières du XIX<sup>ème</sup> siècle, puisqu'il s'agissait d'appliquer les principes modernistes de la Charte d'Athènes de 1933.

Paradoxalement l'emploi officiel du terme de « grand ensemble » dut attendre la publication de la circulaire du 21 mars 1973 du ministre de l'Équipement, du Logement et des Transports Guichard, qui mit fin à l'emploi de ce type d'aménagements pour répondre aux besoins de logements des Trente glorieuses.

*BERTHO, Raphaëlle, Etudes photographiques Les grands ensembles Cinquante ans d'une politique-fiction française, 20 mars 2014.*

*FOURCAUT, Annie, Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? Société française d'histoire urbaine « Histoire urbaine » 2006/3*

*MENGIN, Christine, La solution des grands ensembles Vingtième siècle Revue d'histoire, 1999.*

---

2. On a le droit d'admirer Paul Delouvrier comme immense commis de l'État et de constater en même temps que ce n'est pas un poète.

### **Circulaire dite Guichard sur les grands ensembles**

« Après les efforts considérables accomplis pour augmenter la production massive de logements neufs, il est aujourd'hui indispensable de répondre plus efficacement aux aspirations à une meilleure qualité de l'habitat et de l'urbanisme, et de lutter contre le développement de la ségrégation sociale par l'habitat. La présente directive définit quelques règles simples en matière d'urbanisme (...) ces règles doivent contribuer :

A empêcher la réalisation des formes d'urbanisation désignées généralement sous le nom de « grands ensembles », peu conformes aux aspirations des habitants et sans justification économique sérieuse ;

A lutter contre les tendances à la ségrégation qu'entraîne la répartition des diverses catégories de logements entre les communes des agglomérations urbaines.

L'homogénéité des types et des catégories de logements réalisés, la monotonie des formes et de l'architecture, la perte de la mesure humaine dans l'échelle des constructions ou des ensembles eux-mêmes, l'intervention d'un maître d'ouvrage, d'un architecte ou d'un organisme gestionnaire sur de trop grands ensembles ne favorisent pas une bonne intégration des quartiers nouveaux dans le site urbain, ni celle des habitants nouveaux au sein de la commune qui les accueille. ».

*Circulaire du 21 mars 1973 relative aux formes d'urbanisation dites « grands ensembles » et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat.  
Source : Legifrance*

### **« Les velléitaires et les paresseux ont gagné »**

Sous l'effet de ces trois phénomènes, la situation urbaine du Grand Paris est devenue un imbroglio urbain de très grande ampleur.

Certes, il y a eu une prise de conscience de la situation difficile des « banlieues », ces territoires hachés, découpés, non reliés entre eux, sans continuité urbaine. La nécessité de les transformer et de les relier au reste du territoire est globalement reconnue aujourd'hui.

Mais, pendant tout ce temps, les intellectuels n'ont rien dit.

### **« Les intellectuels n'ont rien dit »**

La construction de la cité des 4000 à La Courneuve en 1956 s'est déroulée à 8 km du Café de Flore, et Sartre n'a rien dit. Jean-Paul Sartre a refusé le Prix Nobel en 1964 pour dénoncer l'Apartheid en Afrique du Sud et n'a par ailleurs rien vu de ce que par un excès de langage on appellera en France « l'apartheid urbain ». Le silence de l'auteur des *Mots* et d'autres intellectuels comme Albert Camus, c'est le silence de la pensée sur le visible. C'est comme si Victor Hugo avait gagné dans sa prophétie de Notre-Dame-de-Paris : « Ceci tuera cela : le livre tuera l'édifice ».

Tout cela se passe dans le plus grand silence et rien ne relie la pensée et le visible.

Lors de la révolte des Beaux-Arts de 1966, les étudiants de l'École d'architecture demandent d'être rattachés aux universités, ils revendiquent alors que la question urbaine soit considérée comme une question à penser. Cette pensée va être portée par des auteurs comme Jean-Paul Dollé, Jean-Pierre Le Dantec ou Jean-Christophe Bailly.

Cette pensée de l'urbain a mis beaucoup de temps à émerger, et les grandes consciences habituelles n'en pensent et n'en disent toujours pas grand-chose : ils ont du mal à voir et à penser.

[Retour au sommaire](#)

### 1.1.3. La renaissance du Grand Paris à partir des années 1980

C'est en 1983 qu'est officiellement lancé Banlieues 89 par Michel Cantal-Dupart et moi-même, en même temps que la marche pour l'égalité, dite « Marche des Beurs », dont le mot d'ordre était : « La France, c'est comme une Mobylette. Pour qu'elle avance, il faut du mélange ».

Banlieues 89 est une association créée le 11 mai 1981 à l'appel impératif et muet de la victoire de François Mitterrand. Elle va fournir les premiers dessins et la première réflexion générale sur le Grand Paris. Quelques résultats concrets de grande échelle en sont issus, dont le tramway Saint-Denis – Bobigny en 1992 devenu par la suite le Tramway Ligne 1 marquant le grand retour de ce mode de transport dans la région Île-de-France, ou l'enterrement du TGV Sud-Est à Chatenay-Malabry. Cette action n'a plus l'heur de plaire dès lors que se vérifie qu'elle fait baisser le vote Front National. La triangulation politique s'installe...

Le bilan de Banlieues 89, c'est plus d'une centaine de projets réalisés en France et une prise de conscience générale de la question du rapport du centre et de la périphérie, et notamment du centre de Paris et de sa banlieue. Le point d'orgue est alors l'annonce par le Président de la République François Mitterrand en 1990, de la création d'un ministère de la Ville confié à Michel Delebarre qui est un ministre très actif. Mais le choix de François Mitterrand d'en faire un ministère aiguillon ne lui donne pas la force suffisante pour installer la question des banlieues comme grande cause nationale.

C'est seulement à partir de 2002 et de la nomination de Jean-Louis Borloo comme Ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine qu'une première action de grande ampleur est lancée avec la création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), pour assurer la mise en œuvre et le financement du programme national de rénovation urbaine (PNRU). Cette agence parvient à transformer de nombreux morceaux de ville dans les territoires les plus accablants, mais elle pâtit d'une pensée trop technique, dite de la démolition-reconstruction, et non d'une pensée plus fine, plus contextuelle et moins dévalorisante pour les habitants, celle du remodelage. Ce presque rien sémantique favorise malheureusement la pensée de la table rase plutôt que la pensée de la transformation et de la mutation.

*« Il suffit d'un mauvais mot dans une loi »*

En 2008, le Président de la République Nicolas Sarkozy relance alors le Grand Paris avec Christian Blanc, Secrétaire d'État chargé du Développement de la Région capitale, en lançant la consultation du « Grand pari de l'agglomération parisienne ». Dix équipes internationales menées par des architectes

[Retour au sommaire](#)

#### 40 ans de politique de la ville en 10 dates

**1977** : Lancement des premières opérations « Habitat et vie sociale » (HVS) et création du fonds d'aménagement urbain du groupe interministériel habitat et vie sociale.

**1981** : Premières émeutes urbaines dans le quartier des Minguettes à Vénissieux.

En octobre, création d'une Commission nationale du développement social des quartiers (CNDSQ) ainsi que des zones d'éducation prioritaires (ZEP).

**1983** : Publication du rapport « Ensemble, refaire la ville », d'Hubert Dubedout, président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers. Installation de la mission « Banlieues 89 » sous la direction des architectes Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, qui financera 116 réalisations.

**1990** : Création d'un ministère de la Ville.

**1993** : Lancement à titre expérimental des contrats de ville dans le cadre du XIème Plan. Lancement des Grands projets Urbains et création des deux premiers centres de ressources de la politique de la ville, Profession Banlieue et CR-DSU (Labo Cités).

#### Extrait du discours de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le projet du Grand Paris, le 29 avril 2009, à Paris.

*« Bousculant les habitudes de pensée et les comportements qui depuis des décennies plaçaient l'architecture et l'urbanisme au second plan dans les grandes opérations d'aménagement urbain, j'ai souhaité que la réflexion des architectes et des urbanistes constitue le point de départ de l'élaboration du projet si symbolique du Grand Paris. »*

**1996** : Loi relative à la mise en œuvre du Pacte de relance pour la ville : entrée en application des zones franches urbaines (ZFU), zones de redynamisation urbaine (ZRU), zones urbaines sensibles (ZUS).

**2000** : Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (dite loi SRU), qui impose le seuil d'au moins 20% de logements sociaux dans chaque commune.

**2003** : Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (dite loi Borloo) qui lance le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) : 200 000 logements à détruire, 200 000 logements à construire, 200 000 à réhabiliter. Un an plus tard l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) est créée (voir annexe page 161).

**2007** : Loi instituant le droit au logement opposable (Dalo) et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale.

**2014** : Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dite loi Lamy : principe de co-construction avec les habitants, critère unique de concentration de pauvreté dans la définition des quartiers, contrat de ville à l'échelle intercommunale, nouveau programme national de renouvellement urbain.

**2014** : Lancement du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) ou ANRU 2.

### La consultation du Grand Paris 2008 :

Equipe « Agence Grumbach & associés »  
Equipe « Atelier Castro Denissof Casi »  
Equipe " Atelier Lion - Groupe Descartes "  
Equipe « Atelier Portzamparc »  
Equipe " l'AUC "  
Equipe « LIN »  
Equipe « MVRDV »  
Equipe « Nouvel, Duthilleul, Cantal-Dupart »  
Equipe « Rogers Stirk Harbour & Partners »  
Equipe « Studio 09 »

Source : Atelier International du Grand Paris

mandataires réalisent dans ce cadre un travail inédit. Pour la première fois en ressort autre chose qu'une dispute entre eux, mais ce que Paul Chemetoff, architecte, nommait : « une contamination positive des équipes ». La consultation aurait pu en toute logique désigner un ou des lauréats ou établir un classement. Elle débouche en lieu et place sur la création d'un outil l'Atelier International du Grand Paris<sup>3</sup> (AIGP), qui est un groupement d'intérêt public, dans le but de poursuivre et développer les réflexions des architectes, urbanistes, chercheurs et experts mobilisés à cette occasion.

Il y a eu un très grand engouement médiatique et populaire pour le travail des architectes. Plus de 500.000 personnes visitent l'exposition de visuels et maquettes des projets au Palais de Chaillot. Pour la première fois, les habitants portent un regard différent empreint de fierté et de fantasme sur leur propre territoire. Mais le fait que cette consultation n'ait pas été réellement suivie de décisions et d'effets a encore ajouté à la confusion et a incité tout le monde à revenir à ses plaintes historiques : « Trop de couches, il faut supprimer la strate du voisin. Trop d'institutions, même si chacune poursuit ses propres missions dans son coin. »

Ce Grand Paris va donner l'AIGP qui approfondit les réflexions, organise de nombreuses animations culturelles et quelques expositions, sans réelle prise sur la fabrication urbaine. Elle n'en avait ni les moyens, ni la vocation. Ce Grand Paris se concrétise finalement et exclusivement par un grand projet d'infrastructure. L'ancien Secrétaire d'État Christian Blanc le nommait « le grand huit » : le métro automatique Grand Paris Express, porté par le plan de mobilisation pour le transport. Sous le pilotage de Maurice Leroy, devenu Ministre de la Ville en 2010, un accord est signé entre l'État, la Région et tous les départements franciliens en janvier 2011 pour le lancer. Il parvient à modifier le trajet initial pour rééquilibrer le métro dans les quartiers les plus difficiles de l'Est parisien (Ligne 16).

Mais c'est un métro souterrain qui est choisi contre l'avis des dix équipes d'architectes, unanimes pour prôner un métro aérien. La beauté du métro aérien eût été d'aider à voir les lieux (et quand on est vu, on fait attention à son allure).

---

3. Créé en 2010, l'AIGP mettait en œuvre des actions de recherche, de développement, de valorisation et d'animation liées aux enjeux du Grand Paris, notamment à travers son Conseil scientifique (constitué des dix équipes d'architectes qui ont concouru à la consultation internationale de 2010). Cet atelier constituait un lieu à la fois d'expérimentation, de création et de diffusion. Sa gouvernance, associatif à parité l'État (ministère chargé de la culture, le ministère chargé de l'urbanisme, la Préfecture de Paris et d'Île-de-France) et les collectivités territoriales (Ville de Paris, Région Île-de-France, le syndicat Paris Métropole devenu Forum Métropolitain et l'Association des maires d'Île-de-France). Faute de perspectives et de moyens financiers, l'AIGP a été dissoute en 2018.

[Retour au sommaire](#)

À partir de ce moment, pour le grand public, le Grand Paris devient un métro dont on attend les émergences. Ces émergences passent du nombre de 40 à 68 dans le but d'en faire profiter le plus possible le territoire. On commence alors à réfléchir aux effets que le métro aura en surface. Mais, il ne se substitue pas à la réflexion générale de la fabrication de Paris en grand. Il s'agit d'un moyen de transport rapide et souterrain émergeant par endroits qui peut créer des attractivités ponctuelles plus ou moins pertinentes, mais qui ne traite pas de l'ensemble du territoire.

La discontinuité désagréable de l'action de l'État se manifeste après l'échec de Nicolas Sarkozy aux élections présidentielles de 2012. Le nouveau gouvernement appelle le projet le Nouveau Grand Paris. C'est le cas typique du politicien pris la main dans le sac de la récupération d'une idée lancée par d'autres. C'est un exemple désagréable de la discontinuité qui caractérise le travail sur le territoire du Grand Paris.

*« Chassez le zonage de votre tête.*

*Chassez les découpages administratifs de votre tête.*

*Chassez l'autonomie des réseaux de votre tête ».*

Paris en grand se donne l'ambition d'une réflexion sans limite, sans que les protagonistes ne se limitent eux-mêmes administrativement. La formule de Jean-Paul Dollé<sup>4</sup> « Chassez le flic de votre tête » pourrait se décliner : « Chassez le [zonage] de votre tête. Chassez les [découpages administratifs] de votre tête. Chassez [l'autonomie des réseaux] de votre tête ». Et même par extension : « Réunifiez les 779 différents syndicats présents dans la région Île-de-France ».

Quant à l'étalement urbain, il faut le stopper, créer un rapport franc ville nature (la lisière dit Jean Nouvel) et construire la ville sur la ville : c'est plus « sportif » que la page blanche, ça demande plus d'intelligence, mais c'est indispensable.

#### 1.1.4. Inscrire le Grand Paris dans un récit national éveillé

Des bases sérieuses du Grand Paris ont été posées. Pour autant, le Grand Paris est une réalité trop peu tangible pour les habitants, pour le reste de la France et pour le monde. Dans l'esprit du grand public, le

---

4. Philosophe, propos tenus en 1968.

#### Contribution :

« [Éléments de réflexions pour un Paris ville-monde](#) »  
par Michel Cantal Dupart, Architecte-urbaniste.

#### Le désir des Franciliens de quitter l'Île-de-France

Près d'un Francilien sur deux souhaite quitter l'Île-de-France (45%) et un quart voudrait réaliser son projet dans les 5 prochaines années.

Il s'agit d'un habitant sur deux en banlieue et seulement un habitant sur trois à Paris. Les jeunes sont nettement moins nombreux, puisque si 50% des 18-24 ans émettent ce souhait, ils sont 82 % chez les plus de 55 ans. Ce désir de quitter l'Île-de-France croît de façon linéaire avec l'âge.

Une analyse fine à l'aune de différentes variables peut être opérée. Les CSP moyennes ou inférieures sont autant représentées que les cadres supérieurs. En revanche on observe que les ménages touchant moins de 2500 euros de revenus sont davantage concernés.

S'agissant des raisons motivant ce choix, le **rythme de vie trop stressant est évoqué en premier (89%)**, suivi immédiatement par la pollution, le coût de l'immobilier, le trafic automobile, la densité démographique et le manque d'espace ainsi que la mentalité des Franciliens.

Source : Obsoco Forum vies mobiles, Aspirations et projets de mobilité résidentielle des franciliens, avril 2018.

*« Ne pouvoir se passer de Paris, marque de bêtise ; ne plus l'aimer signe de décadence »*

Gustave Flaubert- Notes de voyage

*« Je ne suis Français que par cette grande cité : grande par sa population, grande par son heureuse situation géographique, mais surtout grande et incomparable par la variété et la diversité de ses avantages, la gloire de la France et l'un des plus nobles ornements du monde »*

Michel de Montaigne- Les Essais

Grand Paris ne se résume trop souvent qu'à l'infrastructure du Grand Paris Express. Or, on ne vit pas sur un métro, on ne travaille pas sur un métro, on ne se donne pas rendez-vous dans un métro. Il y a nécessité d'écrire le récit de Paris en grand pour que ses habitants déjà se reconnaissent comme appartenant à la même entité. La ville se doit de rendre de la fierté à l'ensemble de ses habitants et pas seulement aux 2,25 millions de « Parisiens » intramuros.

Le Grand Paris n'est pas qu'une question de catastrophe urbaine ou de projets urbains nouveaux. Il est plus profond que ça. Il renvoie à une crise de la représentation que la Nation se faisait de Paris. Où que l'on habite dans Paris, en banlieue ou intramuros, dans les beaux quartiers ou dans les quartiers faubouriens, les statistiques parlent : la plupart des Parisiens ont envie de quitter Paris. Ils y travaillent, ils y vivent, mais ils n'ont pas l'idée de s'y établir.

Ceci ne manque pas d'avoir des effets sur l'ensemble de la Nation, qui ne se reconnaît même plus dans sa capitale.

### *« Rendre Paris à la Nation »*

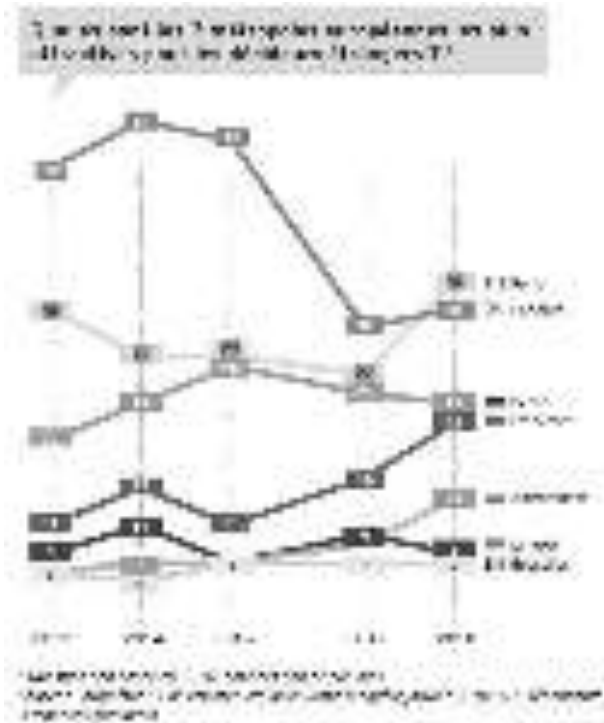
C'est au même moment que la jeunesse dynamique et connectée ressent un tropisme plus prononcé vers le monde que vers Paris. Le nomadisme contemporain pourrait rendre ce sentiment de fuite de Paris presque légitime. Pourtant, il est extrêmement troublant pour les Parisiens, les habitants de Paris en grand et l'ensemble des Français, que ce sentiment d'être dans une métropole aussi grande comme « de passage ».

C'est en cela que beaucoup de provinciaux ne reconnaissent même plus Paris. Même monter à Paris n'a plus beaucoup de sens, puisqu'on peut avoir autant envie de monter à Londres ou à New York depuis Besançon. Par contre, Paris a de plus en plus de sens pour des investisseurs étrangers ou pour des grands groupes qui veulent y installer leur siège. Paris garde une attractivité économique comme place forte.

### *« Une métropole qui sauve ses villes périphériques »*

Il y a un mouvement de tropisme vers Paris pour les étrangers et un mouvement de tropisme hors Paris pour les Parisiens. Il y a des fractures internes au sein même du Grand Paris, il y a un sentiment profond de fracture entre la métropole et le reste du pays.

[Retour au sommaire](#)



## 1.2 Photographie sociale et économique

Paris jouit d'un rayonnement mondial maintenu. C'est une ville qui tient le choc face à la mondialisation et qui même se comporte avec beaucoup de dynamisme dans le concert des villes-monde.

Dans cet essor parisien et grand-parisien, la disparité Est-Ouest est toujours plus choquante et l'accumulation des poches de pauvreté y est d'autant plus révoltante. La partition du département de la Seine a été de ce point de vue implacable puisqu'elle a fabriqué un Ouest formidablement dynamique, un Sud relativement prospère, un Est déjà plus fragile et un Nord où l'inquiétude se concentre particulièrement (voir annexes page 162).

Le boulevard périphérique raconte extrêmement bien ce qui se passe après lui. Il est superbement couturé à l'Ouest. Il devient d'une arrogance et d'une brutalité désespérante au Nord. Il s'apaise un peu à l'Est vers Saint-Mandé et tente de s'enterrer discrètement au Sud. On peut dire qu'il est la métonymie de ce qu'il se passe derrière lui. La disposition même de tous les bâtiments qui longent le boulevard périphérique démontre cette obsession à vouloir être dans Paris. Ils tournent le dos à la banlieue et regardent de façon obsessionnelle vers Paris. Les boîtes aux lettres de ces bâtiments sont dans Paris, alors que les habitants et les bâtiments sont en banlieue.

La photographie actuelle de Paris peut se résumer d'une part à la très grande résilience du beau Paris et des parties les plus belles de Paris en grand, et de l'autre aux endroits bien particuliers qui concentrent les taux de chômage de jeunes de plus du double de la moyenne nationale, les taux d'échec scolaire de plus du double de la moyenne nationale, un état de santé bien plus défavorable que la moyenne nationale.

Le quartier d'affaires de Paris-La Défense a la caractéristique, car aligné dans l'axe historique de Paris dessiné par Le Nôtre, d'être toujours considéré comme dans Paris. La très grande richesse que La Défense a produite n'a en rien profité aux habitants qui étaient à proximité à Nanterre. Il s'est développé en tournant le dos aux habitants d'origine. Des lieux les plus riches, hors ville historique, peuvent donc parfois être des lieux où l'on se rend pour travailler et d'où l'on trace pour fuir ou se réfugier dans le centre commercial voisin. C'est malheureusement l'exemple même de la mauvaise manière de faire la ville. C'est l'exemple même de tout ce qu'il faut éviter dans Paris en grand.

Le diagnostic urbain du Grand Paris, c'est un très grand discord entre les beaux tissus continus de la ville intramuros et de l'Ouest grand-parisien et la manière hachée, zonée, découpée, anti-urbaine avec laquelle ont été fabriquées les autres périphéries.

[Retour au sommaire](#)

### Des inégalités de diplôme et taux de chômage différencié selon les communes

Part (en %) des non ou peu diplômés dans la population des villes faisant partie de l'unité urbaine d'Ile-de-France, en 2015.

Communes	Part (en %) des non ou peu diplômés dans la pop. non scolarisée de 15 ans ou plus en 2015
Saint-Aubin	7,5
Fourqueux	9
Bazoches-sur-Guyonne	10
Mareil-Marly	10,4
L'Étang-la-Ville	10,5
Villetaneuse	49,6
Aubervilliers	49,9
Bobigny	50,3
La Courneuve	51,9
Clichy-sous-Bois	53,8
<b>Moyenne de l'unité urbaine</b>	<b>25,4</b>
<b>Médiane de l'unité urbaine</b>	<b>24,3</b>

Comparaison des taux de chômage des 5 premières communes de l'unité urbaine d'Ile-de-France avec les 5 dernières en 2015.

Communes	Taux de chômage des 15-64 ans en 2015
Saclay	5,1
Vauhallan	5,9
Villiers-Saint-Frédéric	6,1
Tessancourt-sur-Aubette	6,2
Neauphle-le-Vieux	6,3
Clichy-sous-Bois	23,8
Aubervilliers	24
Grigny	24,1
Villetaneuse	26
La Courneuve	27
<b>Moyenne de l'unité urbaine</b>	<b>11,5</b>
<b>Médiane de l'unité urbaine</b>	<b>10,4</b>



## Des inégalités de revenus selon les communes

Comparaison du revenu médian des 5 premières communes de l'unité urbaine d'Ile-de-France avec les 5 dernières en 2015.

Communes	Revenus médian en €
Le Vésinet	38429,6
L'Étang-la-Ville	38621,6
Fourqueux	39646,7
Marnes-la-Coquette	39969,7
Neuilly-sur-Seine	43350,0
Clichy-sous-Bois	12915,0
Grigny	12960,0
Aubervilliers	13039,4
La Courneuve	13278,0
Garges-lès-Gonesse	13846,0
<b>Moyenne de l'unité urbaine</b>	<b>26291,2</b>
<b>Médiane de l'unité urbaine</b>	<b>25727,2</b>

Source: INSEE

### Contribution :

« [La transition énergétique du Grand Paris](#) »

Par Catherine Lescure, Déléguée Régionale EDF Ile de France

## 1.3. Pourquoi relancer le Grand Paris maintenant ?

Il existe au moins sept bonnes raisons de relancer le Grand Paris maintenant :

### 1.3.1 Une urgence climatique et environnementale

« *Penser le temps long depuis l'urgence* »

À l'évidence, l'urgence climatique exige de tous les acteurs grand-parisiens qu'ils parviennent à conjuguer une action commune sur le sujet. L'urgence climatique se manifeste dans le quotidien des habitants de Paris en grand dès aujourd'hui : canicules, pollutions, inondations nous imposent de réfléchir hors limite et collectivement à une bonne échelle territoriale. L'urgence climatique est interclassiste et concerne strictement tout le monde.

### 1.3.2 Une urgence sociale (misère, exilés)

Une série d'urgences sociales particulièrement prégnantes sur ce territoire appelle également à une action d'envergure à l'échelle de l'agglomération. Les disparités sociales s'aggravent dans des cadres de vie qui parfois s'améliorent, mais qui la plupart du temps demeurent enclavés et peu chaleureux. Ces disparités du cadre de vie ont une importance grandissante dans une période de mutation du travail. La misère et la pauvreté s'aggravent de l'assignation à résidence.

« *La résidence qui assigne* »

Il est également observé un phénomène de communautarisation de l'espace public, des dangers précis et localisés de radicalisation. Certains lieux favorisent les regroupements donc la radicalisation, dans lesquels le contrôle social est de plus en plus fort et notamment envers les femmes : un contrôle social de tous les jours qui nie l'égalité hommes-femmes.

[Retour au sommaire](#)

« *Un contrôle social de tous les jours  
qui nie l'égalité hommes-femmes* »

Enfin, il y a la part que nous avons à prendre et la place que nous avons à donner aux exilés, à tous ceux que nous avons choisis d'accueillir, qui sont en général des exilés économiques plus que des exilés politiques. Certes, la question de l'accueil des exilés se réglera avec des politiques nationales et européennes. Cela n'empêche pas qu'il y a urgence à la traiter sans attendre dans les lieux où cette question hurle de vérité.

« *Si on accueille, on accueille* »

### 1.3.3 Une urgence sociétale : le Dataïsme

Il existe une angoisse philosophique grandissante autour de la montée en puissance des algorithmes informatiques subordonnant les humains. Dans son œuvre *Homo Deus : Une brève histoire de l'avenir*, Yuval Noah Harari explore l'avenir de l'humanité. Dans le siècle, les algorithmes et les données en viendront selon lui à remplacer le libre arbitre et l'humanité de l'homme. Alors que pendant des milliers d'années, les humains pensaient que l'autorité venait des dieux, alors qu'à l'ère moderne, l'autorité s'est progressivement transmise aux citoyens, la pensée actuelle issue notamment des géants de la Silicon Valley tend à rendre légitime l'autorité des algorithmes et du Big Data. Ce qu'on appelle l'ère du « Dataïsme ».

« *Échapper à Orwell* »

La virtualisation du monde réveille le besoin d'habiter un lieu, de rencontrer l'autre physiquement, de travailler avec d'autres êtres humains. Face à ce risque de déshumanisation, le besoin philosophique de l'autre apparaît de façon éclatante. L'une des réponses au Dataïsme que ne pose pas Yuval Noah Harari dans son livre doit être de cultiver son jardin, de s'ancrer dans un habitat digne et à la hauteur de notre condition humaine.

[Retour au sommaire](#)

#### La virtualisation du monde

Selon Emarketer, en France les adultes passent en moyenne 5h07 minutes par jour devant les écrans. Les 13-19 ans passent plus de 15 heures par semaine sur internet, tandis que les 7-12 ans y passent en moyenne 6h10 et les 1-6 ans plus de 4h30.

*Emarketer, 2016, Time spent with Major Media continues to rise in Europe, 12 décembre 2016.  
Ipsos, junior connect 2018, enquête "Junior Enquête",  
10 juillet 2018*

#### Contribution :

« [Grand Paris Express, de l'efficacité d'une gouvernance par projet](#) »

*Par Thierry Dallard, Président du directoire de la Société du Grand Paris*

### « Inventons la métropole du Grand Paris » première et seconde édition

En février 2016, Patrick Ollier, président de la métropole du Grand Paris lançait une grande consultation pour trouver des porteurs de projet d'aménagement pour 57 sites répartis à l'échelle de la métropole. Ces terrains étaient proposés par un consortium de partenaires publics constituant une maîtrise d'ouvrage unique. L'idée était de laisser « carte blanche » au secteur privé pour soumettre des projets architecturaux d'aménagement à la fois innovants, audacieux, et financés. Des groupements intégrés, composés aussi bien de grands groupes internationaux que de promoteurs locaux se sont ainsi positionnés sur les sites concernés, avec à chaque fois une stratégie financière et juridique spécifique.

Après plus d'un an de consultation, les lauréats ont été dévoilés par la métropole en octobre 2017. Ils représentaient 51 projets architecturaux pesant, 7,2 milliards d'euros d'investissements privés, 341 000 mètres carrés de services aux habitants et salariés, 14 300 logements et 857 000 m<sup>2</sup> d'activités économiques. Fort du succès de cette opération, qui, néanmoins, n'a pas encore amorcé la phase de réalisation, la métropole du Grand Paris a souhaité réitérer ce format en proposant de pourvoir à nouveau une trentaine de sites à projet répartis sur 21 communes.

#### Quelques projets emblématiques de « Inventons la métropole du Grand Paris I » :

- L'ensemble immobilier de Plaisance sur Marne à Nogent-sur-Marne ;
- le Coteau à Arcueil ;
- La Maison du Peuple à Clichy-la-Garenne ;
- Bobigny Eco Parc Ouest

#### Quelques sites à pourvoir dans le cadre « Inventons la métropole du Grand Paris 2 »

- Site Patinoire, Asnières-sur-Seine.
- L'Ancien hôpital Gilles de Corbeil à Corbeil-Essonnes.
- L'ancienne école d'architecture à Nanterre.

Source : *Inventons la métropole du Grand Paris 2*  
*Métropole du Grand Paris*

### 1.3.4. Des opportunités infrastructurelles : Grand Paris Express

Le Grand Paris Express est une réalité en devenir mais certaine. Décidé en 2011, conçu et en cours de réalisation par la Société du Grand Paris, décalé dans le temps pour quelques lignes par le Gouvernement d'Édouard Philippe en février 2018, le Grand Paris Express est et il sera.

#### « Le Grand Paris Express est et il sera »

Ce système rapide en réseau qui en finit enfin avec le radioconcentrique dans l'agglomération parisienne est déjà prévu et sera une réalité d'ici 15 ans. Ce métro automatique qui sera le premier à ne pas entrer dans Paris intra-muros a pour vocation de permettre les trajets de banlieue à banlieue et de rééquilibrer sensiblement les flux à l'Est de l'agglomération. Pour que ce réseau soit d'une grande efficacité, il faut absolument que tous ses points d'émergence matérialisés par les gares aient une fonction urbaine de repaire (à la Sixte Quint<sup>5</sup>) mais non de fabrication d'isolas (dont La Défense est le contre-exemple).

### 1.3.5. Des initiatives innovantes : les concours « Réinventer »

Depuis quelques années, les collectivités, la ville de Paris d'abord puis la Métropole du Grand Paris, multiplient les initiatives innovantes en s'extrayant des concours d'architecture classiques pour proposer des concours d'un genre nouveau : les « Réinventer ». Les appels à projets *Réinventer Paris*, *Inventons la Métropole du Grand Paris 1 et 2*, *Réinventer la Seine...* ont tous l'ambition de réinventer les projets sans programme a priori, sans procédures habituelles, dans un partenariat privé-artistes ou privé-fabricants, fédérés par des projets architecturaux. Constat intéressant, les groupements candidats ne se limitent pas à des équipes de concepteurs, ils intègrent également des utilisateurs et des investisseurs, mais aussi des gestionnaires d'espaces de coworking ou d'auberges de jeunesse, restaurateurs, commerçants, ou agriculteurs urbains...

---

5. Au XVI<sup>e</sup> siècle, avec l'architecte Fontana, le Pape Sixte Quint redessina le plan de la ville de Rome, relia entre eux les établissements religieux et fit se dresser quatre obélisques retrouvés et restaurés sur les places romaines. Rome compte 13 obélisques symbolisant l'histoire romaine.

Bien que nous ayons encore peu de recul sur la livraison des programmes de ces initiatives récentes, c'est une nouvelle manière de poser la question du projet, qui est en général choisi pour sa qualité de repère sur le tissu contextuel. Pensés seulement à l'échelle du programme immobilier plutôt qu'à l'échelle de la ville, ces projets ne pourront seuls façonner la métropole de demain bien que novateurs dans la méthode.

### 1.3.6. Des opportunités événementielles : Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 est un accélérateur obligatoire de la fabrication urbaine, d'harmonisation de production de la beauté, de valorisation de la ville, de fierté de la France sous le regard du monde, à l'occasion d'un afflux formidable de citoyens venus du monde entier. Cette échéance ne donne pas tout à fait le temps de la ville, mais le temps de la ville en urgence.

L'enjeu est d'arriver à ce qu'il n'y ait pas uniquement des objets posés et des situations urbaines médiocres ou dramatiques qui coexistent sur les trajets des Jeux Olympiques et dans les circuits autour des différents équipements. En Russie, à l'occasion des Jeux Olympiques de Sotchi en 2014, ont été construits des villages Potemkine<sup>6</sup> comme le veut la tradition locale. À Paris, il faudra tout mettre en œuvre pour que nos Jeux Olympiques ne soient pas ancrés dans un village Potemkine.

Les sites olympiques devront obligatoirement être travaillés sur leurs abords et dans la manière dont ils s'insèrent dans le reste de l'agglomération. Les liaisons et les entours sont aussi importants que les sites eux-mêmes (la ville n'est pas une succession de lieux pour postes de télévision).

#### Chiffres clés du programme de construction des JO d'été 2024

##### Les Jeux constituent le plus grand évènement sportif mondial :

- 4 milliards de téléspectateurs
- 13 millions de billets vendus
- 8 millions de personnes sur les LIVES sites
- 20 000 journalistes présents sur place

##### Budget et financements :

- Un budget évalué à 6,8 milliards d'euros
- 1,4 milliard d'euros de fonds publics, dont 1 milliard de la part de l'Etat.

##### Les sites du projet Paris 2024 s'articuleront autour de deux axes majeurs :

- un axe au cœur de Paris mettant au service des Jeux des sites patrimoniaux prestigieux
- un axe Paris-Seine-Saint Denis, en cohérence avec le projet de développement urbain du Grand Paris, où les Jeux ont un héritage urbain fort.

Source : APUR, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024

---

6. Grigori Potemkine (1739-1791), gouverneur de la Crimée, devait assurer la reconstruction et le repeuplement de cette région après sa conquête. À l'occasion de la venue de l'impératrice russe Catherine II dans la région, Potemkine a fait construire à la hâte de faux villages parfaits pour faire croire en l'harmonieuse reconstruction de la Crimée.

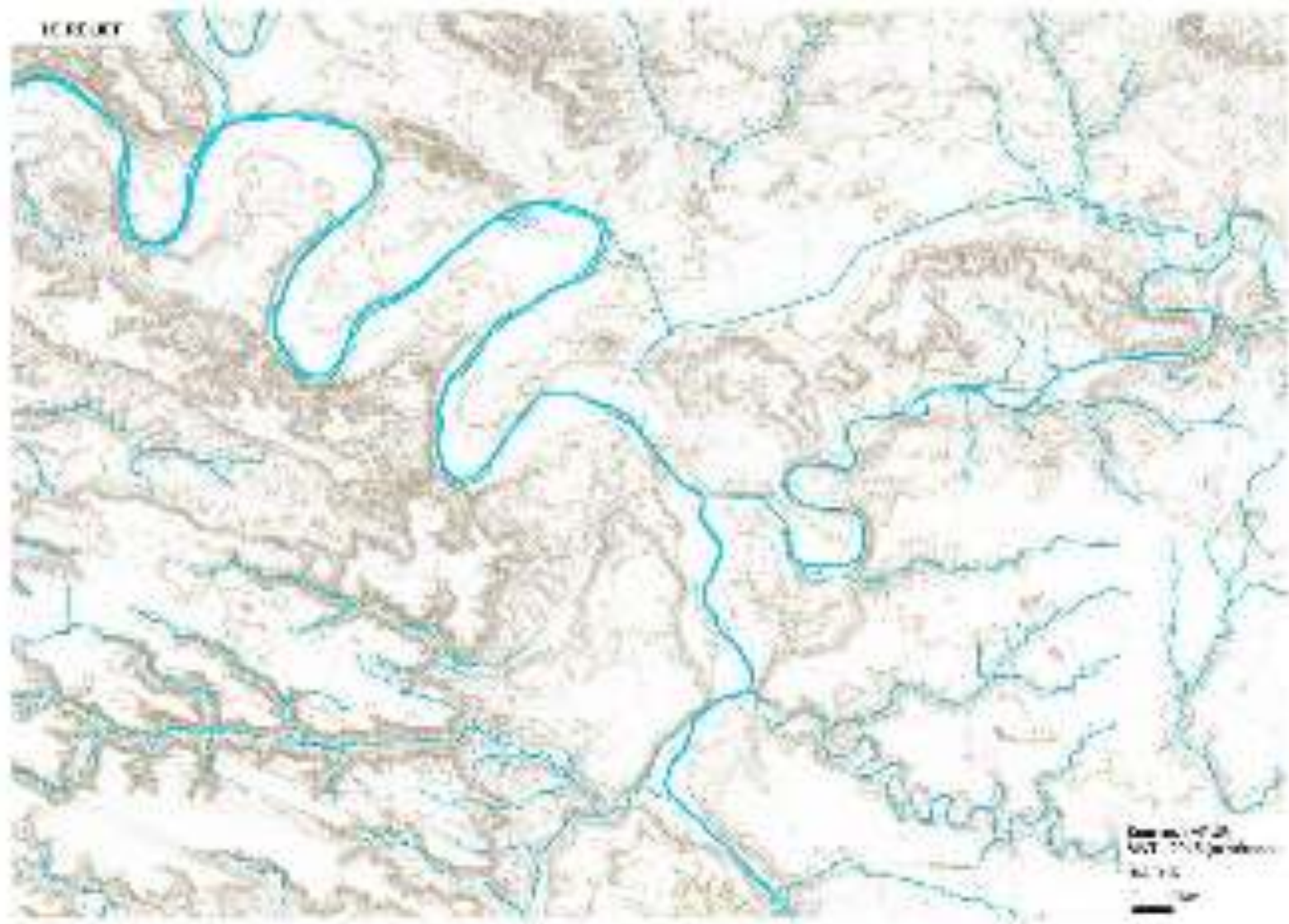
#### Définition ville-monde :

Désigne le rayonnement planétaire d'une métropole inscrite dans un développement progressif lui conférant des fonctions de commandement à l'échelle internationale. Peter Hall y consacre un ouvrage en 1966, *The World Cities*. Pour lui, la ville-monde est l'endroit où « est menée une part disproportionnée des affaires les plus importantes du monde. ». Sa grande accessibilité permet la convergence des pôles de formations, de centres d'impulsions économiques, de vie culturelle et de gouvernance mondiale.

### 1.3.7. Des opportunités économiques : Brexit

Enfin, dans la bataille que se livrent deux métropoles mondiales voisines, Londres et Paris, le Brexit donne une très grande opportunité en termes d'attractivité à Paris et à la France. En effet, le divorce entre Londres et l'Union Européenne représente une opportunité pour la place financière de Paris. Le baromètre annuel EY paru en juin 2018 mesure que Paris est plus attractive que Londres pour la première fois depuis 2003, moins d'un an avant la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne. Il y a une raison sérieuse de faire rayonner le pays.

*« Les Anglais adorent la France, Brexit mauvaise pioche »*



Contribution :

« [La grande géographie métropolitaine](#) »

Par Manuelle Gautrand, Architecte-urbaniste.

### Exemples de villes qui se développent en osmose avec le milieu marin et fluvial :

#### · **Hambourg**

Le port de Hambourg s'est développé autour du centre-ville. Le port et les chantiers navals sont constitutifs de la vie industrielle et culturelle d'Hambourg. Par exemple, une partie des anciens docks a été transformée en nouveau quartier. Le dialogue est permanent entre les riverains et les acteurs portuaires.

#### · **Budapest**

Le fleuve sert de réseau de transport nord-sud grâce à une navette fluviale. Les différents ports de la ville sont au service du trafic local national et international des passagers. Enfin situé au croisement des voies navigables d'Europe centrale, le port franc de Budapest est un canal commercial incontournable.

#### · **Vienne**

Traversée par 3 voies fluviales, Vienne n'a pas historiquement construit son urbanisme en lien avec ses réseaux d'eau. Désormais aménagés en plages urbaines et lieux de vie culturelle, les bords des canaux sont indissociables de la vie viennoise. Aussi, le Danube reste une des plus importantes voies de navigation fluviale en Europe et est utilisée pour circuler entre les différentes capitales européennes.

#### · **Montréal**

L'économie de Montréal doit beaucoup à son implantation côtière. Le Vieux-Port accueille des milliers de croisières et une quarantaine d'escales chaque année. De plus, l'embouchure portuaire reliée aux centres industriels des Grands Lacs, est un des points de transbordement les plus importants du Canada.

## Partie 2 – Vers un Paris en grand

### *La vision*

#### 2.1. Le récit de Paris en grand

L'image mentale moyenne de Paris se compose du petit Paris, intramuros, d'un fleuve, de sept collines (Montmartre, Belleville-Ménilmontant, Passy, Chaillot, Montparnasse, Sainte-Geneviève et Butte-aux-Cailles) et de la ceinture des HBM des boulevards des Maréchaux.

Lorsque je souhaite faire visiter Paris en deux heures et donner une lecture simple et claire de la ville aux visiteurs, je prends la voie sur berge sur la Seine, j'explique que toutes les institutions culturelles ou politiques sont situées à un kilomètre de part et d'autre du fleuve, je leur montre les perpendiculaires de ciel sur le fleuve comme le champ de Mars ou la Concorde. Puis, j'emmène mes visiteurs à Montmartre pour leur offrir le plus beau point de vue sur la ville. Je les fais monter sur les toits du Centre Pompidou à Beaubourg pour jouir de cette vue dans l'autre sens. Enfin, j'emprunte les boulevards des Maréchaux afin de mettre en évidence les héritages de la fortification de Thiers que sont les HBM qui sont les portes d'entrée de la ville.

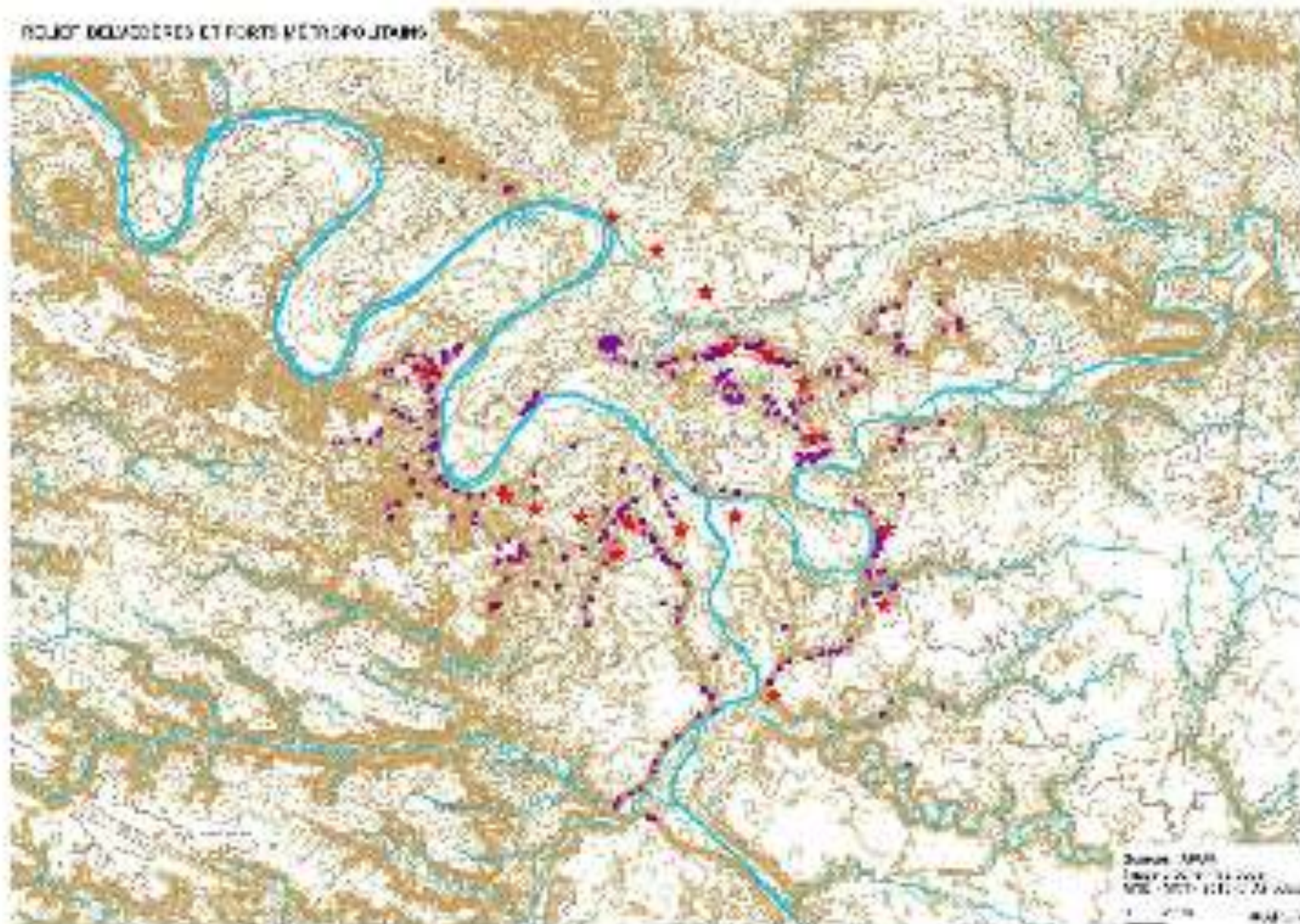
Tout le monde connaît, imagine, dessine Paris. Tout le monde voit le ciel de la Seine se plier dans Paris, et voit l'importance du fleuve, tous les événements majeurs sont des perpendiculaires de ciel. L'image mentale de Paris s'arrête au boulevard périphérique, Paris en grand n'existe pas encore.

Pourtant, Paris en grand est un immense territoire de voyage pour tous.

Paris en grand équivaut à 110 km de Seine d'Évry à Poissy (au lieu de seulement 13 km pour Paris), 50 km de Marne, avec une boucle étrange à Saint-Maur-des-Fossés où la Marne fabrique une petite ville de province à deux pas de Paris, 30 km d'Yerres, la confluence avec l'Oise, des canaux, des rivières et rus à découvrir, une myriade de lacs dont beaucoup sont totalement inconnus et inexploités, et d'autres qui sont même à inventer à condition de bien gérer l'inondabilité. Comme pour le Paris historique, Paris en grand est d'abord un grand ciel à exploiter. Il faut repartir de ce système hydrographique pour penser le territoire.

[Retour au sommaire](#)

TOULON DÉLAZÉES ET PORTS MÉTROPOLEJUNIENS





### Le campus de Saclay

**Paris-Saclay** est un projet scientifique et économique majeur. L'État a décidé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris d'apporter son soutien à hauteur de 1,5 milliard d'euros pour les projets immobiliers universitaires (Opération Campus et dotation) et 1 milliard d'euros pour les laboratoires et équipements d'excellence de Paris-Saclay.

Ce pôle de recherche représente :

- 65 000 étudiants.
- 15 000 chercheurs.
- 2 universités.
- 9 grandes écoles.
- 7 organismes de recherche.

Sources : EPA Paris-Saclay, IAU idf 2017.

Paris en grand, c'est plus de 60 ports marchands et de plaisance. Ce système hydrographique laisse découvrir des lieux magiques comme le port de Gennevilliers qui offre le plus beau ciel du Grand Paris. Ce port aujourd'hui autonome pourrait entamer sa mutation et devenir un port mixte. Ce lieu aurait tout le potentiel pour rivaliser avec les Invalides, le Grand Palais et le pont Alexandre III. Depuis le moulin d'Orgemont le surplombant, on y apercevrait le port devenu mixte accueillant des bateaux de plaisance et des barges industrielles, un nouvel opéra scintillant, une nouvelle université ainsi que de nombreux habitats verdoyants.

Paris en grand, ce sont des plateaux, des vallées, dont la vallée de la Bièvre qui est recouverte aujourd'hui pour partie, et dont on trouve la trace dans Paris à hauteur du parc Kellermann ou de la poterne des Peupliers dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement. Elle pourrait être ré-ouverte dans Paris, apaisant les rues qu'elle longe, créant une continuité paysagère de Paris jusqu'à Guyancourt dans les Yvelines.

Paris en grand, ce sont aussi des promontoires qui émergent de la plaine sur une géographie en général orientée Sud-Ouest/Nord-Est, des lignes de crêtes sur lesquelles se trouvent très souvent d'anciennes fortifications militaires : les postes avancés de l'enceinte de Thiers. Seize forts militaires autour de Paris ont un déjà-là géographique qui ne demande qu'à émerger : Fort de la Briche, Fort de la Double-Couronne, Fort de l'Est, Fort d'Aubervilliers, Fort de Romainville, Fort de Noisy, Fort de Rosny, Fort de Nogent, Fort de Vincennes, Fort de Charenton, Fort d'Ivry, Fort de Bicêtre, Fort de Montrouge, Fort de Vanves, Fort d'Issy, Fort du Mont-Valérien.

Quelques points singuliers, comme des routes de corniches, dessinent également ce Paris en grand qui pourrait se donner à voir comme Lisbonne. À bord du tramway 28 dans la capitale portugaise, la ville se livre sept fois grâce à de magnifiques points de vue. Pour approprier une ville, il est indispensable de la donner à voir. C'est pour cette raison qu'on peut poser comme un regret le choix de réaliser le Grand Paris Express à 80 % en souterrain, et non en hauteur. Peut-être y reviendra-t-on au moins pour certaines portions de lignes...

### « Lisbonniser Paris en grand »

Une autre singularité de ce Paris en grand, celle de la vallée de l'Yvette ne pourra émerger qu'avec une décision administrative. Le cluster de Saclay se résume aujourd'hui à une succession de bâtiments, dans un tissu de parkings de grandes institutions et grandes écoles, où aucun des étudiants ou des chercheurs n'est incité à échanger dans un tissu administratif éclaté sur plusieurs communes. Une Silicon Valley à la

[Retour au sommaire](#)

française ne pourra émerger qu'à partir d'une commune nouvelle, transformant le territoire en une montagne Saint-Genève de type nouveau, à la belle urbanité, remplie de cafés et de théâtres en osmose avec un territoire agricole productif.

Paris en grand, ce sont également des continuités vertes à révéler et à ouvrir aux habitants. Tous les parcs et jardins des plus de 400 communes de l'unité urbaine de Paris<sup>7</sup> devront s'agrandir, s'épaissir, se complexifier, se planter, se relier. Le Pape Sixte Quint, en érigeant des obélisques, avait raconté l'avenir de Rome. Dans un Grand Paris aujourd'hui existant, il faut « Sixte Quintiser » l'existant en replantant des lieux identifiables régulièrement, en adoptant par exemple des règles simples : un espace vert à moins de cinq minutes pour chacun, l'autorisation d'émergences vertes, la possibilité pour les bâtiments de monter dans le ciel à condition que le sol et son caractère agreste montent avec. De plus, ce Grand Paris croisant agriculture urbaine et ville ferait de chaque morceau de ville un lieu de production personnel, partagé, convivial.

Pour que le Grand Paris devienne le Paris en grand, il faut traiter les grandes pénétrantes autoroutières et les grands événements routiers circulaires. Dans ce territoire, l'autoroute A86 de 80 km, parfois désignée comme le super-périphérique parisien, relie entre elles les préfectures et sous-préfectures de la petite couronne : Antony, Créteil, Nogent-sur-Marne Bobigny, Saint-Denis, Nanterre et Versailles. Par son positionnement, cette A86 a vocation à devenir la centralité interne de Paris en grand, ponctuée de très nombreuses beautés urbaines et architecturales à double façade intrados et extrados. Elle devra avoir une exigence d'embellissement au niveau de l'avenue Foch à Paris. Devenue l'avenue Molière, cette autoroute peut être transformée en avenue urbaine fluide et partagée, entre trottoirs pour piétons, pistes réservées aux vélos, gyropodes ou fauteuils électriques, et voies rapides au milieu pour voitures individuelles qui seront autonomes et électriques, avec des façades de bâtiment intrados et extrados.

Les grandes autoroutes qui relient le centre à Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Orly pourraient également être transformées de façon urbaine, afin que les étrangers qui arrivent à Paris en avion aient aussi le droit d'être dans un lieu aussi beau que Paris en arrivant. Tous les chemins historiques vers Paris que sont les grandes nationales doivent redevenir les nouvelles grandes promenades de Paris comme les appelle Alphand.

---

7. La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2.000 habitants. L'unité urbaine de Paris (Code INSEE 00851) est composée de 432 communes.

[Retour au sommaire](#)

### Histoire des trames vertes

L'origine des trames vertes remonterait au XIX<sup>ème</sup> siècle, à l'ère de la planification des parcs publics. L'écrivain William White est le premier à utiliser le terme « Greenway » en 1959. La principale recommandation de la commission présidentielle sur l'Amérique pour les Etats-Unis concernant les « Greenways » date de 1987. Les auteurs préconisent l'établissement « d'un réseau vivant de trames vertes pour fournir aux personnes l'accès aux espaces à proximité de l'endroit où ils vivent, et relier entre eux les espaces ruraux et urbains dans le paysage américain ». Cette recommandation sert toujours à la planification des Greenways aux Etats-Unis.

*Sources : ARRIF Teddy, BLANC Natalie, CLERGEAU Philippe, « Urban Greenway, link nature ».*

### Contribution :

« [Les grands boulevards de la Métropole](#) »

*Par Christian de Portzamparc, Architecte-urbaniste*

## « Le squelette de Paris en grand »

### Adolphe Alphand, 1817-1891

L'ingénieur Adolphe Alphand a accompagné tout le travail d'embellissement de Paris mené par Haussmann. Il est dans la mémoire collective, le père des espaces verts de la capitale.

### Quelques chiffres clés en logistique :

-Environ **200 millions de tonnes transportées de/ou vers l'Île-de-France**, dont près de 90% par la route.

-Environ **4,4 millions de mouvements de marchandises par semaine**, soit environ 765 000 mouvements par jour ouvrable, dont 62% dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris, et près de 26% dans Paris intra-muros.

-**16 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts en Île-de-France**, dont 3 millions de m<sup>2</sup> dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris.

*Source : APUR, Atlas des grandes fonctions métropolitaines  
Volet 1//logistique, déchets, eau assainissement et énergie,  
août 2017*

Paris en grand, c'est une armature naturelle - fleuves, rivières, lacs, plateaux, vallées, forêts...-, et une armature culturelle - A86, et autres autoroutes, boulevard périphérique, routes nationales à transformer... qui forment le squelette de Paris en grand et qui donneront l'image mentale de Paris en grand. La mise en valeur de l'armature naturelle et la transformation des armatures lourdes créeront l'image mentale de Paris en grand.

Dans Paris en grand, chacun dispose d'un ailleurs polyphonique.

Le Paris en grand est un territoire dont la caractéristique principale est d'être un immense lieu de voyage pour tout le monde. Tous les kilomètres carrés proposent un lieu magique possible. Le caractère spécifique de chaque ville-monde vient en partie de sa géographie, des qualités de son site et de sa capacité à l'avoir magnifié, embelli et exposé. Les plus réussies ont su, depuis longtemps, tirer parti de leur géographie, pour en faire un atout et un élément fortement mémorable. Aucune ville-monde ne manque d'un fleuve ou d'une baie maritime. Cette trame aquatique autour de la Seine, de la Marne et des canaux qui y sont reliés doit constituer une des priorités du projet de Paris en grand : nos fleuves doivent renforcer encore plus leur rôle actif de route, de transport, de loisir. Ils doivent devenir un élément primordial de notre imaginaire francilien, et l'expression de notre culture. Le Grand-Parisien ne connaît pas le relief de sa métropole : il ignore les belvédères qui le ponctuent, tous les forts qui le cernent et offrent autant de vues magiques.

Hormis Versailles, Saint-Denis et Marne-la-Vallée pour Eurodisney, le Grand Paris reste peu connu et visité. Pourtant c'est un territoire où il est possible de profiter de toutes les opportunités : la ville dense et remuante, les lieux de voyages poétiques, la ruralité dépaysante. Pour fabriquer cette nouvelle géographie mentale, il faut la partager avec ses habitants et ses visiteurs de passage – conforter ce positionnement local pour un rayonnement à l'international.

Par le repérage, la révélation, la mise en réseau, la valorisation et l'animation de ces lieux, l'urbanité de Paris en grand s'enrichira d'une identité et d'une consistance nouvelles.

[Retour au sommaire](#)

*« Du lacanien qui ne coûte pas cher  
et qui rapporte beaucoup »*

Dans Paris en grand, toutes les villes devront s'appeler Paris : Paris-La Courneuve, Paris-Le Vésinet, Paris-Grigny... Il s'agit d'octroyer aux franciliens ce que l'international leur reconnaît déjà. Depuis Tokyo, un habitant de Sevrans habite Paris. Les frontières n'étant pas uniquement physiques mais aussi mentales, ce changement sémantique revêt un caractère symbolique très fort car il participe de la construction de cette culture commune grand-parisienne.

## 2.2. À la recherche du beau

### 2.2.1. Le discours muet de la ville

La ville et les bâtiments ont des discours muets. Ils parlent. C'est-à-dire qu'ils donnent à penser.

La III<sup>ème</sup> République qui s'est battue pour s'installer face aux monarchistes a fait de tous les bâtiments publics des portes drapeaux : les bureaux de poste, les écoles, les bains douches etc. Un lycée de la III<sup>ème</sup> République magnifie l'idée d'instruire. Il est en général dans la vulgate assimilée aux casernes, car il est dans un lieu fermé, dans lequel la question d'instruire est magnifiée (en général autour d'une cour avec des marronniers). N'importe quelle école de la III<sup>ème</sup> République donne le sentiment qu'il s'y passe quelque chose d'important pour la société. L'école de cette époque est un lieu grave, et non un lieu qui apparaît ludique et déstructuré. De la « dépense ostentatoire » comme des grandes portes ou des clochetons indiquent bien l'entrée de l'école. Tout le monde reconnaît le discours muet d'un lycée de la III<sup>ème</sup> République : « Ici, on instruit ».

*« Ici, on instruit ».*

Le discours muet du Château de Versailles est la magnificence absolue. Le discours muet d'une cité-jardin, généralement caractérisée par sa délicieuse urbanité, son église, son théâtre, ses écoles, ses quelques boutiques, évoque le sentiment d'une appartenance citoyenne à un ensemble, le sentiment d'une reconnaissance de tous les citoyens qui y habitent grâce à ces faits urbains.

[Retour au sommaire](#)

### L'architecture scolaire de la III<sup>ème</sup> République

Dans l'école de la III<sup>ème</sup> République le hasard n'a plus sa place. Les circulaires du 19 janvier 1875 montrent que le milieu d'étude de l'enfant comme son milieu social, se doivent d'être encadrés.

L'école doit avoir en outre un caractère tranché et monumental afin de frapper l'imagination de l'enfant, selon la formule de l'architecte et commissaire-voier de la Ville de Paris, Félix Narjoux qui n'hésite pas à faire référence à la majestuosité des cathédrales.

Ce souci d'une architecture monumentale est encore visible aujourd'hui dans le groupe de la rue de Tanger du XIX<sup>ème</sup> arrondissement construit entre 1875 et 1877. Les préceptes de Narjoux ont d'ailleurs été directement repris par le « *Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école* » de juin 1880, qui a déterminé les grandes lignes architecturales de ces « palais scolaires » jusqu'à la IV<sup>ème</sup> République.

*CHATELET (Anne-Marie). – La Naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914. – Paris : Champion, 1999.*  
*Tschirhart Annie, Rôle et évolution de l'hygiène scolaire dans l'enseignement secondaire de 1800 à 1910.*  
*Roger-Henri Guerrand, Félix Narjoux, Encyclopédia universalis.*

#### Contribution :

« [Le grand Paris de la réussite pour tous](#) »

Par Olivier Klein, Maire de Clichy-sous-Bois

Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

## Les villes moches

Une entrée de ville, est fréquemment, le passage de la campagne à la ville. La loi ne dit pas ce qu'est une entrée de ville, mais elle énonce, dans plusieurs articles du code de l'urbanisme, les obligations qui s'y rattachent.

Différents acteurs peuvent ainsi contribuer à améliorer « la qualité urbaine, architecturale ou paysagère » des entrées de ville, aux termes des différentes dispositions législatives :

- les services déconcentrés de l'Etat, notamment par le contrôle de légalité ;
- les CAUE, dans leur rôle de conseil et de d'accompagnement des collectivités ;
- les collectivités locales, à travers leur document de planification régis par l'article 1<sup>er</sup> du code de l'urbanisme « Le territoire français est le patrimoine de la nation. »

*Voir annexes page 162*

A contrario, la ville contemporaine qui propose entrées de ville, grands ensembles, immeubles de bureaux aux façades froides de verre opaque, grands ronds-points, routes trop larges et absence de trottoirs évoque un discours muet hostile et crée de l'agression visuelle. Le discours muet d'un paquet de centres commerciaux en entrée de ville est obscène. Il ne considère pas le chaland comme un citoyen, un flâneur ou un promeneur, mais il le réduit au statut de consommateur. Cependant, il est malin, il recrée à l'intérieur les conditions du village pour s'y promener, y rencontrer autrui, sociabiliser. Il y a des formes d'architecture qui ne sont même pas de l'architecture, mais des supports publicitaires. Par endroits, comme à Las Vegas et Los Angeles, les gigantesques supports publicitaires ont un statut de repère et ont une réelle poésie, mais les caisses de vente des entrées de notre ville contemporaine banale n'ont aucune de ces vertus.

Il existe des invariants du rapport des habitants à l'espace, notamment sur la question du beau. De la même manière que René Descartes affirmait « le bon sens est la chose du monde qui est la mieux partagée », tout le monde a un bon sens urbain et architectural. Tout le monde est tenté de dire à un architecte, « je ne suis pas architecte, mais il me semble que cet édifice aurait pu être pensé autrement... ». L'architecture et l'urbain parlent au commun des mortels.

Dans Paris en grand, beaucoup de lieux parlent avec bonheur, mais aussi beaucoup d'autres parlent avec désespoir, rage, haine. Beaucoup de routes nous parlent avec violence. Beaucoup de bâtiments nous parlent avec mépris. Beaucoup de bâtiments ne nous considèrent pas, lorsque par exemple chacun se retrouve constamment sous le regard de l'autre.

La ville est emplie de poésie. La ville est un objet de poésie majeur, un objet théâtral, de mise en scène à la manière d'Avignon qui devient une fois par an un théâtre à ciel ouvert. La ville est un objet cinématographique par excellence tant il est le décor principal du cinéma. Il est également objet romanesque. Le roman noir français a pris l'espace moderne comme territoire. Certes, quand c'est moche, c'est roman noir. Cette ville est vue de mille manières, mais elle n'est pas vue en tant que sujet à penser. C'est ce qu'il faut dévoiler. Michel Houellebecq fait des évocations dans ses œuvres décrivant ses pires travers, mais elle n'est pas un vrai objet de pensée. Michel Foucault s'est intéressé au panoptique<sup>8</sup> dans son écrit *Surveiller et punir*. Il s'en est servi comme étayage de son appareil critique,

---

8. Michel Foucault s'est référé au Panoptique de Jeremy Bentham dans ses œuvres. Bentham décrit le Panoptique comme un modèle d'architecture applicable à de nombreuses sortes de constructions qui permet de « tout voir ». Il a d'abord été pensé comme un modèle de prison, puis plus largement en principe d'organisation sociale et politique.

mais il n'a pas élargi sa pensée du panoptique au grand ensemble alors que c'est un espace panoptique par excellence.

D'ailleurs, comme indiqué dans mon livre *Le Corbusier n'a pas rencontré Freud*, Le Corbusier s'est

volontairement extrait de son temps intellectuel : le temps du surréalisme, le temps de la psychanalyse. Il fréquente des menuisiers, des ébénistes, éventuellement des peintres, mais son entourage intellectuel ne compte pas d'écrivains. Le Corbusier est certes un génie architectural, mais un mauvais penseur. Il est un penseur totalitaire qui a fait moins de morts que les grands dictateurs du XX<sup>ème</sup> siècle, mais il est la cause de nombreuses dépressions. C'est de cette pensée « totalitaire » qu'on hérite aujourd'hui. L'homme idéal selon Le Corbusier mesure 1,83 m. Dans sa pensée, il n'y a d'ailleurs que des hommes et pas de femmes. C'est une pensée de la lumière, sans ombre. Au nom de cette lumière, il place la chambre des parents en balcon dans le séjour. Le divorce d'avec la pensée est encore plus net avec l'arrivée de la doctrine totalitaire de la Charte d'Athènes.

C'est d'une certaine façon extrêmement élitiste : car une maison Le Corbusier c'est merveilleux, mais un système d'habitations Le Corbusier, ça devient l'enfer. Une cité radieuse à un endroit peut être un village vertical, mais cinq cités radieuses parallèles comme sur le plan de La Rochelle deviennent une catastrophe<sup>9</sup>. Les architectes ne supportent pas qu'il y ait une période noire de l'architecture dont les plus grands sont la matrice intellectuelle. Il faut affirmer qu'il y a eu une régression dans l'histoire urbaine depuis les cités-jardins (qui disparaissent des revues d'architecture). Le Corbusier avait la haine de la ceinture des HBM, alors qu'il s'agit aujourd'hui encore du plus faible taux de rotation de HLM de toute l'agglomération parisienne. Il y a de nombreux architectes, comme Rem Koolhaas, qui font table rase du contexte, et qui perpétuent une certaine façon « totalitaire » de penser la ville. Tous ces démiurges ont absolutisé leur vision architecturale de la ville.

Toute cette réflexion renvoie au fait qu'il y a un voir et un sentir commun.

Arriver à penser à ce que tout le monde pense la ville revient à découvrir « Nous sommes tous urbanistes », comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. Devenir acteur de l'urbain, citoyen actif de l'urbain et votant en connaissance de cause, c'est possible. Cela peut encourager les conservatismes, car il y a beaucoup de choses qu'on aime parce qu'on les connaît déjà, et au contraire beaucoup de choses qui nous angoissent car on ne les connaît pas encore. C'est notamment l'une des questions difficiles qui ~~fait qu'on n'ose pas penser la ville~~, car on craint que cela ne soit encore plus moche. En effet, les

*« Bigness is no longer part of any urban tissue. (...) Its subtext is fuck context. »*

Rem Koolhaas

Extrait de « Bigness or the problem of Large », published in S,M,L,XL, New York: The Monacelli Press, 1995.

9. Projet datant de 1945

### Population de l'unité urbaine de Paris et densité.

Selon la grille communale de densité établie par l'INSEE en 2017, sur les 10 304 750 habitants que compte l'unité urbaine de Paris, 9 469 517 vivent dans une zone dense (soit dans un espace de 1km<sup>2</sup> contenant plus de 300 habitants), ce qui représente près de 91,9% de la population de cette unité urbaine. Un quart de cette population vivant dans un espace dense, est concentrée sur 25 communes, dont les plus importantes sont Paris, Boulogne-Billancourt, Saint-Denis, Argenteuil, Créteil et Nanterre. A contrario sur les 412 communes que compte l'unité urbaine, une centaine voit moins de 1% de leur population vivre dans un espace dense.

Source : grille communale de densité, INSEE

### Population des 10 communes les plus peuplées d'Île-de-France :

Communes	Nombre d'habitants
Paris	2 243 833
Boulogne-Billancourt	114 205
Saint-Denis	106 785
Argenteuil	103 125
Creteil	89 985
Nanterre	89 185
Courbevoie	87 469
Vitry-sur-Seine	85 413
Colombes	85 398
Asnières-sur-Seine	82 327

Source: INSEE

cinquante dernières années ont démontré que la ville nouvelle était nettement moins agréable, moins charmante, moins flâneuse, moins accueillante.

*« Nous sommes tous urbanistes,  
comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. »*

Néanmoins, il faut que chaque citoyen se dise que la ville peut et doit être souriante, agréable, gaie... Il faut une prise de conscience : la ville doit être pensée, par l'ensemble des citoyens et donc par leurs représentants. Il convient d'interroger les futurs édiles sur leurs choix architecturaux, leurs manières de réfléchir à la ville avant qu'ils ne soient élus.

Quelques questions architecturales doivent faire l'objet de pédagogie. Par exemple, il convient d'éclairer tout le monde sur l'incompréhension autour de la densité qui n'est pas ressentie. Il faut se rendre compte que les grands ensembles ont l'air denses alors que l'Haussmannien est cinq fois plus dense. Dans les grands ensembles, toutes les barres qui ont l'air de prendre toute la place et de fermer le ciel pourraient être remplacées par exemple par des maisons de particuliers à un étage avec des bouts de petits jardins. Il en est de même pour la hauteur, une bonne tour est une tour avec laquelle le sol monte. Il se trouve que beaucoup de tours ont été des lieux de stockage agressifs, qui ont même perdu le mot de « gratte-ciel », qui était un beau mot, au profit de « tour ». Néanmoins, il y a aujourd'hui toute une génération de tours qui sont des lieux dans lesquels on peut faire des villages verticaux et autres jardins dans l'espace.

Chaque citoyen doit penser cet impensé. Chaque élu doit rendre compte de sa manière de penser cet impensé. Place aux poètes !

Henri Michaux, « Contre ! », *La Nuit remue* :

« Je vous construirai une ville avec des loques, moi.

Je vous construirai sans plan et sans ciment un édifice que vous ne détruirez pas

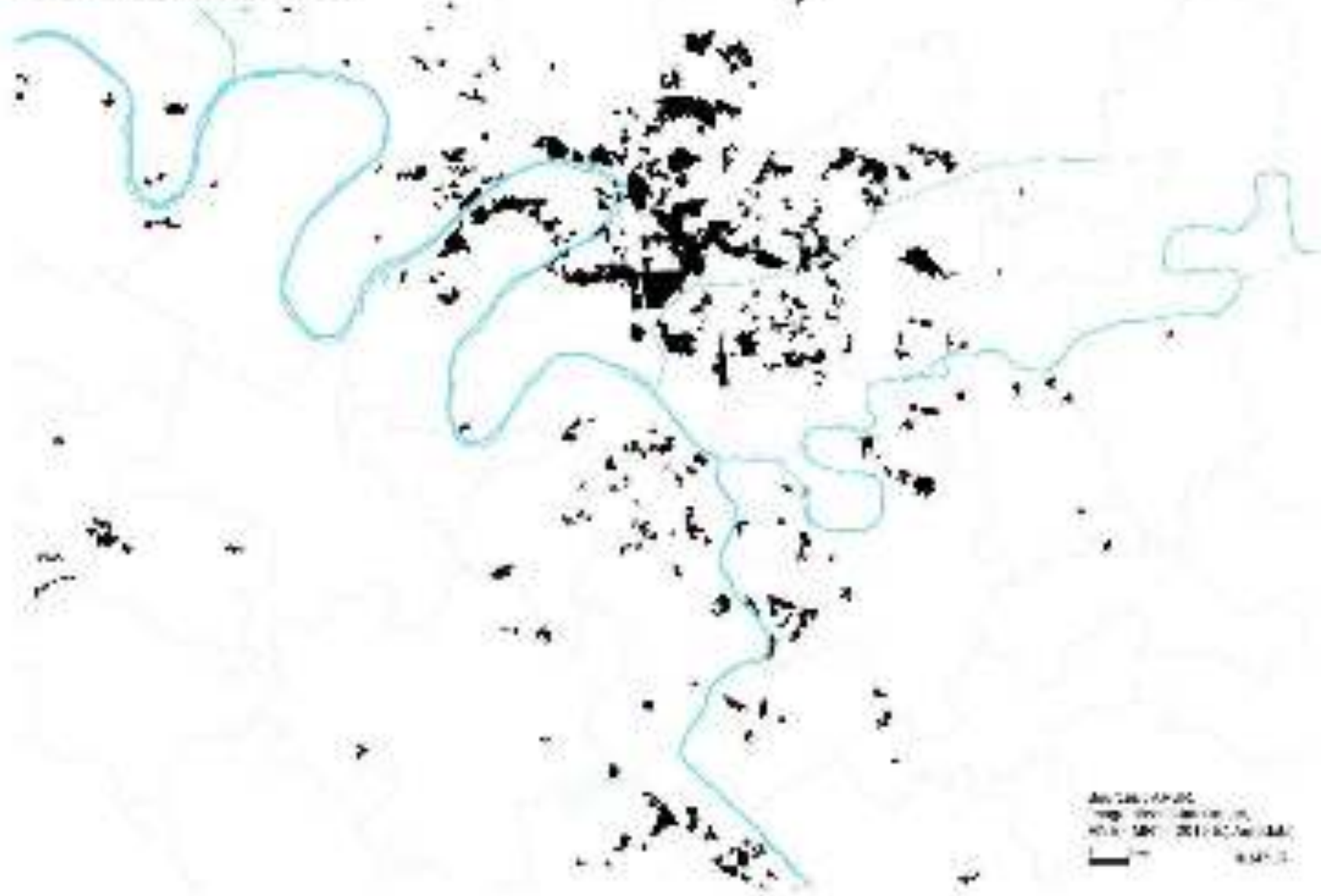
Et qu'une espèce d'évidence écumante soutiendra et gonflera,

Qui viendra vous braire au nez, et au nez gelé

De tous vos Parthénons, vos Arts Arabes et de vos Mings. »

[Retour au sommaire](#)

QUARTIERS "SENSIBLES" DE LA VILLE





« J'ai tendu des cordes de clocher à clocher ; des guirlandes de fenêtre à fenêtre ; des chaînes d'or d'étoile à étoile, et je danse. »

Arthur Rimbaud, Poésies une saison en enfer

Il faut déconstruire cette réalité pour que la ville devienne un objet à penser et pour que le Grand Paris devienne le Paris en grand.

### 2.2.2. Remodeler

Le rapport de Jean-Louis Borloo<sup>10</sup> a identifié une série d'actions prioritaires pour les quartiers dits de politique de la ville dont on peut regretter pour certaines qu'elles n'aient pas été prises plus tôt.

#### « En finir avec les grands ensembles »

Mais, la grande question que le rapport ne pose malheureusement pas est « comment en finir avec les quartiers de la politique de la ville ? ». C'est la question que doit se poser Paris en grand.

Jusqu'à présent, au remodelage a été préféré le concept de démolition-reconstruction soutenu par les grands groupes du secteur économique du bâtiment et des travaux publics (BTP), qui permet de suivre simplement la commande des élus sans demander l'avis d'un poète urbain ou des citoyens sur ce qui mériterait d'être démolé ou conservé ou transformé. De nombreux projets ont été réalisés à la hâte, avec la naïveté d'avoir très souvent démolé les bâtiments qui étaient les plus hauts et d'éradiquer le quartier pour le rendre propre avec des immeubles de R+4, alors qu'une tour remodelée peut être un élément de fierté et de marquage identitaire très fort pour un quartier.

L'idée de remodeler et de transformer, tel que Lacaton & Vassal l'ont fait, ou tel que Jean Nouvel l'évoque dans son Grand Paris, doit devenir un concept opérationnel. Ce remodelage demande des exploits administratifs aujourd'hui.

Or, il faut noter que remodeler et transformer profondément coûte moins cher sur le plan symbolique, et moins cher sur le plan financier. Sur le plan symbolique, les habitants voient une partie de leur vie s'en aller en fumée pour s'apprêter à en passer une nouvelle dans un bâtiment de moins grande échelle dans

**Contribution :**

« [Les grands ensembles, un levier prioritaire pour construire le Grand Paris](#) »

Par Sophie Denissof, Architecte-urbaniste

**Contribution :**

« [Extension- réhabilitation durable des anciennes copropriétés](#) »

Par Tewfik Guerroudj, Architecte-urbaniste

---

10. Rapport de M. Jean-Louis Borloo sur la situation des quartiers prioritaires de la politique de la ville remis le 26 avril 2018 au Premier ministre, suite à la mission confiée à M. Borloo.

le cas des démolitions-reconstructions. Alors que dans le cas du remodelage, les habitants assistent à la mutation de l'endroit où ils habitent, en pouvant la plupart du temps rester dans le bâtiment ou parfois être relogés le temps de travaux dans le bâtiment, et revenir où ils étaient avec le sentiment d'un orgueil nouveau, sans disqualifier leur vie passée. L'une des phrases que l'on entend le plus de la part des habitants qui ré-emménagent dans leur logement remodelé est : « On est fier, on reçoit de nouveau chez nous ». Dans le cadre de démolitions-reconstructions, ce « chez nous » n'existe plus. Il existe implicitement un ancien « chez nous » et un nouveau et beau lieu qui n'est plus réellement « chez nous ». À l'époque, la démolition était même l'objet d'un spectacle. On regardait les tours s'effondrer à la télévision, et les vies s'effondrer avec cette violence symbolique.

Jean-Michel Jarre avait même imaginé l'exercer sur dix tours à Vénissieux dans une grande scénographie musicale.

La question de la démolition-reconstruction est souvent inutile et douloureuse, parfois obligatoire pour des raisons urbaines. Paris en grand, c'est la décision prise d'en finir avec les grands ensembles.

« Pour en finir avec les Grands Ensembles » était le titre d'un colloque en 1987 des Assises de Banlieues 89. Trente et un ans plus tard, la question est toujours actuelle. En finir avec les grands ensembles, cela signifie qu'il faut :

- initier un immense travail sur l'espace public,
- mettre en scène dans ces quartiers des lieux majeurs que sont l'école, le collège, le lycée, le gymnase, la médiathèque,
- créer dans chacun des endroits les plus enclavés et les plus laids du territoire grand parisien des éléments d'attractivité qui donnent des raisons de s'y rendre. Par exemple, André Rossinot avait construit à Nancy une cinémathèque dans le Haut-du-Lièvre qui obligeait tous les cinéphiles à se rendre au sein de ce quartier de grands ensembles.

*« Y développer l'entreprise individuelle et y implanter des lieux d'emplois  
et de collaboration économique »*

C'est ce qu'il faut faire non seulement pour les habitants, mais également pour tout le monde, c'est-à-dire une politique d'implantations culturelles, pédagogiques, philanthropiques et économiques qui

**Extrait de « Beaulieu »,  
d'Eddy de Pretto, 2018**

*« Tu es belle, immense, diverse  
Colérique, éclectique, tatouée de Nick,  
Tu parles fort polémique et crée panique  
Tu es violente sans pitié crie OPD  
Tu es populaire souriante et cadriée  
Pédagogue au carré et bétonnée »*

**Contribution :**

« [Un nouveau modèle de métropole mondiale](#) »

Par Philippe Journo, Président et fondateur de la  
Compagnie de Phalsbourg

Page 125

## Loi SRU

La loi SRU du 13 décembre 2000 fixe comme objectif un minimum de 20% de logements sociaux à l'horizon 2022 pour toute commune de plus de 35 000 habitants (ou de plus de 1 500 habitants pour l'Île-de-France), qui fait partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants avec un centre-ville d'au moins 15 000 habitants.

Pour atteindre cet objectif un rythme de progression est défini : l'écart par rapport à l'objectif de 20% doit être comblé à hauteur de 5% par an sur vingt ans. Un objectif de construction est fixé de façon triennale à l'issue duquel le préfet réalise un bilan, qui peut aboutir à la promulgation d'un constat de carence.

### Le prélèvement

Toute commune concernée par ces dispositions et qui ne remplit pas l'objectif de 20% de logements sociaux, doit verser un prélèvement brut, qui peut être diminué des dépenses en faveur du logement social. Une commune qui ne remplit pas ses objectifs de progression peut faire l'objet d'un constat de carence, qui tiendra toutefois compte des difficultés que rencontre la commune pour atteindre l'objectif fixé. Un taux de majoration peut être appliqué au prélèvement des communes carencées, qui peut aller jusqu'à 100%.

*C.f. : voir annexe pour le détail des communes soumises SRU et des communes carencées dans l'unité urbaine (p. 162).*

### Le renforcement opéré par les lois Duflot

La loi Duflot 1 du 18 janvier 2013 a augmenté le quota jusqu'à 25 % de logements sociaux à horizon 2025, excepté pour les communes ne justifiant pas cet effort supplémentaire.

En outre le quota initial de 20% a été étendu aux communes de plus de 15 000 habitants en croissance démographique ne relevant ni d'une agglomération, ni d'une intercommunalité de 50 000 habitants.

La loi Duflot 2 est venue renforcer les pouvoirs de l'autorité préfectorale, qui peut majorer jusqu'à cinq fois le prélèvement d'une commune carencée et délivrer des permis de construire en lieu et place du maire.

*Sources : LEVASSEUR Sandrine, la loi SRU et les quotas de logements sociaux. La documentation française, 2016/3  
Ministère de la cohésion des territoires, bilan triennale SRU.*

donnent de la lisibilité à chacun de ces quartiers à transformer. Il faut des singularités architecturales et urbaines qui attirent tous les habitants et les entreprises.

Ces implantations, et plus largement ces transformations, ne peuvent s'effectuer qu'avec un croisement d'acteurs publics et privés, afin de réaliser ensemble des projets privés d'intérêt public. La TVA réduite de ces quartiers y aide un peu comme le prix peu élevé du foncier.

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite SRU, oblige les communes à respecter un taux de 25 % de logements sociaux. Un peu de volontarisme politique et nous devrions d'ailleurs pouvoir interdire aux communes de s'en défaire par les taxes. Réussir cette forme de mixité consiste à attirer des populations nouvelles défavorisées dans les villes riches et bien conçues, la loi SRU appliquée semble pouvoir suffire. La mixité dans ce sens est presque facile à organiser. Certaines figures comme l'ancien Maire de Versailles, Étienne Pinte, qui a réussi à monter à 17 % le taux de logement social dans sa ville peuvent être félicitées, alors que ce n'était pas la culture locale.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'obtenir l'inverse, c'est-à-dire que dans des quartiers défavorisés, soient attirées des classes moyennes et plus riches, il faut que l'attractivité urbaine, architecturale, économique et scolaire du quartier soit assurée. Or, la caractéristique des quartiers de grands ensembles aujourd'hui est leur absolue uniformité, ils sont inidentifiables. Le Président François Mitterrand s'étonnait à ce propos en disant : « Comment se fait-il que toutes les bastides en France qui ont la même forme urbaine (une place de 46 m centrale, carrée, des parcelles très longues...) soient toutes différentes, et que les grands ensembles a contrario qui sont tous différents aient l'air autant identiques ? » La question de l'identité, de la singularité, de l'exceptionnalité de ces quartiers est fondamentale.

Pour cela, il est très important que l'initiative citoyenne puisse s'exprimer dans ces quartiers, par exemple par des constructions de petites folies, de jardins partagés, de lieux de rencontres, des guinguettes qui ne nécessitent pas de permis de construire. Sous le regard public, ils permettent de donner un nouveau cachet à ces quartiers, une âme.

Dans cette question, topos et logos se croisent. Avec les grands ensembles, la misère a trouvé son décor. Non seulement la misère mais également l'obscurantisme religieux dont il est démontré qu'il prospère lorsqu'il est enfermé dans des limites, dans un tatillon et permanent contrôle social.

Que ce soit dans Paris ou certains quartiers de banlieue, les concrétions culturelles venues du monde entier représentent une richesse formidable. Personne ne reproche au XIII<sup>ème</sup> arrondissement d'être traversé par un très riche quartier chinois. Personne ne reproche de trouver à la gare du Nord un quartier

[Retour au sommaire](#)

indo-pakistanaï, signe même d'un miracle de la ville monde faisant se côtoyer indiens et pakistanaï. Personne ne reproche à Montreuil d'être la deuxième ville malienne du monde après Bamako. Personne ne reproche à Sainte-Geneviève-des-Bois d'avoir la trace des exclus de la grande révolution d'octobre.

### « En finir avec les culs-de-sac »

Le propre d'une ville-monde est d'être habitée par de très nombreuses concrétions culturelles, mais ce qui est anormal, voire dramatique, alors que certains de ces quartiers sont traversables, d'autres sont des culs-de-sac. Une ambition simple du Paris en grand est d'en finir avec les impasses.

Il est complexe et presque incantatoire d'envisager dans les quartiers défavorisés une mixité sociale « à l'envers », c'est-à-dire d'attirer les catégories sociales les plus aisées dans les quartiers les plus pauvres. Ces quartiers n'attirent pas car ce sont généralement les quartiers les plus excentrés, les plus enclavés et les plus laids. C'est pourquoi la seule solution pour les rendre attractifs est de les transformer profondément. Des villes sont parvenues à embellir certains de ces quartiers enclavés au point que l'accession à la propriété s'y est installée comme à la Coudraie à Poissy.

La transformation de ces morceaux de ville nécessite un investissement public considérable et un travail dans la durée, ce qui est contradictoire avec le rythme cadencé des élections. Il est en effet plus facile pour un maire d'annoncer la simple construction d'un équipement, comme une médiathèque, plutôt que de lancer le remodelage complet d'un quartier dont les résultats seront visibles sous le mandat suivant. Pour construire un équipement, les élus lancent un concours architectural lors duquel ils choisiront généralement quatre architectes sur deux cents, puis sélectionneront un lauréat qui réalisera le projet. Bien mené un tel projet peut assurer à l' élu que l'inauguration aura lieu avant les prochaines élections municipales.

La question urbaine n'est pas évidente de nature. Elle est parfois peu visible, souterraine, peu rentable électoralement. Elle apparaît bien moins spectaculaire par exemple que le surgissement de la médiathèque.

#### Le 6B- Saint-Denis :

Initiative audacieuse de l'architecte Julien Beller, le 6B ne relevait pas de l'évidence. Niché dans un ancien bâtiment industriel au bout de la ligne 13, il est désormais un exemple des lieux collaboratifs propices à la création et fer de lance de la métropole évolutive. Musiciens, graphistes, artisans, travailleurs sociaux, comédiens, danseurs, peintres, sculpteurs et architectes se partagent les 1000m<sup>2</sup> d'ateliers et de bureaux. Le 6B est aussi devenu un élément incontournable de la vie culturelle locale grâce à ses multiples expositions, spectacles, colloques et festivals. Espace de convivialité, de réflexion et donc de vivre-ensemble, l'espace commun illustre la réappropriation des lieux par ses usagers.

*« Cette pensée ne devrait pas se priver du financement privé utilisé sous  
contrôle démocratique. »*

Entre les bienfaits réglementaires et projectuels de l'ANRU et cette question de temporalité qui n'aide pas les maires à prendre les bonnes décisions, il est nécessaire de faire plus appel à l'initiative privée. Le privé vit sur du profit, dans la durée et avec des règles de comportement qui sont liées au rapport à l'investissement. Pour transformer de fond en comble un quartier, l'embellir, faire venir de nouveaux citoyens, un promoteur privé peut s'engager dix ans. Et pour ce faire, il ne sera pas suspendu à la prochaine échéance municipale. Il amène un élément de confort dans la durée. L'initiative privée offre une souplesse et un cynisme pratique pour que les choses aillent vite et dans un temps qui outrepassse la temporalité de notre vie démocratique.

Mais les acteurs privés fixeront des conditions précises à leur intervention. Ils souhaiteront que les logements qu'ils commercialisent et que les commerces qu'ils mettent en place aient une chance de commercialité. Ces nouveaux logements et commerces ne seront attractifs que si le quartier est réellement désenclavé et embelli. Le croisement des efforts de l'État et des efforts privés, qui sont apparemment contradictoires pourraient se rejoindre de façon dynamique et active, dans un respect des règles, des situations et des contraintes sociales.

Il faut ainsi inventer l'inverse absolu du partenariat public privé (PPP) qui est le moyen de suppléer au manque de trésorerie de l'État et qui a un effet désastreux sur les finances publiques. Il convient d'inventer un système dont Alain Dinin, Président-Directeur général de Nexity, avait commencé à parler en expliquant que s'il avait davantage de liberté pour intervenir dans les quartiers à remodeler, en échappant à de nombreuses règles contraignantes, il limiterait sa marge à 8 %.

Il s'agit là d'un marché significatif, d'un immense territoire, qui représente au moins un quart de la surface construite de Paris en grand. La réserve foncière est considérable tant ces grands ensembles ont en général un coefficient d'occupation des sols (COS) ridiculement faible dû à leur mauvaise mise en scène, qui les rend apparemment denses. Nombre de quartiers de Paris en grand pourront être sauvés de l'abandon grâce à ces initiatives.

[Retour au sommaire](#)

*« Paris en grand est une ville  
non pas extensive mais intensive »*

Le Paris en grand est une ville dans laquelle il faut être économe en espaces, cesser de grignoter la campagne, limiter franchement les rapports ville-nature, arrêter l'étalement urbain.

Les territoires des grands ensembles sont des quartiers d'intensité potentielle. Doubler le coefficient d'occupation des sols de ces quartiers peut même les rendre bien moins denses à condition que l'urbain soit bien pensé. La manière actuelle de faire des jardins suspendus raconte une histoire de hauteur, de densité, d'intensité qui n'a plus rien à voir avec les anciennes tours de stockage qu'on a pu connaître. Il existe des preuves aujourd'hui que l'embellissement a un rapport avec la paix sociale et le sentiment d'appartenir à la communauté nationale. Dans les quartiers bien transformés, il n'y a d'ailleurs pas eu d'émeutes en 2005... Il faut refaire une mutation, voire un démembrement des grands ensembles pour refaire des places de village singulières.

Cette pensée doit être portée et impulsée au plus haut niveau de l'État comme une politique urbaine nouvelle qui vise à en finir avec les zones prioritaires, à banaliser les territoires oubliés de la République, à les rendre aussi attractifs que les autres.

C'est d'autant plus le cas dans ce moment historique où l'État est financièrement contraint et économe, et où les investisseurs et fonds souverains disposent de liquidités importantes.

De bonnes conditions sont donc réunies pour le compte de résultat de n'importe quel promoteur privé, à condition que, même s'il agit de produire des logements, ce soit une production urbaine qui ait du sens. Dans ce processus, il faudra s'attacher à croiser logements et commerces, mais aussi agriculture urbaine, artisanat, rez-de-chaussée occupés, immeubles d'activités de coworking, parkings enterrés sous les supermarchés, supermarchés transformés en grands magasins, en sous-traitant au privé la difficulté de rassembler toutes ces fonctions, en lui donnant un rôle d'ensemblier urbain, que la puissance publique contrôle. C'est probablement des lieux qui vont s'inscrire dans l'histoire des villes : les endroits les pires sont souvent ceux qui deviennent, à force de mutations et d'efforts, les meilleurs, là où la liberté de transformer et d'inventer est la plus grande.

**Emprise foncière en Ile-de-France en 2010**



Source : Agreste, INSEE, IAU, IDF.

### 2.2.3. Dézoner

L'ancien Premier ministre Michel Rocard a cru avoir une idée lumineuse pour les grandes agglomérations en proposant de créer des « Zones pertinentes de solidarité urbaine » (ZPSU). Je lui ai alors répondu : « Mais Monsieur le Ministre, cela s'appelle une ville ».

Le mot « zone » qui évoquait tout un imaginaire autour de Paris, de marges dangereuses, qui étaient les broussailles de la ville, a pris une toute autre signification, sous les coups de boutoirs de la pensée totalitaire technique à partir du concept grossier « des quatre établissements humains » : habiter/travailler/se divertir/circuler.

Ceci a produit l'autonomie de la route par rapport à la ville et la spécialisation des quartiers qui sont purement d'habitat, d'activités et de loisirs.

Cette pensée de la zone visible sur le territoire a créé distinctement : des zones commerciales, des zones industrielles, des quartiers de bureaux, des zones d'habitat, des parcs non noués avec le reste de la ville. Le discours muet de cette pensée de la zone est d'ailleurs extrêmement agressif et violent, avec des ruptures de ballades perpétuelles dans Paris en grand. Des quartiers tranquilles, ombragés, agréables, sont coupés par des entrées de ville, des parkings, du bitume.

Le résultat de cette pensée de la zone est un Paris en grand haché par les équipements viaires, les autoroutes et les infrastructures. D'ailleurs, les limites communales sont reconnaissables en banlieue aux territoires où deux foyers de travailleurs immigrés se font face. Le quartier immigré a généralement été mis au bout de la commune pour s'en « débarrasser », créant ainsi des banlieues de banlieues.

L'une des ambitions majeures pour faire Paris en grand sera de déconstruire le zonage. Il existe des moyens de le résorber autour des grandes surfaces sur les parkings. Leur enterrement peut en effet créer un foncier peu cher, permettant de construire un nouveau morceau de ville, d'absorber la grande surface, et de l'intégrer au quartier en la transformant en un magasin de quartier.

D'autre part, certaines usines désaffectées ou à réaffecter peuvent être mutées en logements ou en école, avec en général des qualités d'espaces bien plus intéressantes que les simples structures normées de la production courante. L'État doit aider à imaginer ces mutations qui viseraient à mixer de l'habitat dans les quartiers industriels. Sur le modèle néerlandais, on peut même imaginer que des écoles s'ouvrent à d'autres activités et deviennent des espaces de coworking en dehors des horaires scolaires.

[Retour au sommaire](#)

La pire des zones dans ce genre de territoire est la zone parc. Le parc de la Courneuve ou le parc du Blanc Mesnil sont par exemple vécus comme des « zones parcs » non nouées à la ville, traduisant cette pensée du découpage, au contraire du parc Monceau ou du parc Montsouris. Il faut décroisonner et décorporatiser la pensée. Il n'y a aucune raison par exemple de ne pas ouvrir de bars autour ou dans un parc.

La mutabilité des lieux, notamment pour les rez-de-chaussée, doit être facilitée afin d'animer les rues de tous les quartiers grâce à des échoppes et boutiques vivantes. Le dézonage de l'espace public et des trottoirs doit aussi être facilité. Toute sorte de mixité fonctionnelle au sein des bâtiments doit également être incitée, pour favoriser par exemple le croisement des logements étudiants et des logements pour personnes âgées, alors que les investisseurs le refusent pour des raisons de simplicité de gestion.

Il faut favoriser toutes possibilités de nouages et de tissages. Il faut opposer le nouage au zoning. Cette pensée du zonage doit être déconstruite publiquement et celle du nouage doit être dévoilée et doit s'inscrire dans tous les discours électoraux. C'est également un problème de prise de conscience et de pédagogie participative.

*« Opposer le nouage au zoning »*

#### 2.2.4. De l'exigence de faire du beau, d'embellir

##### **Pourquoi la ville est-elle souvent laide ?**

Il y a le « laid repéré » (la ville issue du Mouvement Moderne de l'architecture au XX<sup>ème</sup> siècle, qui a été décrit supra). Depuis les années 1960 en effet, cette pensée a créé une ville uniforme, homogène, répétitive, monofonctionnelle, pseudo égalitaire, enclavée et sans aménité, ce qui l'a fait apparaître laide.

Quand on regarde finement les élections bureau de vote par bureau de vote, on a la très mauvaise surprise de constater que la citoyenneté a des rapports avec la citadinité. C'est extrêmement net : plus c'est moche moins on vote.

*« Plus c'est moche, moins on vote »*

*« Paris est tout petit  
c'est là sa vraie grandeur  
Tout le monde s'y rencontre  
les montagnes aussi  
Même un beau jour l'une d'elles  
accoucha d'une souris*

*Alors en son honneur  
les jardiniers tracèrent  
le Parc Montsouris  
C'est là sa vraie grandeur  
Paris est tout petit »*

Jacques Prévert- Grand Bal du Printemps, 1951



## L'abstention dans les grands ensembles

Des « no man's land électoraux » c'est ainsi que les sociologues Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen ont qualifié les grands ensembles dans une tribune pour Libération d'octobre 2015, à la suite des résultats de participation à l'élection municipale de 2014.

Les deux chercheurs ont montré par leurs travaux sur le quartier témoin de la cité des Cosmonautes à Saint-Denis, (*La Démocratie de l'abstention*, 2007) que l'abstention relève ici davantage d'un désintéret pour la vie politique et citoyenne que d'une logique protestataire. En outre, à partir de 2012 les taux d'abstention des inscrits ont significativement augmenté par rapport à la moyenne nationale, puisque près de 75,1% des inscrits de ce quartier ne se sont pas déplacés aux urnes en 2017.

**La participation aux élections municipales de 2014, dans les cinq communes les plus abstentionnistes d'Île-de-France.**

Communes	Taux d'abstention	Personnes ayant voté pour la liste du maire
Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)	62,30%	19,50%
Evry (Essonne)	61,30%	19,70%
Stains (Seine-Saint-Denis)	61%	20,20%
Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)	60,20%	24,90%
Bobigny (Seine-Saint-Denis)	59,40%	26,40%

Source : BRACONNIER Céline, les grands ensembles, ces no man's lands électoraux, Libération, 13 octobre 2015.

Ces territoires agressifs qui ne procurent pas de sentiment d'apaisement en deviennent ainsi laids. C'est le cas de certains quartiers récents dans lesquels on ressent une « agression architecturale », dans lesquels l'égo des architectes transparaît trop et qui n'ont pas la banalité apaisante de la ville ancienne ou de la ville faubourienne. Ces nouveaux quartiers qui sont parfois des zones d'aménagement concerté (ZAC) donnent l'envie d'y placarder : « Conforme au code des marchés publics ». Dans ces nouvelles villes, aucun bâtiment n'est sympathique avec son voisin. Aucun bâtiment ne fait de sourire à l'immeuble d'en face.

Portant les stigmates de l'architecture du look, certains logements sociaux sont devenus des champs d'expériences pour les architectes et les maîtres d'ouvrage. Pour autant, l'innovation est parfois formidable. Jean Renaudie a réalisé à Ivry-sur-Seine de l'habitat proliférant en étoile où chacun possède un jardin et dans lequel il est impossible de distinguer ce qui est de l'ordre de la propriété et ce qui est de l'ordre du locatif. Ce qui domine dans ces bâtiments, ce sont leurs capacités appropriatives. Certains bâtiments malheureusement portent le stigmate HLM car ils ne sont qu'une sorte d'héroïsation gestuelle, qui a sûrement fait rire au moment du jury, qui a fait moins rire un an plus tard et qui ne fait plus rire du tout 10 ans après.

Il y a même de grands événements de grande échelle dans lesquels la dispute des architectes provoque un sentiment de malaise. A contrario, la production privée de logements est malheureusement trop souvent d'une architecture classique appauvrie, réduite au minimum, qui donne de la vanité aux habitants. Cette production privée n'a pour seul but que se vendre et s'exonère également de la prise en compte du bâtiment d'à côté ou en face. Le système de la commande privée favorise en effet le pastiche misérable qui renvoie à des codes qui se moquent du contexte.

Le système de la commande publique quant à lui favorise la collection d'initiatives indépendantes les unes des autres dont le mariage est problématique. Les symptômes des conditions de la commande publique sont souvent les suivants : en général un maître d'ouvrage ou un aménageur puissant, du cynisme dans la distribution de la commande, un système de concours (issu de Bruxelles) théoriquement anonyme dans lequel l'anonymat est un leurre. Ce sentiment de malaise tient dans le fait qu'il y a d'une part, dans le cas de ce qui a été produit par l'architecture du Mouvement Moderne, le produit d'une main un peu invisible, celle de l'idéologie de la Charte d'Athènes, et d'autre part, dans le cas de la production contemporaine (depuis les années où l'on s'est mis à réfléchir à la ville), le produit de la main, non signée, des commanditaires plutôt que des architectes, qui eux ne sont pas contraints au minimum de sympathie mutuelle qui fabriquerait un quartier agréable.

[Retour au sommaire](#)

## « En finir avec l'architecture objet »

Toutefois, il serait trop simple de stigmatiser les architectes. Ces derniers souffrent du manque de scénarisation préalable dans les nouveaux quartiers, du fait qu'il n'y ait pas un esprit public qui ait la force de s'imposer. De nombreux quartiers souffrent de n'être que des juxtapositions de lots. Or, les gens n'habitent pas dans des lots ou dans des collections de lots.

Il y a de nos jours assez peu de jubilations dans les quartiers de grande échelle. On peut dire qu'il y a des morceaux de quartiers jubilatoires, faits en général d'une seule main, comme le très petit quartier d'habitat social des Hautes Formes de Christian de Portzamparc dans le XIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Mais il y a également des quartiers qui ne provoquent aucun sentiment de jubilation. Certes, on peut mieux y vivre que dans notre barre ancien modèle, mais il n'y a pas le bonheur du rapport à l'autre que procure le bon morceau de ville.

La logique capitaliste n'explique pas tout non plus. Il serait trop facile de prendre l'économie de marché comme bouc émissaire. Une belle proportion ne coûte pas un sou, une bonne mise en scène ne coûte pas un sou, le ciel dans un bâtiment est ce qu'il y a de moins cher.

Les architectes sont pris dans un système de la commande dans lequel la pensée se vend au pourcentage de mètres carrés. Le mode même de rémunération des architectes n'aide pas à penser (voir annexes page 163). Le mode d'organisation de la maîtrise d'ouvrage peut amener à donner le pouvoir à des incompetents de passage. En général, dans les disciplines de l'aménagement, tout est signé par une institution, c'est-à-dire souvent personne.

Il y a un excès de nomination et d'autopromotion des architectes. Bernard Huet, très grand architecte-urbaniste, avait coutume de dire « La moitié de la qualité d'un bâtiment, c'est le maître d'ouvrage ». L'absence d'une culture urbaine partagée et le système de la commande publique sont responsables de cette situation.

Chacun a pu ressentir le sentiment désagréable que produisent de nombreux quartiers neufs du fait de cette non-congruence des bâtiments les uns par rapport aux autres.

À Hambourg par exemple, HafenCity, quartier neuf qui a reconquis les bords de l'Elbe, provoque un réel sentiment jubilatoire lorsqu'on s'y promène, alors que des bâtiments ont été signés par de grands architectes et qu'ils sont différents mais sympathiques les uns avec les autres.

[Retour au sommaire](#)

### Anonymat dans les concours de marchés publics

Transposée par le décret no 98-111 du 27 février 1998, modifié par le décret no 99-634 du 19 juillet 1999, la directive européenne du 18 juin 1992 portant coordination des procédures de passation des marchés publics de services, impose un certain nombre de règles en matière de maîtrise d'œuvre, dont l'anonymat dans les concours organisés dans les procédures de passation de marchés publics.

L'article 13 dispose ainsi que le jury d'un tel concours, « dispose d'une autonomie de décision ou d'avis. Ses décisions ou avis sont pris sur la base de projets qui lui sont présentés de manière anonyme ».

Le décret de transposition a ainsi inséré un article 83-1 dans le code des marchés publics dont le cinquième paragraphe premier alinéa est ainsi rédigé : « Les prestations sont transmises de manière anonyme au jury. Celui-ci les analyse, en vérifie la conformité au règlement de la consultation du marché et en propose un classement fondé sur les critères d'appréciation indiqués dans l'avis d'appel public à la concurrence. »

Source : Legifrance  
Voir annexes page 163

### **Le mouvement situationniste et la ville :**

L'internationale situationniste est née en 1957 mais s'autodissout 15 ans plus tard. Guy Debord porte l'héritage de cette analyse anticapitalistique. Les situationnistes dénoncent notamment l'urbanisme actuel comme facteur d'accélération des rythmes de déplacement qui tend à confondre travail et loisir. Le quotidien est réduit à la consommation pour devenir vide de sens et de projet, les infrastructures (les grands ensembles, la rationalité froide et géométrique des villes et le conformisme du mode de vie urbain) favorisent la passivité du consommateur. L'alternative promue dans le livre collectif, *Les situationnistes en ville\**, est une transformation qualitative de la culture et de la vie quotidienne à travers la créativité.

*\*sous la direction de Thierry Paquot, 2015*

Certains parviennent à s'extirper de ce phénomène et à être contextuels même avec un seul bâtiment (Jean Nouvel à Barcelone). La bonne idée commerciale pour devenir architecte, c'est de vendre un produit identifié. Or la question centrale pour n'importe quel quartier c'est celle du génie du lieu, la singularité, la caractéristique particulière, le bord de rivière qui traîne, la bêtise géographique singulière. Le mode de mise en valeur d'eux-mêmes des architectes est productif de ce chaos désagréable. Même si leurs bâtiments peuvent être attractifs, sympathiques, accueillants, l'absence de pensée du scénario, de la vraie figure invisible qui devrait produire le quartier, se paye par ce chaos, par ce manque de fabrication d'un agglomérat urbain.

Je partage la souffrance des architectes de l'époque contemporaine, je la connais et connais le peu de marge de manœuvre qu'ils peuvent avoir dans leur art. Ils sont le mauvais bouc émissaire de cette situation. Mais dans le cas des grands ensembles, je suis convaincu qu'ils partagent effectivement, avec la maîtrise d'ouvrage, le désastre. Les situationnistes avaient raison de demander qu'ils soient pendus en haut de leurs tours.

### **Le beau rapporte**

Au risque d'en irriter certains, le beau rapporte.

Il rapporte déjà aujourd'hui. La France n'a pas perdu son rang dans le monde. Elle a gagné en rayonnement et en attractivité.

Certes, il y a toutes sortes de polarités, appelées clusters, qui aujourd'hui mettent l'accent sur les forces industrielles et technologiques de la France : la santé, la création, l'innovation et la recherche, la ville durable, la finance, l'aéronautique, les échanges internationaux. Il y a notamment le centre d'affaires le plus grand d'Europe, le cluster de la finance Paris-La Défense, qui s'inscrit en prolongement de l'axe historique conçu par Le Nôtre depuis le palais du Louvre.

Aujourd'hui, l'attractivité mondiale de Paris ne perdurera que par l'élargissement de sa bonne urbanité à tout son territoire. Pour n'importe quel grand ensemble, si l'on comptabilise le prix de construction, le prix de la première réhabilitation, le prix de la deuxième réhabilitation, puis pour finir le prix de la démolition-reconstruction, il est aisé de reconnaître qu'il eut été plus judicieux de faire une seule fois des immeubles avec des beaux jardins comme à Neuilly-sur-Seine.

L'anonymat des décisions coûte extrêmement cher et enlaidit au gré des décideurs anonymes.

[Retour au sommaire](#)

Si Paris fonctionne aujourd'hui, ce n'est pas grâce à une qualité de services, c'est grâce à ce qui est gratuit : le ciel de la Seine. La mise en scène de la ville ne coûte pas un sou contrairement à ce que l'on croit. L'idée circule que le beau coûte cher. C'est faux, d'autant plus que le beau est plus durable. Le beau est plus respectable et donc demande moins d'entretien et de maintenance. Ceux qui ont transformé des quartiers de façon intelligente le reconnaîtront : le beau exalte. Le beau est productif de valeur. Les entrepreneurs modernes ont compris à quel point les conditions de travail des employés étaient importantes en termes de productivité. Ils soignent les lieux de travail de leurs salariés pour améliorer le rendement de l'entreprise.

Cette ville, ce nouveau Paris en grand, intense, agreste et mobile, avec ses 110 km de Seine et toutes ses rivières, avec ses coteaux, avec ce patchwork de villages est uniquement une question d'intelligence et de participation à une intelligence collective par le partage de valeurs communes en matière urbaine.

Paris en grand devra privilégier les matériaux naturels, dits biosourcés, la pierre, le bois, le fer ouvragé, et bannir mentalement et pratiquement tous les produits verriers réfléchissants, tous les produits froids et glaçants, tous les bâtiments répulsifs.

L'habitat sera le rempart face à la déshumanisation du monde. Il devra être assez beau, naturel et agréable pour nous raccrocher à la réalité du monde et à notre condition humaine.

La ville doit être pensée comme un espace de socialisation, de vivre-ensemble.

### 2.2.5. Le traitement de la nuit

Il faut faire une distinction fondamentale entre l'éclairage et la lumière.

Dans Paris intramuros et certains quartiers proches ou contigus, un immense travail de la lumière a été effectué, ce qui lui a valu son titre historique de « Ville Lumière ».

Il faut néanmoins constater que dans les endroits les moins gratifiants de Paris en grand, les populations ne connaissent malheureusement que l'éclairage. Alors que beaucoup d'avenues ont droit à de la lumière cadencée, trop de routes en banlieue n'ont qu'un éclairage cru et brutal censé sécuriser. Il y a un immense travail à faire autour de la lumière dans Paris en grand.

#### Réglementation en matière de pollution lumineuse

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « loi Grenelle II » a introduit des dispositions concernant la prévention de la pollution lumineuse. Plusieurs arrêtés sont venus préciser les prescriptions techniques, notamment en milieu urbain. Les prescriptions en matière d'enseignes publicitaires en ville, résultent ainsi de l'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie, qui interdit par exemple l'éclairage des vitrines et les façades des commerces entre 1 heure et 7 heures du matin. Ce texte en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, est entré en application au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Sources : Légifrance

**Contribution :**

« [La nuit en partage](#) »

Par Yann Kersalé, Plasticien

*« J'aime savoir qu'il existe une ville  
où les femmes aiment marcher de nuit  
sans s'inquiéter des ombres et aussi parce qu'on y  
trouve une station de métro avant la fatigue »*

Dany Laferrière – Paris 1983

### **Le commerce, un facteur d'urbanité**

La densité de commerces et services pour 1000 habitants est 2,5 à 3 fois plus élevée à Paris que dans les autres territoires de la Métropole du Grand Paris. Paris compte 28 commerces et services commerciaux pour 1000 habitants contre 12 dans les territoires de Paris Ouest La Défense (T4) ou Paris Est Marne et Bois (T10) et 8 à Paris Terre d'Envol (T7) et Grand Paris Sud Est Avenir (T11).

La densité moyenne de commerces et services commerciaux dans l'ensemble de la Métropole du Grand Paris est de 16 pour 1000 habitants.

Source : APUR, *L'évolution des commerces à Paris Inventaire des commerces 2017 et évolutions 2014-2017 synthèse mars 2018.*

Paris en grand pourra devenir la « Métropole Lumière » à condition que comme toute ville-monde elle ne s'arrête pas la nuit. L'erreur serait de faire subir à la nuit un faux éclairage du jour, comme cette nuit pourrait distinguer une lumière apaisante et rassurante la nuit, une lumière imitant l'aurore au début de la journée et s'adaptant à la temporalité réelle la journée, surtout lorsque nos métros sont souterrains. La lumière est un élément de beauté peu coûteux pour une ville. Les nouvelles technologies LED<sup>11</sup> coûtent dix fois moins cher à l'installation et leur consommation est huit fois moindre.

### **« Une métropole 24h/24 »**

Tout comme Brême et d'autres villes allemandes l'ont fait, Paris en grand pourrait créer un bureau des temps afin de coordonner les politiques de tous les acteurs qui agissent sur la ville en inculquant une politique temporelle globale et adaptée au rythme de la ville-monde : ouverture de conciergeries ou lieux de services comme des bureaux de poste, ouverture des moyens de transports lors de certains événements.

### **2.2.6. Un droit à l'urbanité pour tous**

La beauté de la ville et la bonne urbanité se définissent principalement par la qualité des espaces publics, par la fierté de chacun pour l'endroit où il habite, du quartier (de son village), de sa proximité immédiate et de la mobilité aisée de son appartenance à la Métropole. La bonne urbanité c'est le rapport à l'autre, la rue qui mélange les genres en continuité, les rez-de-chaussée.

En ce sens, Paris en grand devra initier un réel changement de paradigme sur la mutabilité des rez-de-chaussée. Tous les pieds d'immeubles doivent être mutables dans n'importe quel lieu, surtout ceux qui manquent d'urbanité. Le commerce n'est pas réduit à un commerce normé. Les échoppes d'artisans sont possibles et même encouragées.

---

11. De l'Anglais "light-emitting diode", ou diode électroluminescente (DEL), la LED est un composant électronique et optique qui, en étant traversé par du courant électrique, émet une lumière d'une intensité diffuse et consommant peu d'électricité.

*« Les hommes naissent libre et égaux et leur cadre de vie l'exprime pour chacun. Il faut un droit à l'urbanité pour tous »*

Le siècle de Louis XIV a donné Leningrad (Saint-Pétersbourg), l'œuvre d'Hausmann a donné Buenos Aires. De même, l'oasis métropolitaine intense, agreste, multipolaire sera mondiale. La France qui a donné les droits de l'homme donnera à voir le droit de l'urbanité.

*« L'urbanité c'est la politesse urbaine »*

L'urbanité ce n'est pas être simplement logé, mais habiter dans un lieu identifiable valorisant qui reconnaisse par sa dignité, la vôtre, que vous soyez handicapé ou non, homme ou femme, d'ici ou d'ailleurs. Être dans un quartier qui vous raconte l'histoire du commun, de l'autre en commun, que le quartier soit digne, charmant, souriant, avec sa part de repères et de secrets.

Dans une ville dont chacun sait qu'elle est possible pour tous et accessible à tous dans une métropole dont le monde enfin est désireux d'en être et dont vous êtes fier et qui vous appartient.

Le droit à l'urbanité c'est qu'il n'y ait plus aucun même dont on puisse dire il est de « là-bas », dont l'adresse lui ferme l'accès à l'emploi (en plus du patronyme).

C'est pour chacun le sentiment d'une égalité apparente de destin commun.

Après le droit au droit en 1789.

Le droit à l'éducation de Jules Ferry en 1881.

Le droit à l'accès aux soins de Charles de Gaulle en 1945.

Le droit à l'urbanité est à conquérir.

Paris en grand peut en être le laboratoire.

*« L'Urbanité, c'est le respect visible de l'Autre. »*

Contribution :

« [Aux arbres citoyens](#) »

Par Alexandre Chemetoff, Architecte, urbaniste, paysagiste

### Évolution du climat en région parisienne

On constate une augmentation des températures: les températures minimales ont augmenté de 1,6 °C entre 1901 et 2000, avec une accélération notable à compter de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La hausse des températures minimales a ainsi dépassé en moyenne 0,1 °C par décennie au XX<sup>e</sup> siècle et atteint 0,3 °C par décennie après 1954.

Depuis 1954, elles connaissent une forte augmentation de l'ordre de 0,3 °C par décennie.

En outre les précipitations sont en hausse. Depuis début du XX<sup>e</sup> siècle, elles ont augmenté de 13%.

Source : Agence parisienne du climat

### Régulation du micro-climat

Les toitures végétales ont un impact très important sur les îlots de chaleur urbain. Les villes, de part les matériaux qui sont utilisés pour leur construction (bitume, goudron etc). ainsi que la disposition des bâtiments, ont un albédo assez faible. De ce fait, de l'énergie thermique s'accumule au niveau des surfaces des matériaux, qui par la suite, la transfèrent à l'air ambiant, ce qui a pour conséquence d'augmenter l'îlot de chaleur urbain. La végétation en ville permet de réduire ce phénomène dans la mesure où l'évapotranspiration des plantes refroidit la surface des toitures dans le cas des toitures végétalisées. De plus les plantes possèdent un albédo généralement supérieur aux matériaux.

Source : Collectif « Merci Raymond »

# Partie 3 – Paris en grand : un nouveau modèle de métropole mondiale

## *Les principes*

Paris en grand ne sera beau qu'à ces différentes conditions :

### 3.1. Un Paris en grand oasis et soutenable

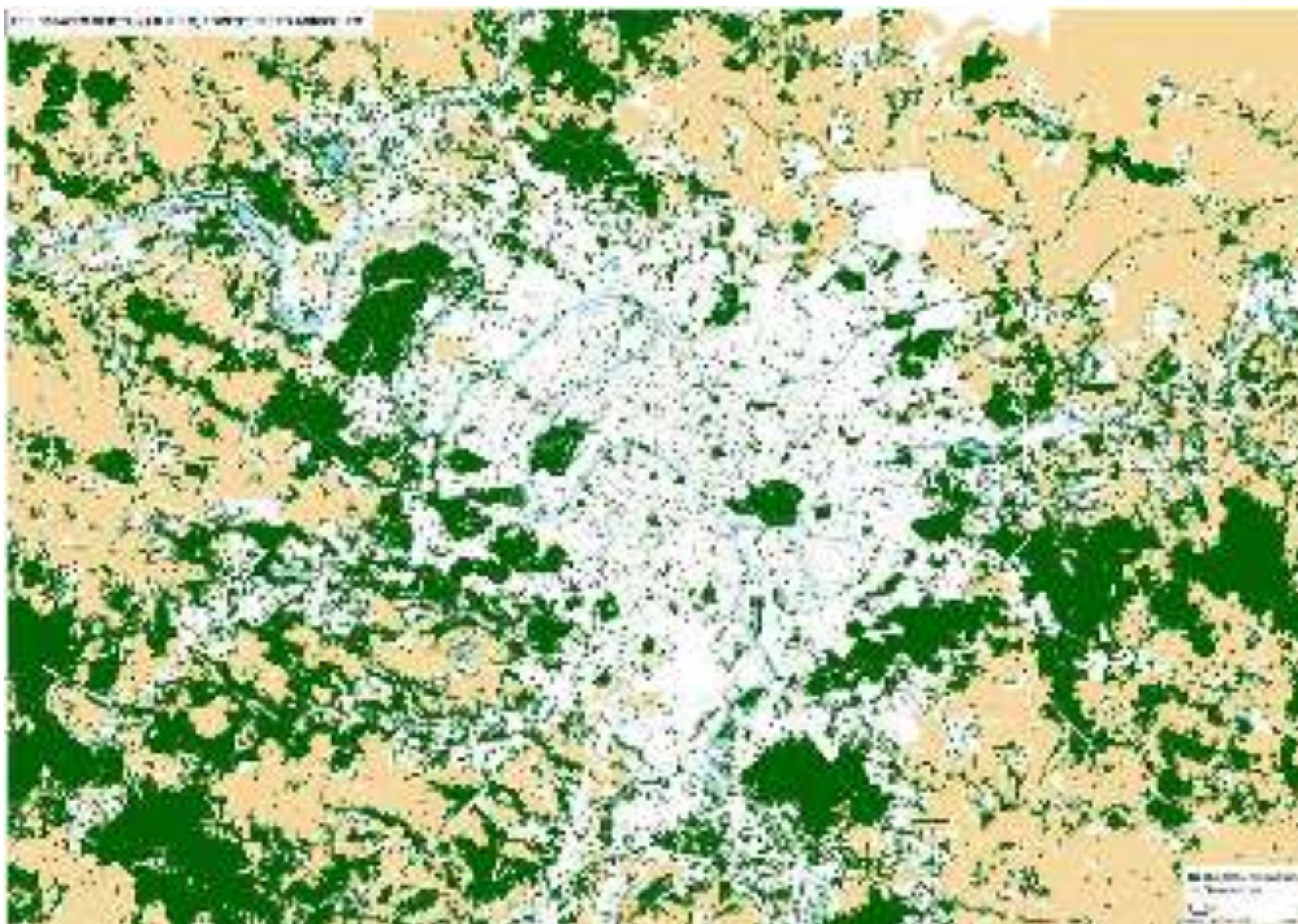
La question du bien habiter pour tous et la question climatique dans Paris en grand peuvent se nouer sérieusement. Paris en grand doit devenir extrêmement intense et en même temps agreste. Il peut combiner l'habitat avec la nature, le jardin et l'agriculture.

Le développement de toute cette pensée agricole, de la fabrication d'un tissu de jardins, permettra de lancer l'idée de la première métropole du monde qui soit une oasis climatique. Une politique volontariste de déploiement de terrasses à rendre obligatoires dans le neuf et à aider dans l'ancien, même dans les airs sur les toits arborés de Paris en grand, une politique de jardins suspendus, de jardins partagés, une politique de plantation intensive partout où c'est possible, peut entraîner une réduction des « îlots de chaleur urbaine » (ICU) et faire baisser la température globale de Paris de 2 à 3 degrés. Une étude réalisée entre 2014 et 2016 par la Mairie de Paris et l'Apur sur les « îlots de fraîcheur » à Paris démontre que les espaces végétalisés participent au rafraîchissement de la ville durant la nuit jusqu'à 2° C pour le plus grand des parcs, le parc Monceau dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement.

*« Paris en grand devient la ville-monde jardin »*

Après la tradition de la « cité-jardin », Paris en grand devient la « ville-monde jardin ».

[Retour au sommaire](#)





## « Respirer... respirer... respirer »

### Contribution :

« [Parcs et jardins métropolitains](#) »

Par Antoine Grumbach, Architecte-urbaniste

### Sur la pollution de l'air :

L'impact de la végétation sur la diminution des concentrations de polluants atmosphériques peut être direct (absorption des polluants) ou indirect (diminution de la consommation énergétique avec le rôle des végétaux sur le climat urbain). Des études ont été menées pour voir la capacité d'absorption du NO<sub>2</sub> par différentes espèces de plantes. Si toutes absorbent le polluant, certaines le font avec plus d'efficacité.

Exemple : le pétunia expérimenté à Los Angeles.

Source : Collectif « Merci Raymond ».

« La dalle du centre commercial Olympiades était déserte en ce matin de décembre, et les immeubles, quadrangulaires et élevés, ressemblaient à des glaciers morts ».

Houellebecq Michel, La carte et le territoire, Partie II chapitre 1.

Un très grand travail sur la pollution doit être effectué. Le bilan carbone peut être modifié, rien qu'en plantant au moins un arbre dans chaque cour parisienne. Il faut développer les transports fluviaux, qui sont en cas de canicule des endroits de fraîcheur.

Paris en grand peut être une occasion écologique absolument formidable, avec tout l'arsenal de l'économie circulaire, collaborative, participative. On peut créer des villes très sympathiques à habiter, très vertes et verdoyantes. Cela va même jusqu'au recyclage des terres, où l'expérience menée actuellement par Antoine Grumbach en fait des éléments structurants du paysage de Paris en grand.

## « Une métropole intense et agreste »

Paris en grand devra combiner intensité urbaine et caractère agreste, ce qui n'est pas contradictoire. Des lieux extrêmement costauds, continus, puissants, denses devront côtoyer des espaces de respiration, par touches plus ou moins grandes, avec une conception des jardins plutôt à l'anglaise, et non pas des « zones parcs ». Le travail de liaisons des parcs et jardins doit pouvoir constituer un large réseau de promenades. Il faut limiter l'étalement urbain, créer des franches limites, villes nature, avec des lisières agricoles productives. Il faut pour cela reprendre l'esprit du Plan Prost...

Une métropole soutenable est une ville qui limite l'étalement urbain et se densifie. Paris en grand doit s'élever – à condition que le sol monte avec – et se densifier. L'attractivité du tout sera ainsi supérieure à celle de la somme des parties.

## « La densité n'est pas l'intensité »

La densité effraie. Il faut savoir que le quartier de l'Opéra est deux fois plus dense que le quartier des tours des Olympiades à Paris. Mais comme celles-ci sont très mal posées sur une dalle, elles opacifient le regard et elles sont accablantes. La scénographie de Paris intramuros est tellement bonne qu'il s'agit de la ville la plus dense du monde. La densité, ce n'est pas qu'une question « juridique », elle se met en scène ou pas. Une ville intense, c'est une ville où chacun sait qu'il y aura du monde et de la solitude possible.

[Retour au sommaire](#)

« *Voltaire : il faut cultiver son jardin* »

### 3.2. Un Paris en grand polycentrique et attractif

L'activité économique est une obsession et une chose suffisamment sérieuse pour qu'elle justifie qu'on fasse à peu près n'importe quoi. La vulgate de pensée insiste sur la mobilité. Le quartier d'affaires de La Défense a été pensé uniquement en termes de bureaux, avec peu de lieux de rencontres, peu d'habitats. Elle devient une ville morte éclairée à partir de 18h. À La Défense, si on trouve deux couples d'amoureux, on a enfin l'impression qu'il s'y passe quelque chose. On voit bien que ce n'est pas une ville car les gens ne marchent pas, ils tracent. On se dépêche d'aller dans le métro. On ne prend pas le temps de se regarder dans les vitrines. D'ailleurs, il n'y a pas de vitrine. C'est un lieu sans sensualité, un lieu où ne circule aucun désir. À La Défense, le seul attracteur de désir, c'est le désir de consommer. Il faut mettre du village dans La Défense et sur ses bords et en faire une promenade.

Ici on ne fait que cohabiter les uns à côté des autres, il n'y a pas de transversalité, pas d'espoir d'échanges informels, contrairement aux principes promus par la pensée du cluster.

Le parcours du Grand Paris Express s'est construit avec la pensée du cluster. Sept clusters ont vocation à être reliés : le cluster de la santé à Seine Amont, le cluster de la création à Saint-Denis, le cluster de l'innovation et de la recherche à Saclay, le cluster de la ville durable à Marne-la-Vallée, le cluster de la finance à La Défense, le cluster de l'aéronautique au Bourget et le cluster des échanges internationaux à Roissy.

Je tiens à préciser que personne n'habite dans un cluster, que personne n'a jamais dit à quiconque « Rendez-vous dans mon cluster ». Dans un cluster, on est censé être monomaniac, comme au Moyen-Âge avec des rues spéciales de couteliers, des rues spéciales de boulangers, etc. Les clusters s'appuient sur quelque chose de précis : la mobilité. Certains lieux sont tellement mauvais qu'on a l'impression que la seule solution une fois arrivé, c'est d'en sortir.

#### La Défense en quelques chiffres :

121 bâtiments construits dont 71 tours  
+ 20 projets en chantier en juillet 2018  
Superficie : 160 ha  
Surface de bureaux: 3 000 000 de m<sup>2</sup>  
Surface de logements : 600 000 m<sup>2</sup> avec 20 000 hab.  
Nombre d'entreprises: 2500 entreprises avec 180 000 salariés  
Quartier touristique: 2 000 000 de touristes d'affaires/an

Source : EPADESA

#### La théorie économique des clusters (ou "grappe industrielle") :

La connaissance est un bien public impur en raison de son caractère tacite. Dès lors, sa diffusion est facilitée à la condition d'une proximité géographique. Cette idée sous-tend la théorie des clusters. Amorcée par David Ricardo, puis Alfred Marshall, c'est Michael Porter qui la véritablement théorise récemment. L'agrégation des industries, acteurs, savoirs-faires et formations liés à un domaine sur un territoire engendre un avantage compétitif à l'échelle mondiale. Les deux grappes les plus connues sont sans doute celles de la Silicon Valley (logiciel & matériel électronique). En France, on peut citer notamment Paris-Saclay, Grenoble ou Toulouse.

Source : SUIRE Raphaël, VICENTE Jérôme, *théorie économique des clusters et management des réseaux*

#### Contribution :

« [Ouvrir les shakras des campus](#) »

Par Jean-François Clerc, Chef de la mission du pilotage des opérations campus, Ministère de l'Éducation nationale

## Le Massachusetts Institute of Technology

Le campus du Massachusetts Institute of Technology (MIT) est intégré à la ville, il est tout en longueur et s'étale le long de Commonwealth Avenue.

Les emplois du temps ne dépassent que rarement la quinzaine d'heures, car l'essentiel du travail a lieu en dehors de cours au travers d'une pédagogie de la découverte. Des temps de rencontre avec les professeurs sont également réservés et ces des derniers sont entièrement disponibles pour leurs élèves en dehors des heures de classe. On compte 1 030 professeurs pour 10 894 étudiants.

*Source : Harvard et MIT :VAILLANT Emmanuel, la pédagogie américaine sous le regard d'étudiants français, L'Etudiant. 11 octobre 2012*

## La consultation des salariés pour le futur siège de Total

Afin de tenir compte de l'opinion de leurs salariés dans le choix du projet devant accueillir son futur siège social, la direction de Total a organisé en mai-juin 2017, une consultation interne. Près de 5000 collaborateurs ont été conviés à donner leur avis et leurs attentes pour le choix du nouveau site. Après enquête le temps de transport depuis le domicile, la facilité d'accès ainsi que sa sûreté étaient les éléments à privilégier pour les salariés. Ils ont exprimé leurs attentes sur la configuration des lieux de restauration ou encore sur des questions plus symboliques comme l'image de l'entreprise que véhiculait l'architecture du site. Les trois projets présélectionnés par la direction ont été évalués à l'aune d'un panel de critères comme le respect de l'environnement, l'esthétisme ou l'ergonomie.

La consultation a abouti au choix de la tour Linky. Ce gratte-ciel de près de 244 mètres de haut (soit le plus du quartier) regroupera entre 5000 et 6000 salariés et sera livré en 2022.

*Source : Consultation interne Total.*

Cette pensée du cluster est déshumanisante et asséchante. Elle donne un monstre urbain sur le plateau de Saclay. Ce cluster de l'innovation et de la recherche, des grandes écoles, n'a pour le moment aucune caractéristique de la Montagne Sainte-Geneviève ou du MIT<sup>12</sup>.

Cette pensée, qui est du super zoning, encore plus « zonarde » que la pensée de la Charte d'Athènes, construit de l'inhabitable. Or, travailler c'est habiter. Les entreprises font d'importants efforts pour transformer leur siège en village aujourd'hui.

Ces clusters doivent être inscrits dans une poétique singulière, qui renvoie à leur environnement, à leur proximité, à leurs trottoirs. Il est impensable de continuer à faire des immeubles de bureaux dans lesquels les rez-de-chaussée ne sont pas habitables par des commerces. Il est absurde qu'il y ait encore des restaurants interentreprises, alors que cela pourrait être des brasseries privées qui servent de cantines à midi, et qui deviennent des bistrotts le soir. La présence de startup dans le Sentier à Paris n'est pas la seule conséquence du déploiement de la fibre optique. C'est aussi parce qu'il y a un art de vivre, une façon d'être.

La vraie attractivité économique de Paris, en réalité, est due à deux fabricants : Louis XIV et donc Le Nôtre ; et Haussmann et donc Alphand. Depuis, on ne vit que sur leurs legs. Au-delà des politiques sociales, fiscales et éducatives, ce qui fait que Paris est encore un attracteur économique à l'échelle mondiale, malgré les traitements absurdes des périphéries et toutes les erreurs de zonage, c'est sa beauté. L'attractivité de Paris, c'est sa beauté.

Il faut oser parler beauté lorsqu'on parle d'attractivité économique plus large dans le Grand Paris. Par exemple, les bords du parc de La Courneuve peuvent très bien être imaginés comme un lieu de travail, en même temps qu'un lieu d'enseignement, qu'un lieu d'habitat, d'hôtellerie ou autres, comme un parc Monceau sur 12 km de périphérie.

Les étrangers qui débarquent à Roissy, au Bourget ou à Orly, sont frappés dès leur arrivée par des paysages de banlieue ingrate. Les Jeux Olympiques constituent une opportunité pour y mettre fin. La France des Lumières ne peut présenter ce visage au monde entier.

Le tapis rouge est déroulé dès que n'importe quelle activité économique se précise, mais on ne fabrique pas du tout les écrins. Il y a peu de pensée de l'environnement des entreprises, de l'interpénétration travail, loisir, habitat. Les représentations des entreprises, c'est celle de la puissance, avec des horribles

---

12. Massachusetts Institute of Technology

tours en verre fumé, aux façades froides et réfléchissantes, sans aucune hospitalité. Alors qu'elles dépensent des fortunes pour attirer des talents, elles offrent un visage désagréable à celui ou celle qui passe à leurs pieds, avec comme visage celui d'un vigile, d'un portique de sécurité ou d'un groupe de fumeurs hagards. Elles devraient apprendre à s'ouvrir sur l'extérieur et à faire partie de leur environnement proche.

Regardons ce qui se passe dans le monde. Même les entreprises de la Silicon Valley sont en train de se rapatrier vers San Francisco. Il y a l'idée de travailler quelque part qui soit digne, charmant, attirant, on revient vers la beauté de la ville, toujours.

### 3.3. Un Paris en grand hospitalier

Les exilés politiques ou climatiques sont de plus en plus nombreux à vouloir arriver en France. Il est de notre devoir d'accueillir dignement ces hommes et ces femmes que la Nation aura désignés comme réfugiés. Créer des cathédrales pour l'accueil des exilés, lieux d'accueil transitoire, des foyers d'accueil de la Nation, des hébergements d'urgence doit devenir la règle.

La politique relative aux exilés est une politique d'accueil liée au droit d'asile. Il faut que cette politique se voie. Julien Beller, architecte, a réalisé un très beau bâtiment provisoire pour l'accueil des migrants à Porte de la Chapelle à Paris. Si l'on veut mettre en place la politique proposée par Daniel Cohn-Bendit de repeuplement des campagnes, qui est un moyen bien plus facile pour intégrer les nouveaux citoyens que la jungle des villes, cela nécessite des lieux à partir desquels ils se répartissent. Au Moyen-Age, les cathédrales étaient des hôtels.

Dans ces cathédrales modernes, d'accueil des exilés, pourront être imaginées des cérémonies de naturalisation solennisant l'appartenance à la Nation française, des réunions de service civique, de remises de décorations, de bourses ou de prix...

*« Il faut ainsi repenser des cathédrales républicaines, des bâtiments symboliques, des lieux sacrés. »*

Lorsque l'Armée du Salut en 1933 souhaitait créer la cité refuge destinée à l'accueil et à la réinsertion sociale, elle a fait appel au plus grand architecte de l'époque Le Corbusier. Ce dernier réalise alors dans

[Retour au sommaire](#)

#### Les GAFAs élaborent des "villes dans les villes"

Les géants de la tech cherchent à stimuler leurs salariés en créant les meilleures conditions de travail possible, et ce jusqu'à éclater les frontières entre vie privée et professionnelle. Devenues des "villes dans la ville", leurs sièges sociaux sont dotés de toutes les structures d'une cité (logements, restaurants, boutiques, salles de sport, banques, espaces verts, réseaux de transports autonomes). A Mountain View dans le Googleplex, les employés peuvent pratiquement vivre en écosystème fermé.

#### Contribution :

« [Affirmer une French Bizz Touch dans l'espace public et au monde](#) »

*Par Natasha Pouget, Membre de la mission Castro, ancien directeur du développement de l'Institut de l'entreprise*

#### London Breed, maire de San Francisco, prudente face à la « smart city »

« A l'heure de la propagation des robots la maire de San Francisco a promis de ne pas laisser les rues de la ville devenir un « laboratoire pour des technologies n'ayant pas fait leurs preuves ». Elle réclame des géants de la « tech » qu'ils se mobilisent pour aider les jeunes défavorisés. Selon l'une de ses propositions de campagne, les lycéens de San Francisco auront droit à un stage-rémunéré- dans la société de leur choix. »

*Source : LESNES Corine, London Breed, maire courage de San Francisco, M Le magazine du Monde, 23 juin 2018.*

## L'urgence sociale en Ile-de-France

Alors que l'Île-de-France ne représente que 18 % de la population française, 30% des français mal-logés vivaient en Île-de-France, en 2017. Cela représente près de 1,2 million de Franciliens mal-logés, soit un Francilien sur dix. En 2015, 633 000 demandes de logement social ont été formulées, contre 80 327 logements sociaux attribués.

Plan grand froid IDF : prévoit 5 240 places.  
Mais au-delà du plan grand froid, en Ile-de-France, l'Etat assure toute l'année 103 000 places d'hébergement d'urgence.

Le dernier comptage des S.D.F en Île-de-France remonte en 2012, il recensait 34.500 personnes, soit 43% des SDF francophones en France.

Selon OFPRA : 24 000 réfugiés étaient répartis dans différents centres d'accueil franciliens à la fin de l'année 2017.

*Source : fondation Abbé Pierre, 22<sup>e</sup> rapport sur l'état du mal logement en France 2017, 31 janvier 2017.  
Centre pour migrants de Paris.*

le 13<sup>ème</sup> arrondissement un paquebot avec une porte d'entrée admirable, qui donne le sentiment d'une dignité très grande. Certes, il s'agit d'une succession de petites chambres les unes à côté des autres, mais l'accueil y est digne et magnifié. Lorsque le baron de Rothschild réalise une fondation pour les jeunes filles en déshérence, battues, violées, ou mères célibataires mineures, dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement, il conçoit des bâtiments somptueux.

### « Des cathédrales de l'accueil »

Plus les gens sont pauvres, plus les questions sont graves et plus les bâtiments doivent être beaux. Les salles de shoot à Paris doivent avoir un nom plus respectueux et plus poétique, doivent être installées dans des bâtiments extrêmement beaux et accueillants, qui ne fassent pas peur et soient même valorisants pour les riverains. Ainsi, une part des problèmes de l'accueil de ces populations serait déjà réglée.

Voici venu le temps des cathédrales modernes et laïques.

Au-delà des exilés, le phénomène de précarisation s'accroît aujourd'hui sur notre territoire et devient de plus en plus polymorphe. La situation de l'urgence sociale ne cesse de s'aggraver, avec plus de 1 million de Franciliens mal-logés. Les effets inflationnistes du coût du foncier sur la crise du logement et l'immobilité pour les plus modestes ne sont plus à démontrer. La réglementation à concevoir concerne les droits et les coûts du sol mais tout autant les conditions de mobilité et la répartition des emplois pour constituer une chaîne vertueuse de la production foncière.

Le logement social non stigmatisant que l'on sait faire aujourd'hui est toujours entravé de règles qui interdisent l'appropriation par leurs habitants.

Au moins trois choses doivent bouger : on doit pouvoir y travailler ; on doit en libérer les rez-de-chaussée ; on doit pouvoir les transformer et en finir avec l'obligation de « devoir les rendre en l'état » dès lors que ce patrimoine a été valorisé par ses occupants.

« *Propriétaire ou pas, il faut que les habitats  
soient appropriables* »

[Retour au sommaire](#)

Si le logement social est traité avec intelligence, générosité en espaces extérieurs, balcons, vérandas, jardins, désengoncé de règles, on peut valablement penser que ce qui compte pour un logement c'est sa capacité d'appropriation et non le droit à la propriété.

Mais cela ne suffit pas. Le logement social peut redevenir une occasion de fierté publique, d'innovation programmatique, d'invention de mixités.

Les mélanges les plus pertinents doivent rassembler les jeunes et les vieux (le mot pudique est intergénérationnel), l'habitat et l'échoppe, le travail et la maison. C'est la vocation des HLM d'inventer des modèles que la puissance publique peut plus facilement mettre en œuvre, une invention de patrimoine qui devient exemplaire pour les promoteurs privés.

C'est le sens de l'intérêt public qui doit diriger le mouvement HLM. Trop souvent, certains sont d'une frilosité déprimante, alors qu'ils n'ont pas le profit comme horizon.

*« HLM, Rien n'est trop beau... »*

Si parfois les HLM sont des producteurs d'obsolescence programmée (à travers la pensée du look), ils peuvent produire les plus beaux objets de fierté publique qui soient.

Ainsi, contribuer à l'identité métropolitaine. L'habitat c'est plus de la moitié des briques de la ville. Que le logement social ne soit plus identifiable comme tel dans un nouveau quartier c'est la moindre des choses, mais pourquoi se priver de singularités qui rendent fiers leurs habitants et leurs promeneurs. Et comment ne pas admirer le travail d'une Catherine Furet qui met des poignées en laiton, des halls majestueux dans ses HLM.

### 3.4. Un Paris en grand doux et circulaire

De nos jours, les premières mobilités sont pédestres, cyclables, glissables, autonomes et individuelles. C'est à partir de cet état de fait qu'il faut penser les mobilités accessibles à tous.

Il y a une évidence. Il faut effacer le périphérique tout en conservant sa capacité de voie rapide. L'A86 peut être transformée, à la manière très belle dont l'avenue Foch est constituée dans Paris, des voies rapides, des contre-allées dans les arbres, des jardins devant les bâtiments. Comme cela, elle joue un

[Retour au sommaire](#)

### Répartition du parc locatif des bailleurs sociaux par département et évolution 2015-2016

Département	Parc locatif social des bailleurs* au 01/01/2016	Logements en Quartier Politique de la Ville (QPV) (%)
Paris	223 470	19,1
Petite couronne	580 292	37,7
Grande couronne	441 023	34
Ile-de-France	1 244 785	33
Dt Métropole Grand Paris	831 265	33

\*hors logements non conventionnés des SEM

Source : DRIEA selon SOeS, RPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### L'habitat intergénérationnel

En Ile de France on trouve par exemple le foyer Jean Bosco ou le centre Parisolidaire qui misent sur l'habitat intergénérationnel. Les différentes générations ne dorment pas automatiquement sous le même toit mais peuvent se retrouver dans des espaces communs tel le réfectoire. Cela contribue à améliorer la qualité de vie des jeunes (pour qui la question du logement reste très compliquée) et des seniors (qui maintiennent un lien social et sont moins en proie au sentiment d'abandon).

**Contribution :**« [L'espace public du Grand Paris, un enjeu civilisationnel](#) »

Par Pierre-Alain Trévelo, Architecte urbaniste

nouveau rôle de centralité intérieure. Enfin, la 104 peut être bouclée mais d'une manière qui combine la rapidité et la douceur.

Le Grand Paris Express mettra 95 % des habitants à moins de deux kilomètres d'une gare. Beaucoup de gares de banlieue aujourd'hui ne sont pas accrochées à une bonne urbanité ou en ont très peu fabriqué. L'un des bénéfices certains qui émergera du Grand Paris Express sera la pose d'icônes, d'éléments de repères dans la ville, à partir desquels l'on pourra reticoter de l'urbanité.

Grâce au développement de la voiture électrique et de la voiture autonome, on peut imaginer avec espoir le développement de mobilités beaucoup moins agressives, particulièrement dans les transports individuels. Il faut aménager la ville de façon à pouvoir subir les chocs des grandes mutations du trafic qui est souvent saturé, et à pouvoir anticiper l'ambition du développement considérable des mobilités pédestres, personnelles, grâce aux trottinettes, gyropodes ou fauteuils électriques.

Ces modes de transports qui existent déjà et pour lesquelles la législation doit s'adapter viennent renverser la partition originelle de l'espace public en ville qui départageait l'usager pédestre, cyclable et automobiliste. Il faut inventer un nouvel espace pour les personnes à moteur. L'une des réponses est de pacifier les routes en ville et de repenser les revêtements et leurs ruptures de dénivelés, de préférer les croisements aux ronds-points, d'identifier des trottoirs.

Il existe également les transports poétiques, car il faut distinguer le besoin de bouger du désir de bouger.

Le tramway, transport poétique par excellence connaît un plébiscite populaire, ses flux sont généralement doublés par rapport aux prévisions initiales. Beaucoup de voyageurs du tramway le prennent pour une autre raison que le besoin d'être transporté rapidement. Le tramway est un événement cinématographique. Il n'a pas les secousses des bus. Les gens se mettent plus facilement en scène les uns par rapport aux autres dans ce mode de transport et il fabrique du *travelling* urbain.

Le transport fluvial est évidemment poétique. Son développement est crédible dans Paris en grand. Le bief de Vitry-sur-Seine jusqu'à Suresnes traversant Paris est de 45 km, encore faudrait-il que la vitesse de circulation puisse évoluer.

Il faut développer les téléphériques et se balancer dans le ciel de Paris en grand. Ils permettent de désenclaver les points hauts de Paris en grand, il est facile avec eux de désenclaver Clichy-sous-Bois et Montfermeil, donc la forêt de Bondy.

[Retour au sommaire](#)

**Échanges lieu habitation- lieu d'emploi en Île-de-France.**

	<b>3 934 892</b> actifs résidant en cœur de métropole	<b>1 342 264</b> actifs résidant dans le reste de l'agglomération centrale	<b>380 555</b> actifs résidant dans le reste de l'Île-de- France
Travaillent en cœur de métropole	90%	42%	26%
Travaillent dans le reste l'agglomération centrale	8%	53%	28%
Travaillent dans le reste de l'Île-de-France	0,60%	3%	44%
Se déplacent en transports en commun	52%	57%	49%
Se déplacent en voiture particulière	30%	30%	15%

Source : IAU-IDF 2015.

La question des jolies mobilités se superpose avec les mobilités d'obligation. Paris en grand peut être le lieu absolument innovant de cette mutation, de même qu'Hausmann est parvenu a posteriori à absorber le trafic automobile par son travail urbain avant même que les automobiles ne s'inventent.

Il existe par ailleurs un système confortable qui a l'avantage de fréquenter la ville, c'est le système des bus. La base des lignes de bus devrait être quadrillée plutôt que radioconcentrique. L'histoire des parcours des bus est à rejouer. Elle est l'héritage d'un long passé. Les bus sont un mode de transport intermédiaire.

Puis, il y a un système génial inventé par Fulgence Bienvenüe : le métropolitain, ou métro. Le métro a la caractéristique d'être fabriqué sous une ville existante.

Alors que le Président Georges Pompidou mal inspiré avait déclaré en 1971 « Il faut adapter la ville à l'automobile », il faut aujourd'hui s'attacher dans Paris en grand à réconcilier la ville et la mobilité.

Il faut dans le même temps imaginer que ce qui a été valable pour les automobiles va l'être d'autant plus pour les véhicules autonomes et électriques. Tout aménagement qui sera fait pour le hard deviendra acceptable pour le soft.

### 3.5. Un Paris en grand intelligent et innovant

#### « City avant d'être smart »

La ville numérique n'est pas à rejeter dès lors qu'elle contribue à l'optimisation des flux pour rendre la ville plus efficace. Par exemple, le numérique permet une sophistication tarifaire qui peut prendre en compte le coût réel, le moment du service et la solvabilité du consommateur. La tarification du métro de Londres s'adapte par exemple aux horaires pour inciter les voyageurs à ne pas emprunter les transports en commun pendant les heures de pointe.

La smart city peut servir à administrer des services que rend une ville, mais son absolutisation est absurde. Le numérique peut compléter la city, mais la connectivité ne peut remplacer l'autre en vrai qui est l'essence de la ville.

Nombre de véhicules par type et en moyenne par kilomètre  
dans les rues de Paris (1980-2010)



« Un camion bleu de la marque mercédès  
Un camion brun Printemps Brummell  
Le 84 va à la porte de Champeret  
Le 87 va au Champ-de-Mars  
Le 70 va Place du Dr Hayem,  
Maison de l'O.R.T.F.  
Le 96 va à la gare Montparnasse  
Darty Réal »

Georges Perec- Tentative d'épuisement d'un lieu parisien, 1982.

#### Contribution :

« [Paris, le soft power urbain et la smart city](#) »  
Par Jean Haëntjens, Economiste, urbaniste



*« Un Parisien réduit sa ville à quelques quartiers il ignore tout ce qui est au-delà, qui cesse d'être Paris pour lui. Puis il n'y a pas ce sentiment presque continu de se perdre qui est un grand charme. Cette sécurité de ne connaître personne, de ne pouvoir être rencontré par hasard. »*

Louis Aragon – Aurélien, 1944

### Chiffres-clés tourisme

Paris Ile-de-France est aujourd'hui l'une des premières destinations du tourisme mondial avec 48 millions de visiteurs accueillis en 2017.

Les touristes représentent 50 % des visiteurs des musées, 8 % du chiffre d'affaires de la RATP, 10 à 50 % des achats dans les commerces de la capitale et enfin plus de 60 % des 16 millions de clients annuels enregistrés dans les hôtels soit 9,7 millions d'étrangers. Le tourisme assure plus de 20 milliards d'euros de retombées économiques.



Une ville de plus en plus belle, appropriable, avec toutes sortes de services du rapport à l'autre, volontiers, mais dans de nouveaux programmes, de grâce ne nous aveuglez pas avec le « smart » comme l'opinion a été floué par la ville verte du mouvement moderne, ni ville, ni jardin.

### 3.6. Un Paris en grand rayonnant

Le rayonnement de Paris en grand est certes économique, mais c'est d'abord son caractère ville-monde, son cosmopolitisme, la fascination que cette « marque » exerce dans le monde, le refuge qu'elle est pour les créateurs, les artistes mais aussi la haute couture, la joaillerie, les industries du luxe, ce que Lacan appelait le semblant.

C'est ce mélange de havre de paix et de port d'attache de l'apparence qui fait Paris. C'est la facilité et la pensée qui se côtoient : futilité de génie, dans la mode, et port d'attache de la pensée pour un grand nombre d'écrivains pas seulement francophones, mais francophiles.

Paris était une fête, Paris en grand peut le devenir, c'est conforme à son génie, chaque nouveau pont amène son imaginaire singulier, chaque promontoire peut devenir un Montmartre ; il faut multiplier les lieux de rayonnement, musicaux, artistiques, technologiques.

Paris en grand doit donner à se perdre dans une éblouissante succession de sollicitations et d'émotions. Un lieu de tourisme très singulier, sur place, inépuisable.

*« Ici je suis ailleurs »*

Paris en grand doit donner aux grandes entreprises l'envie d'y poser leurs valises (au-delà des comparaisons fiscales). Aux chercheurs l'envie de venir partager... en vrai. Aux universitaires le désir de tisser des liens. Dans les « quartiers latins » existants et à inventer. Que le « patrimoine » n'accable pas le patrimoine à venir.

*« Des quartiers latins »*

[Retour au sommaire](#)

# Partie 4 – Une métropole à construire en commun

## *Les moyens – Le trident*

La méthode est simple : le trident

Ce que l'État peut faire ;

Ce que les communes peuvent faire ;

Ce que la société civile peut faire.

Ce râteau a l'avantage de clarifier le potentiel de l'action de chacun dans Paris en grand.

Étonnamment, il permet de penser au-delà des questions de gouvernance.

### 4.1. Ce que l'État doit faire

*« C'est chez nous ! »*

**L'État doit montrer l'exemple.**

Cela fait des années que je fais de la topolitique, c'est-à-dire de la politique et de la topologie.

Pour lancer le Grand Paris, j'avais tenté de convaincre le Président François Mitterrand d'ériger la Grande Bibliothèque Nationale à l'emplacement actuel du Stade de France à Saint-Denis, à deux pas des Rois de France et à deux pas d'une cité qui était l'une des plus difficiles de l'Île-de-France Le Franc-Moisin. Je lui avais également suggéré de construire le nouvel Opéra de Paris au confluent de la Seine et de la Marne. La confluence est toujours un point sensible sur le territoire et peut donner un socle architectural extraordinaire à n'importe quel objet extravagant.

[Retour au sommaire](#)

## « Des Ministères dans Paris en grand »

Aujourd'hui, je propose de placer des ministères régaliens aux alentours de Roissy, notamment le ministère des affaires étrangères à côté de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, tandis que les autres ministères, comme ceux de l'éducation ou de la culture, devraient plutôt trouver place aux alentours de Paris-Orly. Il ne faudrait pas cette fois que les intérêts catégoriels des hauts fonctionnaires fassent obstacle à cette évolution. Les entreprises privées et publiques l'ont fait avec succès.

Il faut multiplier l'attractivité dans les territoires métropolitains, à partir de l'exemple qu'a donné le Val-de-Marne en créant en 2005 le MAC VAL, Musée d'art contemporain installé à Vitry-sur-Seine. Selon cette approche, on pourrait envisager le déménagement de la Présidence de la République à Saint-Denis qui aurait pu s'installer au bout de l'avenue François Mitterrand sur la Plaine Saint-Denis à l'arrivée du RER B. Ainsi, la République aurait pu se désacraliser pour le quotidien et conserver l'hôtel des Invalides pour les grandes cérémonies. Cette pensée peut être démultipliée dans les territoires beaucoup plus petits.

Cette approche de la topolitique prend déjà une forme du point de vue de la situation des bâtiments. Elle permet de dire qu'il faut multiplier la présence partout des grandes institutions publiques, des grands musées, des équipements publics. Parfois, il faut que certains d'entre eux se côtoient dans le même quartier. Cette pensée est valable partout, y compris à petite échelle. Elle s'appuie sur l'idée que plus un territoire est irrigué par deux, trois ou quatre polarités, plus il est circulé, moins il est en impasse, plus il est fluide, plus il est poreux, plus il est villageois.

Il est frappant que le nombre de projets privés culturels et éducatifs de qualité qui se sont développés dans Paris depuis quelques années, Fondation Vuitton au Bois de Boulogne, Musée Pinault en cours d'installation à la Bourse du Commerce, École 42 dans le XVII<sup>ème</sup> et Station F de Xavier Niel dans le XIII<sup>ème</sup>.

Avec Paris en grand, ce type d'initiatives doit se multiplier, désormais en dehors du périphérique. La révélation de nouveaux pôles de beauté devrait aider la multipolarité du territoire. Mécènes et philanthropes sortez du tropisme parisien...

### **Sièges de grandes entreprises françaises en banlieue**

ADP: Roissy  
Dassault- Systèmes: Vélizy-Villacoublay  
L'Oréal: Clichy  
SNCF: Pleyel St Denis  
Vinci: Rueil-Malmaison

### **Sièges de grandes entreprises étrangères en banlieue**

Colgate-Palmolive: Colombes  
Ericsson: Massy  
IBM: Suresnes  
McDonald's France: Guyancourt  
Nestlé: Noisiel

### **Le caractère neutralisant du PEB**

Au voisinage des aéroports, les conditions d'utilisation des sols exposés au bruit sont fixées par les articles L. 112-3 à L. 112-17 et R. 112-1 à R. 112-17 du Code de l'urbanisme.

Les SCOT, les PLU, les plans de sauvegarde et de mise en valeur, les cartes communales doivent être compatibles avec ces servitudes d'urbanisme (art. L. 112-4 Curb).

Imposé par le code de l'urbanisme autour des aéroports, établi par le préfet, le PEB est un document à caractère préventif qui vise à maîtriser le développement de l'urbanisation, afin d'éviter l'installation de nouvelles populations dans les zones soumises aux nuisances sonores aériennes (art. L. 112-10 Curb).

*Source : Légifrance.  
Voir annexes page 164*

### **La loi sur la question de l'inondable**

La loi Grenelle II (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010) a redéfini les différents échelons de compétence en matière de gestion du risque inondation. L'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, par leurs actions communes ou complémentaires, concourent à la gestion des risques d'inondation (art. L. 566-2 II Cenv).

Le préfet de région anime et coordonne la politique de l'État en matière d'évaluation et de gestion des risques d'inondation (art. L. 213-7 Cenv).

Les dispositions relatives à ces différents outils, issus de la loi Grenelle II, sont codifiées au sein du Code de l'environnement (art. L. 566-1 à L. 566-13 et R. 566-1 à R. 566-18).

*Source : Légifrance*

## **Légiférer à l'occasion de Paris en grand**

### **1) Le Plan d'Exposition au Bruit**

Il faudrait que le Parlement n'abandonne pas des décisions aussi sérieuses que la protection contre le bruit, l'environnement, la santé publique et la manière zonarde de penser l'espace qui est le lot de l'urbanisme contemporain :

Le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) fige les villes dans leur état existant. Elles ne peuvent plus rien construire à moins de détruire l'équivalent de logements qu'elles voudraient construire. On ne peut pas réfléchir à une ville qui ne grandirait que de ce qu'elle enlève, qui resterait éternellement stable. C'est l'inverse de ce qu'est une bonne manière de faire la ville. Une ville ça peut grandir, ça peut perdre des habitants et devenir plus confortable, ce qui a été le cas de Paris en un siècle. Mais une ville, ça doit vivre et pouvoir s'étendre malgré les nuisances qui l'entourent.

Or, le dispositif de PEB qui unit la taxe aux constructions existantes est complètement pervers... Une fois que l'on constate qu'il y a des endroits où habiter avec le bruit des avions est possible, comme d'autres habitent avec le bruit des chemins de fer, comme d'autres habitent avec le bruit des grands boulevards, il est évident que les meilleures techniques anti-bruit doivent être utilisées.

En application du PEB, on est en train d'imaginer des quartiers entiers uniquement remplis soit de commerces, soit d'activités, soit d'hôtels, dépourvus de logements comme à Gonesse. Il est évidemment impensable de considérer qu'avec cela on fera une bonne ville.

Des expérimentations doivent être tentées sur ces territoires pour y construire des quartiers anti-bruits et anti-vibration de qualité. Autour des aéroports, il y a des bassins d'emplois majeurs. Les salariés de la zone aéroportuaire qui travaillent en horaire décalé seraient peut-être ravis de se loger près de leur lieu d'emploi alors que les nouvelles générations d'avions font moins de bruit ? (Bassin d'emplois d'Orly : 60.000 personnes, 60% travaillent en horaires décalés).

### **2) L'inondable**

La question de l'inondable est délicate. L'imperméabilisation des sols conjuguée aux phénomènes climatiques extrêmes a donné aux dangers de l'inondation des moments critiques, malgré des formes de régulations. Cette question de l'inondable est gérée de façon administrative, dont les critères de

[Retour au sommaire](#)

décisions ne sont pas nationaux. Selon que le préfet est plus ou moins averse au risque, les zones concernées sont plus ou moins grandes.

Or, Paris est organisé autour de la Seine. Paris en grand le sera aussi. Les fleuves sont les éléments poétiques de ce territoire. Il faut apprendre à exploiter ce potentiel extraordinaire comme l'ont fait avant nous les Néerlandais et les Britanniques. Des manières innovantes de construire permettent de gérer les débordements sans y faire obstacle. Des expérimentations pourraient être lancées dans des lieux exposés à ce risque. On sait faire ! Pourquoi interdire ?

### 3) La bien-pensance contre la pensée au nom de la santé publique

Les élèves des établissements scolaires récents sont protégés de tout contact avec les débits de boissons. Il y a des règles d'écartement des bistrotiers par rapport aux établissements scolaires. Il faut constater que ces règles ne valent que dans les endroits où il n'y en avait pas préalablement à l'adoption de la loi. Alors que chacun sait que les deux meilleurs lycées de Paris, sans faire d'élitisme, Henri IV et Louis le Grand, sont dans un quartier de bistrotiers. Il n'y aurait pas eu de révolution française, pas de littérature, pas de peinture, pas de poésie, s'il n'y avait pas de cafés. Les cafés ont été et sont toujours les éléments centraux de la sociabilité. Les cafés sont parfois des maisons de jeunes et de la culture. Il faut que cette loi hygiéniste soit repensée.

### 4) Libérer les rez-de-chaussée

Il y a un réel problème d'occupation des rez-de-chaussée. Il semblerait judicieux que le Parlement autorise la modification générale de tous les rez-de-chaussée et une pensée du commerce et de l'artisanat qui ne soit pas trop réglementée. Cela restaurerait cette idée qui fait partie du grand bonheur de la ville : les petits métiers et les échoppes. Il faut pouvoir déréguler les rez-de-chaussée et ainsi revitaliser les rues, mélanger le travail et l'habitat à l'ère du numérique, ces nouveaux lieux favorisant le lien social.

Selon Michel Houellebecq, dans « Soumission », l'avenir de l'époque dans laquelle nous sommes est l'artisanat. Le commerce fut-ce-t-il très petit, est l'un des moyens d'intégration les plus rapides et les plus autonomes, qui provoque un enracinement et ne nécessite pas un parcours initiatique salarié.

#### **Restrictions sur l'emplacement des débits de boissons aux abords des lycées nouvellement construits :**

L'article L. 3335-1 du Code de la Santé Publique permet au représentant de l'Etat dans les départements de délimiter, par arrêté, les distances auxquelles les débits de boissons à consommer sur place ne peuvent être établis autour des établissements d'instruction publique et établissements scolaires privés ainsi que tous établissements de formation ou de loisirs de la jeunesse.

*Source : Légifrance*

#### **Créer un texte relatif la mutabilité des rez-de-chaussée d'immeubles dans leurs usages :**

Il s'agirait de proposer, par exemple, l'introduction de dispositions au sein du Code de l'urbanisme visant à imposer aux auteurs des documents de planification d'urbanisme des contraintes d'usages pour les pieds d'immeubles : des commerces, des équipements publics, des équipements privés communs.

Les pieds d'immeubles ne pourraient ainsi pas faire l'objet d'une commercialisation classique en logement et devraient être réfléchis en amont par les auteurs des documents d'urbanisme, en vue de créer de l'urbanité.

### **L'amendement sur les constructions autorisées le long des autoroutes :**

Articles L. 111-6 à L. 111-10 C.Urb. initialement introduit par l'article 52 de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 (« Amendement Dupont ») interdisant notamment, en dehors des espaces urbanisés des communes, les constructions ou installations et ce, dans une bande de cent mètres de part et d'autre de l'axe des autoroutes, des routes express et des déviations au sens du code de la voirie routière et de soixante-quinze mètres de part et d'autre de l'axe des autres routes classées à grande circulation.

Source : Légifrance.

### **5) Sortir du rang l'amendement Dupont**

Enfin, un amendement empêche de construire le long des autoroutes pour des raisons de contraintes sonores et de pollution visuelle et environnementale. Cependant, cette disposition trop restrictive empêche même de travailler à la pacification des abords des autoroutes et accentue la frontière des infrastructures routières. Au lieu d'interdire de manière abrupte, nous pourrions imaginer une législation moins bloquante mais prévenante sur le sujet.

*« L'intelligence plutôt que l'interdit »*

Il faut que le Parlement qui a légiféré sur le droit à l'erreur, la loi pour un État au service d'une société de confiance, le fasse aussi sur la liberté de faire, le risque de faire.

## **4.2. Ce que les maires et groupements de maires doivent faire**

Un éloge des maires doit être fait. Il s'agit du représentant du peuple le plus populaire dans notre pays.

La bonne idée pour fabriquer Paris en grand, c'est de regrouper les communes par projets. Cette idée nous extrait de l'obsession de la gouvernance, prône des regroupements de communes sur un des grands thèmes qui les fédèrent au-delà de leur intercommunalité, de leur département, de leur voisinage.

Les chapelets ad hoc couvrent toute la surface de Paris en grand dense.

*« Partout je suis au centre »*

La question d'être quelque part, la question des 3001 villages est une question sérieuse.

La question de grands projets par groupes de communes n'est en rien contradictoire avec la capacité communale d'aider à l'enracinement de ses villages mixtes. Mais le groupement de communes permet de fabriquer un Paris en grand qui a du sens. La même commune peut d'ailleurs se trouver au bord de la Seine, le long d'une nationale, porter un Fort, et peut se trouver dans plusieurs coalitions de communes. Cette manière de raisonner par chapelets de communes est une invention qui aide mentalement à sortir de l'accablement administratif et de l'obsession des limites entre collectivités.

[Retour au sommaire](#)

Il faut inventer autour de ces chapelets d'événements naturels ou culturels cohérents des grands projets urbains pour Paris en grand. Cela n'empêchera pas de faire du travail de dentelle, afin que Paris en grand s'incarne, qu'il existe aux yeux des habitants comme aux yeux du monde. Ces scénarios doivent être inventés par les fabricants urbains qui dicteront leur poésie aux opérateurs.

Les coalitions de communes autour de projets sont la trame non institutionnelle du projet. Cela n'empêche pas de lancer l'idée, à l'image de l'histoire formidable des familles qui se battaient à San Gimignano en Italie pour que leur tour monte de plus en plus haut, une bataille de San Gimignano à l'échelle de 432 communes de Paris en grand, exaltant leur singularité.

On peut regrouper par exemple les communes de Paris Seine aval, les communes de Paris Seine amont, les communes autour du Port de Paris (Gennevilliers, Argenteuil, Epinay-sur-Seine), les sept communes du Parc de la Courneuve (deux dans le Val-d'Oise et cinq en Seine-Saint-Denis), les communes des Hauts de Belleville (du XX<sup>ème</sup> arrondissement de Paris jusqu'à Clichy-Montfermeil), les dix communes autour d'Orly, les communes de l'aéroport de Roissy, les communes des grandes avenues de Paris en grand, les communes dans lesquelles des nouveaux ponts vont s'installer, les communes autour des lacs, les communes des sites des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, les communes du boulevard périphérique qui n'est pas uniquement parisien, les communes de l'autoroute A86, les communes de la 104...

- Les communes du Grand Roissy
- Les 10 communes de l'aéroport Paris-Orly
- Les communes de Paris Seine amont
- Les communes de Paris Seine aval
- Les 7 communes du Parc Georges Valbon
- Les communes du plateau de Saclay
- Les communes des forts et des corniches
- Les communes des promontoires
- Les communes des lacs
- Les communes des nouveaux ponts
- Les communes des avenues
- Les communes des Nationales
- Les communes du boulevard périphérique
- Les communes de l'A86
- Les communes de la Francilienne (la 104)
- Les communes des sites Olympiques
- Les parcs et jardins

### « Réinventer la Seine »

L'appel à projet « Réinventer la Seine » a permis à 174 équipes du monde entier de proposer des projets innovants d'aménagement de 35 sites des bords de Seine, sélectionnés au préalable par les organisateurs partenaires que sont les communes de Paris, Rouen, Le Havre ainsi que le système Haropa Ports. Cette opération est innovante tant par son format d'aménagement multi-sites, que par son terrain, à savoir la Seine de Paris jusqu'à son estuaire. A noter également que ces implantations seront fondées sur des conventions d'occupation temporaire de 7 à 20 ans et que chacune des infrastructures pourra être démontée rapidement et pourra résister à une inondation. A l'issue du processus, 72 équipes ont été retenues pour des projets d'ampleurs diverses, allant de l'aménagement de la Place Mazars Quai de la Rappée à Paris par le promoteur RE et les architectes Laisné et Roussel, à une usine de recyclage pour déchets de chantier exploité par le groupe Paprec à Ivry-sur-Seine, en passant par un casino sur l'esplanade Saint-Gervais à Rouen.

Source : « Réinventer la Seine »

Par ailleurs, il y a des lieux singuliers qui peuvent constituer de nouvelles polarités : des lieux exceptionnels, des lieux rayonnants, des objets iconiques, des jardins extraordinaires, des nouvelles cartes postales :

- Champs Elysées du Bourget
- Port de Paris en grand (Gennevilliers Argenteuil)
- Rungis ouvert à tous
- Parc de La Courneuve
- Canal de l'Ourcq
- Lac de Vaires-sur-Marne et ses communes

### Le permis de faire

L'article 88 de la loi du 7 juillet 2016, avait introduit à titre expérimental dans la législation française, la possibilité pour les maîtres d'ouvrage, de déroger aux normes encadrant les moyens de construction en matière de création, d'architecture et de patrimoine, sous réserve de parvenir aux mêmes résultats poursuivis par lesdites mesures d'encadrement. Toutefois ces mesures dérogatoires restaient limitées dans leur champ d'application (logement social, équipements publics), dans leur objet (accessibilité et sécurité incendie) ainsi que dans leur mode de traitement (instruction et contrôle au niveau national).

**Le projet de loi « Pour un Etat au service d'une société de confiance » du 27 novembre 2017 prévoit que le gouvernement pourra étendre, par ordonnance, cette logique expérimentale à un champ beaucoup plus large. En outre il s'agirait de substituer aux obligations de moyens dans le code de la construction, des obligations de résultat ; la garantie étant que le maître d'ouvrage apporte la preuve qu'il parvient à « des résultats équivalents » par des « moyens innovants ».**  
**Pour plus de détails voir annexes (page 166).**

*Source : Légifrance, Assemblée nationale*

Au Bourget sur la route nationale 2, on peut fabriquer une avenue intense de deux kilomètres de long avec une animation déjà-là à renforcer par une mise en valeur du Musée de l'Air et de l'Espace. Une avenue urbaine, chic et populaire. Il faut imaginer des Champs Elysées et en montant vers le Nord, en tournant à gauche, on trouve le plus grand aéroport d'affaires d'Europe.

A Gennevilliers, le port s'ouvre partout où il n'y a pas de contrainte Seveso, des darses deviennent habitées et actives comme c'est le cas à l'entrée d'Issy-les-Moulineaux sur la Seine, où la ville s'installe : habitat, travail, école, cafés-restaurants, hôtels et pourquoi pas un Opéra (deux pour 10 millions d'habitants c'est court). En face à Argenteuil, on répond à ce port, de nouveaux ponts y apparaissent : cela devient une immense place publique aquatique (la Seine est au milieu).

### *« Le plus beau ciel du Grand Paris »*

Si le Marché d'Intérêt National de Rungis lève son péage, garde sa spécificité et son fonctionnement, il y a largement la place pour construire des avenues et des rues, des hôtels autour du ventre de Paris en grand.

Si les sept communes autour du Parc Georges Valbon qui en font le tour s'unissent et s'organisent pour l'ouvrir et le désenclaver, cet endroit peut devenir aussi important dans Paris en grand que Central Park à New York (il est plus grand).

Le Canal de l'Ourcq est une des plus belles promenades de Paris en grand. Il faut conforter le travail déjà engagé, le rendre encore plus attractif. La dualité Nationale 3 et Canal de l'Ourcq en fait une des plus belles avenues de Paris (les platanes sont déjà là !).

[Retour au sommaire](#)



Au Lac de Vaires-sur-Marne à l'Est de Paris en grand, on pourrait créer le lieu de pèlerinage de la République Métissée, et pourquoi pas retenter d'édifier Babel...

Il faut révéler ces lieux et y libérer les ardeurs, en cherchant à en trouver le financement privé sous contrôle public.

### 4.3. Ce que la société civile peut faire ou pousser à faire

La société civile peut être définie comme l'ensemble des citoyens, des associations et des acteurs du monde économique.

Pour fabriquer ce Paris en grand, il faut prendre tous les citoyens *as an artist*. Chacun peut voir, se promener, comprendre, mesurer. Tout le monde peut s'approprier l'espace public.

Il faut mettre du mou dans l'application de la loi et encourager l'innovation. Les hygiénistes et les bureaucrates ne doivent pas l'emporter. Certaines architectures spontanées sont parfois bien plus belles que des architectures délibérées et beaucoup plus belles que les architectures de stockage.

*« Du mou ! »*

Les projets coopératifs, les initiatives de construction coopérative, les mouvements des castors de nouveau type doivent être encouragés. Il faut donner de la liberté sous le contrôle municipal.

Ne pas oublier les jardins partagés, les jardins sur les terrasses, les jardins familiaux, l'agriculture urbaine.

Encourager le mouvement des folies de la Villette que lance l'Etablissement Public de la Villette.

Réintroduire les guinguettes tuées par Bercy qui voulait compter les pièces dans les chapeaux des artistes.

Il y avait des buvettes dans les arbres en 1900 au Plessis-Robinson. Il faut que la société civile occupe la nuit. Au détour d'une promenade. Il faut réinventer la culture de l'éphémère.

Faire comme dans le XIV<sup>ème</sup> arrondissement à Paris, associer des habitants à la mise en place de structures éphémères de mobilier urbain.

Cette approche peut être étendue à la création de structures provisoires pour le bal, la buvette, la musique et le barbecue.

[Retour au sommaire](#)

**Contribution :**

« [Le grand Paris est aussi une affaire de liberté](#) »  
Par Dominique Alba, Directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme

**Contribution :**

« [Paris en grand : Pour une nouvelle bohème](#) »  
Par Serge Hureau, Chanteur, Metteur en scène

**Contribution :**

« [Paris en grand : une culture participative qui lie l'avant-garde au festif](#) »  
Par Olivier Hussenet, Comédien, Chanteur, Formateur

**Contribution :**

« [L'urgence d'agir ensemble](#) ».  
Par Julien Beller, Architecte

### Les permis de construire

Un permis de construire est exigé pour la construction d'une maison individuelle. Le dépôt s'effectue en mairie. Il est octroyé ou refusé par le maire dans un délai de deux mois.

Dans les communes situées dans une zone urbaine dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) un permis de construire est exigé pour la construction d'un abri de jardin si celui-ci entraîne la création de plus de 40m<sup>2</sup> de surface de plancher (20m<sup>2</sup> à Paris).

Pour la construction d'un mur, une simple déclaration préalable de travaux est nécessaire si la hauteur du mur est supérieure ou égale à 2 mètres.

Source : Légifrance.

Le laisser aller, le laisser faire, l'exaltation des singularités, l'arrêt du tatillonnage contrôleur, pourraient transformer Paris en grand comme un immense cabinet de curiosité.

De leur côté, les citoyens peuvent s'organiser dans des vieilles usines et travailler de façon collaborative, « coworker », créer leurs propres petits phalanstères.

On peut espérer que la participation citoyenne démultipliée et jubilatoire ait des effets sur la civilité de tous. C'est le « pari du beau » où chacun agit.

### « Des folies partout, des jardins partagés, ouvrons des guinguettes »

À l'occasion de la consultation de 2008 sur le « Grand pari de l'agglomération parisienne », Yves Lion a proposé pour les zones pavillonnaires dans le Grand Paris la possibilité de pouvoir doubler la superficie totale des maisons individuelles existantes, afin d'augmenter le patrimoine, de créer de la valeur, le tout avec des procédures de permis de construire accélérées, une simple déclaration de travaux jusqu'à 250 m<sup>2</sup>.

Cette idée simple crée un « effet richesse » pour les propriétaires de pavillons. Cela densifie le territoire et contribue à augmenter l'offre de logements.

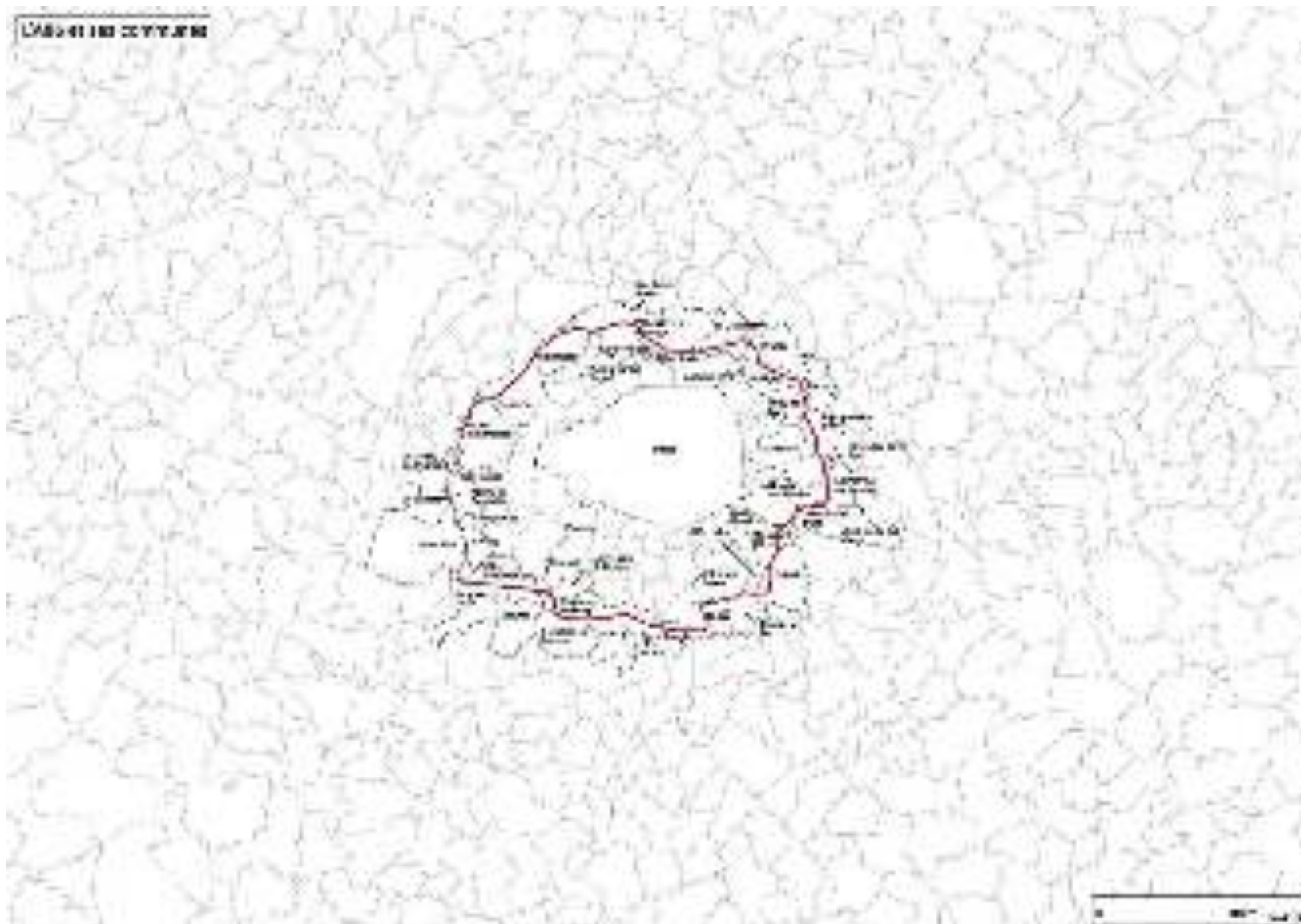
La seule question que posent les zones pavillonnaires, ce n'est pas leur uniformité de toiture, mais la délimitation de l'espace public. Elles deviennent de plus en plus des maisons particulières. Les barrières et les limites de l'espace public et de l'espace privé sont les seuls éléments qui doivent être soumis au permis de construire. Ce qui est vraiment vu et senti par tous c'est la limite.

La norme, la règle et la loi constituent trois champs qu'il est nécessaire de distinguer :

- la loi s'impose à tous ;
- la règle accompagne la loi ;
- enfin, toute une série de normes s'accumulent : certaines tout à fait légitimes et qui ne peuvent faire l'objet d'un retour en arrière, d'autres relevant d'une passion terrible de l'administration pour le découpage de règles, de responsabilités et de contrôle. Alors les normes s'accumulent pouvant aller jusqu'à se contredire et transformer le sens commun.<sup>13</sup>

---

13. Rapport de Roland Castro à Christine Boutin « Le Logement de tous au service de l'Urbanité » (2008)



<i>Ce que l'État doit faire :</i>	<i>Ce que les communes et regroupements de communes ad hoc doivent faire :</i>	<i>Ce que la société civile peut faire ou pousser à faire :</i>
<p>Récupérer le foncier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Port Autonome, la RATP, la SNCF, les forts militaires, les directions de la construction des universités...: C'EST CHEZ NOUS !</li> <li>- Réglementation sur le plan d'exposition au bruit</li> <li>- Réglementation sur l'inondable</li> <li>- Réglementation sur la réversibilité des rez-de-chaussée</li> <li>- Réglementation sur la licence IV à proximité d'établissements scolaires</li> <li>- Revoir l'amendement Dupont</li> <li>- La loi sur la liberté de faire Délocaliser des Ministères en banlieue</li> </ul> <p>Les nouvelles réglementations peuvent faire l'objet d'expérimentation avant d'être présentées au Parlement</p>	<p>Se réunir en regroupement ad hoc pour penser leur commune dans un ou plusieurs territoire(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand Roissy</li> <li>- Orly</li> <li>- Paris Seine amont</li> <li>- Paris Seine aval</li> <li>- Parc Georges Valbon</li> <li>- Plateau de Saclay</li> <li>- Les Forts et corniches</li> <li>- Les promontoires</li> <li>- Les lacs</li> <li>- Les ponts</li> <li>- Le boulevard périphérique</li> <li>- Les nationales</li> <li>- L'A86</li> <li>- La Francilienne (la 104)</li> <li>- Les sites olympiques</li> <li>- Les parcs et jardins</li> </ul> <p>Avec des lieux majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Champs Elysées du Bourget</li> <li>- Port de Paris en grand (Gennevilliers Argenteuil)</li> <li>- Rungis ouvert</li> <li>- Parc de la Courneuve</li> <li>- Canal de l'Ourcq</li> <li>- Lac de Vaires et ses communes</li> <li>- Structure bureau des temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le commerce moderne participatif</li> <li>- Les jardins partagés</li> <li>- Les initiatives artisanales</li> <li>- La loi Sarkozy</li> <li>- La fin du permis de construire pour la surélévation en agrandissant (Projet d'Yves Lion)</li> <li>- Installation de guinguettes</li> <li>- Des kiosques à musique moderne</li> <li>- Des cafés provisoires</li> <li>- Des lieux de pique-nique</li> <li>- Des initiatives agricoles</li> <li>- Des gymnathèques</li> <li>- De l'intergénérationnel</li> <li>- Des fontaines</li> <li>- Les entreprises doivent sortir sur le pas de leur porte</li> </ul>
<b><i>Faire son travail Décorporatiser !</i></b>	<b><i>S'unir sans structure, Donc ad hoc</i></b>	<b><i>Libérer les initiatives</i></b>

# Partie 5 - La fabrique de Paris en grand

## 5.1. Le réveil des intellectuels

Il faut un réveil intellectuel, c'est-à-dire de tout le monde pour l'urbanité, pour le rapport à l'autre.

En finir avec l'intellectuel pétitionnaire. Dénoncer ne suffit pas. La tradition de l'intellectuel qui dénonce c'est Zola qui l'a initiée avec l'affaire Dreyfus et c'est formidable, mais dénoncer ne suffit pas, ne suffit plus.

Encourager l'intellectuel fabricant. Encourager les forces de proposition, les forces d'invention, les innovateurs sociaux. Il faut une reconnaissance sociale importante à tous ceux qui prennent des risques.

*« Encourager l'intellectuel fabricant »*

En finir avec la pensée administrative qui sait seulement appliquer le règlement. Il faut que les agents publics soient plus responsables et ne se défaussent pas derrière leur hiérarchie (s'inspirer du pouvoir d'appréciation dont disposent les Inspecteurs des Impôts dès lors qu'ils ne se trouvent pas en situation de compétence liée).

Les citoyens traités comme des artistes sur la question urbaine. Il ne faut pas qu'ils soient simplement consultés avec leurs préjugés, mais qu'on leur donne la possibilité d'évaluer le projet, et qu'on leur laisse un pouvoir d'initiative. Bien utilisé, le numérique offre des possibilités formidables de préfiguration, de pédagogie participative.

Le citoyen dispose déjà des moyens de connaissance technique des projets, il n'a pas les moyens de pouvoir en apprécier le sens.

Relancer la pensée en France, qu'elle ne soit pas simplement dénonciatrice mais qu'elle soit projectuelle, non pas annonciatrice de désastreuses nouvelles, que l'utopie concrète soit son horizon.

*« Je m'insurge pour »*

## 5.2. Inventer un nouveau statut de scénariste urbain

### La place de l'architecte

Bernard Huet, un excellent pédagogue, et un architecte très attaché à l'espace public et à l'urbain, disait volontiers « la moitié de la qualité d'un bâtiment dépend du maître d'ouvrage ». Les architectes sont de fait les fossoyeurs d'eux-mêmes, de leur art en l'enfermant dans l'objet et en ne l'élargissant pas à la question urbaine. Ils sont les boucs émissaires de la tragédie urbaine que les gens fréquentent. À part dans des villas somptueuses ad hoc, presque des villas « sandwich », les meilleurs d'entre eux n'habitent pas dans ce qu'ils ont construit.

Comme le montrent les grands ensembles qui se sont fabriqués à cause de la puissance d'une idéologie totalitaire (« de l'air, du soleil et de la lumière pour tous ») issue du texte sacré, divin, de la Charte d'Athènes, les architectes aiment les idéologies. Sinon, ils aiment bien les mitoyens, puisqu'au moins entre deux mitoyens, c'est un travail de dentiste. On peut imaginer une dent un peu différente des dents d'à côté. Ça s'arrange et ça peut même être joli dans le visage de la rue. Entre mitoyens, on peut dire qu'ils sont tranquilles. S'ils sont sans filets, beaucoup d'entre eux encore pensent qu'il faut chercher le nord et mettre les pièces à vivre au sud et que c'est ça qui suffit pour fabriquer un bon logement. Les superposer tous au nord ou tous au sud peut paraître pour certains une bonne idée (c'est le cas des grands ensembles).

Les idéologies modernes en évangiles ont du mal à faire des places carrées, car il y a fatalement un des côtés de la place qui est au nord. Un architecte de la Charte d'Athènes ne peut pas comprendre la place des Vosges. Cette place extrêmement grande possède à la fois un aspect royal, et en même temps un aspect résidentiel puisque les barres sont divisées en pavillons, comme des maisons collées. La place des Vosges est un exemple très intéressant d'urbanité, de grandeur et de domesticité avec évidemment des façades au nord, tout en étant inscrite dans une ville.

Avant 68, les architectes avaient une formation à l'École des Beaux-Arts qui était centrée sur l'objet et pas n'importe quel objet, au minimum un immense musée, la villa d'un grand propriétaire, des programmes somptuaires qui n'existent que rarement dans les villes. Il n'y avait aucun travail sur l'habitat, qui fabrique pourtant 90 % des briques de la ville.

Le corpus idéologique des architectes est faible du côté de l'urbain, du côté de la culture urbaine, de la reconnaissance de la sédimentation comme un art de la fabrique de la ville, elle est loin du rapport entre

[Retour au sommaire](#)

### Le marché de définition

Le marché de définition permettait au pouvoir adjudicateur de prospecter sur les conditions d'établissement d'un marché ultérieur lorsqu'il n'était pas en mesure de préciser les buts ni les techniques à utiliser ou les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Toutefois ce type de marché, autrefois régi par les articles 73, 74 et 168 du code des marchés publics, a été abrogé par le décret du 26 avril 2010, qui faisait suite à la condamnation de la France par la Cour de justice des Communautés européennes du 10 décembre 2009. La Cour avait en effet estimé que le marché de définition était contraire à la directive 2004/18/CE du parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services.

Source : Légifrance

spontané et délibéré qui est l'ordinaire de la fabrique de la ville. Cela se ressent dans l'histoire même de l'architecture, où par exemple dans toutes les études d'architecte, la maison de Rietveld à Utrecht est figurée dans les ouvrages comme isolée. Alors que quand on regarde son contexte, elle est dans une rue, pleine de maisons en bande. C'est un collage très contemporain dans une rue à l'architecture plus classique. Les architectes sont en effet polarisés sur leur œuvre, et pas vers l'autre, l'en face, l'à côté, le vivre ensemble.

Et malheureusement, tout le système de la commande publique encourage cela.

Il y avait un moyen légal de faire les bâtiments et de l'urbain, c'était le marché de définitions, qui a servi à remodeler plusieurs quartiers de grands ensembles. Mais il a été interdit par Bruxelles. L'urbain et l'architecture sont juridiquement divorcés. Dès lors qu'un architecte est coordonnateur, il peut faire éventuellement des constructions privées mais aucune publique. Un appareil législatif et un appareil administratif placent l'architecte à la fin d'une chaîne de décisions.

### « L'architecte bouc émissaire »

C'est une situation culturelle précaire qui domine chez les architectes à cause de leur passion d'eux-mêmes, fragilisée par la puissance publique du fait du système des concours.

Le moyen de sortir de cette situation est de fabriquer une École Mondiale de l'Urbanité, dans laquelle les architectes ou d'autres puissent endosser un profil qui n'existe pas aujourd'hui : celui de scénariste urbain. Cette école donnerait à ses élèves le titre d'auditeurs. On les choisira sur une liste de scénaristes, sans concours, dans une confiance réciproque avec un élu. Son travail consiste à être aux prémices de la commande, d'être le préalable à la commande. C'est un travail de conteur urbain, racontant l'histoire qui va se développer sur le territoire. Il travaillerait sur des trajets, des territoires, des chemins, et non sur des ZAC et des paquets. C'est de l'acupuncture urbaine, de la chirurgie, du remodelage.

Il faut inventer un système permettant de mutualiser les ressources données par la partie rentable du projet sur l'ensemble du quartier. On peut imaginer que le promoteur choisi soit obligé de faire des choses en plus de son grand projet, qui ne rapportent pas beaucoup, mais pour lesquelles il se rattrape sur les grandes parcelles. Il faut inventer un dispositif administratif qui autorise l'intelligence urbaine. Il faut inventer un métier qui soit préalable à tout avant-projet et toute esquisse.

[Retour au sommaire](#)

## « Exercice d'admiration »

Les architectes sont des paysans qui se battent tous sur la même terre qui est de plus en plus rare. Il faut imaginer que pour un simple angle de rue, il y a mille ateliers d'architectes qui peuvent prétendre dessiner ce coin de rue.

Il n'y a pas d'espace aujourd'hui pour que les architectes puissent pratiquer ce que Cioran appelait les exercices d'admiration.

Donc, il faut un endroit où les architectes puissent penser en dehors de la commande. Cet endroit, c'est une école. Les scénaristes urbains peuvent très bien devenir des architectes qui se disputent, qui se respectent, qui font chaque année les entretiens de Bichat sur l'urbanité. Il faut parvenir à créer une nouvelle catégorie d'architectes, les intellectuels architectes, bouclant ainsi le rapport sur le fait que Sartre n'avait rien dit : les architectes ont un rôle immense à jouer sur le plan philosophico pratique, car ce sont ceux qui vont mettre en scène l'espoir du vivre ensemble. Ils vont en donner le cadre. Le cadre du vivre ensemble c'est déjà peut-être le vivre ensemble. Tout ça renvoie au topos et au logos. Il est possible que se fabrique une ville qui soit plus ambitieuse socialement que l'état actuel de la société. Scénariste urbain est un titre non protégé, et non un diplôme.

L'enjeu est de rendre public le savoir de l'urbain. C'est une école de haut niveau et en même temps pour les enfants. C'est un vaste champ du citoyen pris *as an artist*. Il faut que les fabricants de l'urbain se donnent les moyens d'être à la hauteur de ces citoyens.

Le Paris en grand c'est la bonne échelle pour que cette question ne soit pas traitée dans la confidentialité de l'expérience, mais au contraire devienne une question publique mondiale (reproductible).

C'est un renversement, une manière de penser copernicienne, Paris intra-muros n'est plus le seul centre.

C'est ce qu'il faut nouer pour passer du Grand Paris au Paris en grand.

### **Edmund Bacon (1910-2005)**

*Directeur renommé de la commission urbanisme de Philadelphie, Edmund Bacon est parfois cité comme "le père de la Philadelphie moderne". Son fil rouge fût de mixer davantage les populations en ramenant les habitants de la classe moyenne au centre de la ville.*



## Le scénariste urbain

Cela n'est pas suffisant que des instituteurs bienveillants demandent à leurs élèves ébaubis : « Dessine-moi une ville ».

L'immense déficit constaté dans la production urbaine récente repose souvent sur le fait qu'elle est privée de sens. Le personnage indispensable à toute pensée projectuelle sur la ville est à inventer. C'est le scénariste urbain.

### « *L'obsession du sens, pas de l'image* »

C'est lui qui doit raconter une histoire, évoquer cette histoire, pouvoir esquisser cette histoire, avant même qu'il soit question de la construire. Il faut que la question du scénario urbain soit posée en substrat indispensable à tout projet. Il faut se demander ce que le projet donnera à voir et à sentir quand le passant sortira de la gare. C'est après que l'on regarde à combien de mètres carrés cela correspond.

Il faut d'abord penser en termes de mise en scène urbaine avant de penser en termes de programme.

### « *La mise en scène urbaine* »

La grande Catherine de Russie a connu les villes Potemkine dessinées à la hâte sur des bâches lors de ses voyages. Si Potemkine était un escroc urbain, pour ce faire il était obligé d'inventer un scénario. Mais un scénario sans projet malheureusement.

Cela ne doit pas nous dispenser du scénario. D'un certain point de vue, l'escroquerie Potemkine est la base d'une réflexion urbaine quelconque.

C'est pourquoi le scénariste urbain peut très bien être un acteur de la vie publique pris parmi les architectes, parmi les urbanistes, les paysagistes, mais aussi parmi les cinéastes, les artistes du monde du théâtre, du monde du spectacle, parmi tous ceux qui savent planter le décor et qui méritent les applaudissements. Tous ceux qui racontent des histoires. Leur utilité pourrait s'intensifier à l'occasion des J.O. 2024 et du déploiement des 68 stations du Grand Paris Express.

#### Contribution :

« [Vers une scénarisation du Grand Paris pour un projet permanent](#) »

Par Delphine Baldé, Architecte-urbaniste

### 5.3. Réinventer un aménageur multi-sites, chirurgien, acupuncteur, kinésithérapeute, randonneur

*« Le politique dirige le scénariste qui inspire l'aménageur »*

Le scénariste urbain va agir comme un sculpteur de la ville, un modelleur de la ville.

Cette culture va dynamiser les pointillés administratifs des zones d'aménagement concerté, de toutes les variétés de zones. Elle va nécessiter d'inventer un type nouveau d'aménageur public qui soit à la fois chirurgien par endroit, greffeur de morceaux de ville, acupuncteurs à d'autres, kinésithérapeutes remodeleurs un peu plus loin, randonneur au bord de la rivière. C'est cela qu'il s'agit d'administrer et de faire vivre. C'est dans ces conditions qu'on arrive à fabriquer une belle urbanité qui donne à chacun le goût d'en être.

C'est pour ça qu'à l'invention du scénariste urbain doit correspondre une invention administrative équivalente.

Une fondation (publique, privée) peut donner la souplesse administrative nécessaire pour que la pensée y soit déconnectée de l'acte de bâtir, donc des règles des marchés publics qui la régissent, qu'elle soit le laboratoire fabricant de l'aménageur multi-sites, qu'elle soit l'outil managérial de l'École de l'Urbanité à inventer, qu'elle casse le nœud gordien d'un système qui aujourd'hui bloque l'invention, en finisse avec l'architecture objet, ne subordonne pas l'architecte à l'urbain. Le propre d'une invention c'est qu'elle crée son espace et ses règles ; qu'elle ne peut être soumise aux anciennes règles qui la corsètent dans le monde des objets célibataires.

*« Inventer un aménageur multi-site, chirurgien, acupuncteur,  
kinésithérapeute »*

Les règles actuelles fabriquent de la non urbanité, il faut s'en affranchir, faire un détour de liberté : le scénariste urbain, dépendant de l'élu en direct, impose sa vision à l'aménageur ou au promoteur. L'aménageur, lui, est contraint d'inventer un système souple à la fois chirurgien, acupuncteur et kinésithérapeute.

Contribution :

« [Rêves de fabrique, fabrique de rêves](#) »

Par Thierry Lajoie, Directeur général de Grand Paris  
Aménagement

C'est l'organisation de la prise de pouvoir de l'art sur la technique...et le promoteur privé.

#### 5.4. Création d'une École mondiale de l'Urbanité - Laboratoires des innovations

**Contribution :**

« [L'EMU : une structure intégratrice à vocation de "laboratoire" de la Métropole](#) »

Par François Leclercq, Architecte-urbaniste

*« Une fondation pour s'émanciper  
du code des marchés publics »*

*« Y partager la pensée, hors du statut de marchandises géré par un code  
des marchés publics »*

Le Collège de France est connu pour la qualité de ses professeurs et la singularité de son auditoire, puisque c'est une institution dans laquelle n'importe qui peut entrer sans y être inscrit.

L'ambition d'un droit à l'urbanité pour tous doit trouver sa concrétisation dans une forme qui déconstruit la nouvelle ville, qui connaît les recettes pour fabriquer la bonne, qui a une exigence de réflexion et de savoir qui ne se contente pas de slogan comme a pu le faire le mouvement moderne avec ses formules à l'emporte-pièce.

On a besoin d'une école qui soit capable de comprendre les grands enjeux contemporains, capable de s'appuyer sur Paris en grand métropole mondiale.

C'est une école qui délivrera un savoir partageable par tous. Son objet est le visible et le sensible nourri de toute l'histoire urbaine d'un grand nombre de villes du monde. Elle serait en même temps une école élémentaire de l'urbain à laquelle chacun pourrait participer et enfin un lieu de formation continue des élus et des agents publics de l'urbain.

C'est l'idée un peu étrange d'une grande école qui produit du donner à voir et du donner à penser partageable par tous.

## « Une École de Paris, mondiale »

### 5.5. Nouveau plan Prost

La première tâche de cette école sera d'établir un nouveau plan Prost, sous l'autorité conjointe de l'État et de la structure, ou les structures, choisie(s).

On en devine le squelette, la Seine, le périphérique couvert, l'A86 transformée, la 104 bouclée, les grandes avenues de Paris en grand, les nouvelles grandes polarités, les promontoires et les vallées et les bouches de son grand métro.

On y voit de franches limites ville-nature, la transformation et l'embellissement des quartiers moches et enclavés et l'infinie singularité de ses 3001 villages.

# Partie 6 - Des actions à deux ans, pour les Jeux Olympiques et à 15 ans

*« Aujourd'hui, pour les JO, dans 15 ans »*

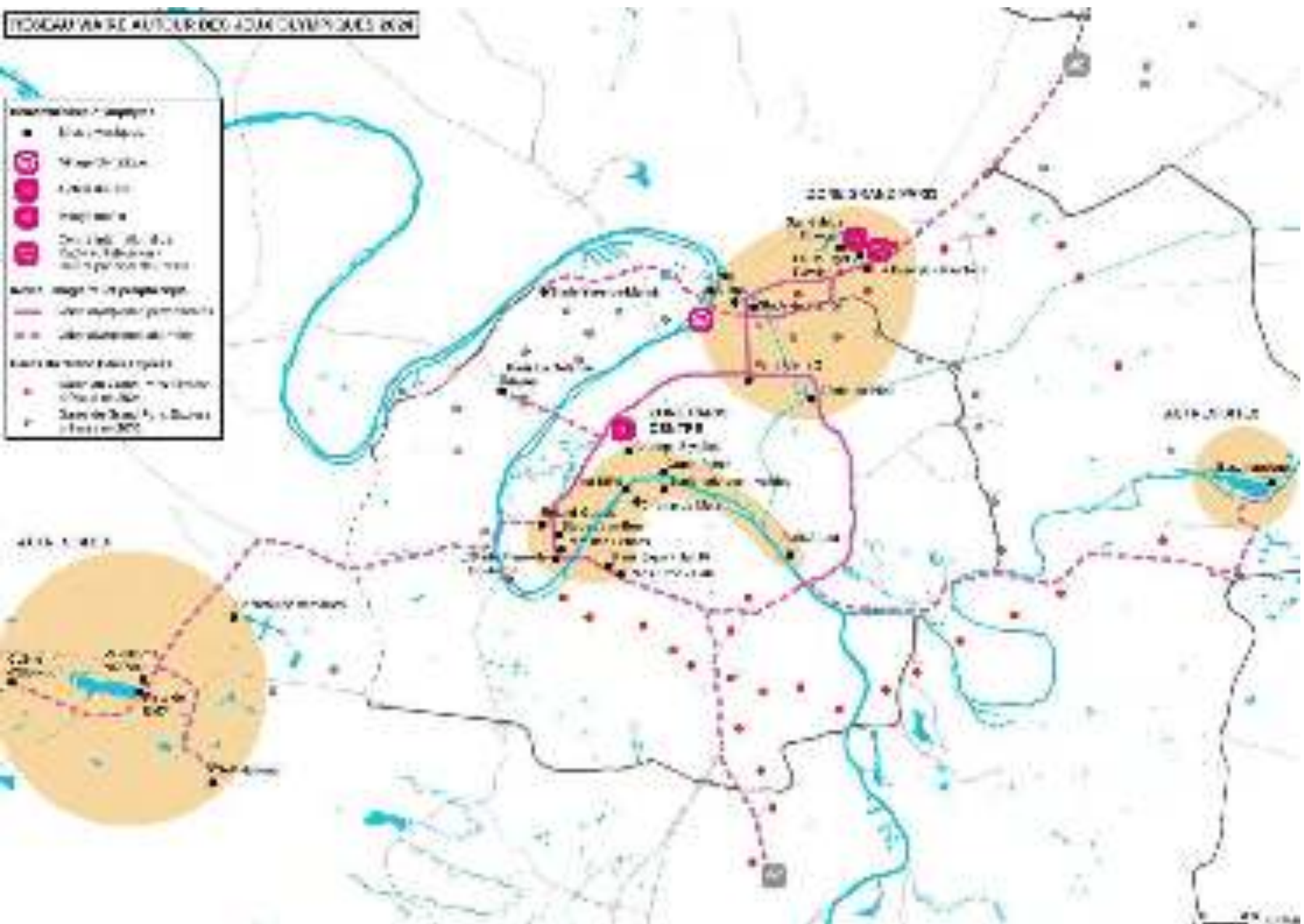
Avant toute action : création du nouveau Plan « Prost »

## 6.1. D'ici deux ans

1. Création de l'École Mondiale de l'Urbanité (formation pour tous, pour les élus, invention de la fonction du scénariste urbain)
2. Toponymie de Paris. Toutes les villes prennent le nom de Paris : Paris-Saint-Denis, Paris-Versailles
3. Mise en lumière de Paris en grand
4. Création de la première cathédrale laïque, lieu d'accueil des exilés
5. Annonce de la décentralisation d'un ou plusieurs ministère(s) en banlieue. Par exemple, le Ministère de la culture à Vitry et le Ministère de l'intérieur à Bobigny
6. Préfiguration du « Champ-de-Mars de la République métissée » sur le Lac de Vaires
7. Créer le téléphérique entre Belleville et Montfermeil
8. Créer des chemins verts du Grand Paris, promenables, cyclables, des déplacements doux
9. Démarche développement durable : économie, recyclage des terres, déchets, le plan Grumbach
- 10.** Créer un bureau des temps de Paris en grand
11. Des expérimentations sur toutes les propositions législatives
12. Multiplication des actions privées d'intérêt public

# TOURNAI EN RE-NAISSANCE AUTOUR DES JOUROS OLYMPIQUES 2020

- Équipements sportifs**
  - Stade olympique
  - Stade de football
  - Stade de tennis
  - Stade de basket-ball
  - Stade de handball
  - Stade de natation
- Autres équipements sportifs**
  - Stade de football
  - Stade de tennis
  - Stade de basket-ball
  - Stade de handball
  - Stade de natation
- Autres équipements sportifs**
  - Stade de football
  - Stade de tennis
  - Stade de basket-ball
  - Stade de handball
  - Stade de natation



## 6.2. D'ici l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (6 ans)

Pour les Jeux Olympiques, des villages « Potemkine » en vrai. C'est possible, l'euphorie de l'accueil des J.O. doit être sublimée en force transformatrice.

Pour accueillir le judo et les autres sports, il faut faire du judo urbain et faire converger tous les efforts sur le territoire élargi et non limité aux lieux des épreuves.

On pourrait avoir un objectif ambitieux (en utilisant des procédures d'exception et d'accélération).

Il s'agirait de fabriquer le territoire des J.O., celui qui relie les différents sites. D'un site à l'autre, on ne trouverait que des quartiers remodelés, des cités embellies, des plantations abondantes d'arbres, des jardins partagés, des rez-de-chaussée actifs, l'A86 serait transformée en Avenue au moins dans tout le territoire des J.O., tous les supermarchés seraient devenus des grands magasins entourés d'habitat-jardin, des cafés provisoires ou définitifs seraient installés, des guinguettes créées, des pique-niques possibles partout, des fermes urbaines en activité, les zones industrielles auraient commencé à devenir mélangées.

Bref, on prendrait le périmètre des J.O. comme lieu de fabrication de Paris en grand, avec les communes ad hoc regroupées pour la circonstance. Une large liberté serait donnée à l'initiative associative ou privée.

## 6.3. D'ici 15 ans

La mise en œuvre du Plan « Prost » aura réussi à transformer le squelette de Paris en grand, le périphérique aura été absorbé, l'A86 sera devenue urbaine, la 104 sera bouclée, la Seine sera active.

Les grandes avenues de Paris en grand seront épanouies.

Le Grand Paris Express aura joué son rôle d'accessibilité pour tous.

Les arbres auront poussé et continueront d'être plantés.

La ville aura fini de s'étaler.

Et l'explosion des singularités villageoises sera visible partout.

L'attractivité de Paris en grand sera enracinée au bonheur d'habiter.

[Retour au sommaire](#)

# Conclusion

## La balade de Paris en grand

Dans les années 1980, je racontais la ville en deux heures et en seulement trois mouvements.

C'était l'époque bénie des paresseux où nous pouvions longer la Seine en un seul trajet de voiture. Ce premier mouvement était l'occasion de montrer que toutes les institutions de la République et toute la beauté monumentale de Paris se trouvaient à moins d'un kilomètre du fleuve de part et d'autre. On s'émerveillait du plus beau ciel de la capitale. Puis, nous grimpons à Montmartre pour embrasser le tout Paris en un seul point de vue. Enfin, nous empruntons la petite ceinture des Maréchaux pour observer l'héritage des habitations à bon marché (HBM) des années 1930. Ils restent encore aujourd'hui un modèle de HLM imbattu et imbattable.

En deux heures et trois mouvements, je montrais donc la poésie, la limite et la géographie de Paris. Aujourd'hui en 2030, à force d'efforts, Paris est Paris en grand. Je prends un peu plus de temps pour raconter ce Paris en grand, en sept mouvements contre trois précédemment.

### Premier mouvement.

J'emprunte l'avenue Molière, l'ex-autoroute A86 de 80 km devenue une avenue fluide et partagée entre trottoirs pour piétons, pistes réservées aux vélos, gyropodes ou véhicules à roulettes. Au milieu sur des voies rapides arborées circulent des voitures autonomes et électriques. Cette avenue reliant Paris-Fresnes, Paris-Bobigny, Paris-Créteil et pouvant attraper Paris-Versailles (triomphe posthume de la Commune de Paris) permet de comprendre de l'intérieur l'extraordinaire histoire de Paris en grand. Elle est ponctuée de très nombreuses beautés urbaines et architecturales à double façade intrados et extrados : une centralité intérieure dans la métropole. Parsemée de LEDs, elle forme une couronne d'étoiles à la ville lumière. L'autonomie énergétique du territoire permet de passer de l'ère de l'éclairage à celle de l'émerveillement lumineux.

### Deuxième mouvement.

Je prends un bateau sur la Seine sur le bief allant de l'écluse de Paris-Vitry à celle de Paris-Suresnes. Il permet d'apercevoir derrière le Port-à-l'Anglais les nouveaux ponts haubanés suspendus aux

[Retour au sommaire](#)



immeubles à gradins pleins de terrasses et de jardins des deux côtés, de passer sous deux ou trois nouveaux ponts entre Paris-Alfortville et Paris-Ivry, de découvrir l'extrême beauté du Paris historique, d'aller taquiner la Seine musicale à l'Île Seguin et de voir la nouvelle mise en scène des berges de Seine entre Paris-Passy et Paris-Suresnes. Au lieu des 13 km de Seine du Paris historique, on en compte aujourd'hui 110 km dans le Paris en grand et leur gestion est désormais partagée entre l'habitat, l'activité économique et la flânerie.

### **Troisième mouvement.**

Je monte depuis la Porte des Lilas dans le téléphérique qui rejoint la colline de Paris-Romainville à la Villa Médicis de Paris-Clichy-sous-Bois puis la nouvelle forêt de Paris-Bondy enfin ouverte.

### **Quatrième mouvement.**

A l'occasion d'une balade à pieds sur les promontoires de l'Est parisien du Fort de Paris-Romainville au Fort de Paris-Noisy-le-Sec. On découvre la sublime avenue du canal de l'Ourcq, bordée de platanes, de Paris-Pantin à Paris-Noisy-le-Sec. Une avenue magnifique de Paris en grand.

### **Cinquième mouvement.**

Je me souviens, ça a été le plus dur à faire. Sur le plateau de Saclay apparaît une montagne Sainte-Geneviève de type nouveau. À partir des caisses des grandes institutions et grandes écoles, une belle urbanité intense et agreste se dévoile, remplie de cafés et de théâtres et en osmose avec un territoire agricole productif.

### **Sixième mouvement.**

Je visite une illustration de la mutation et du remodelage des grands ensembles. On y voit des morceaux de ville extrêmement beaux avec habitat digne et valorisant, des terrasses et jardins, mélangés à des lieux d'activités économiques (et circulaires) et des sites lieux agro-industriels. Dans l'histoire des villes, c'est en général à partir des lieux les plus laids que se sont construites les plus belles choses (la place de la Concorde par exemple).

[Retour au sommaire](#)

#### **Place de la Concorde Du laid qui devient du beau**

En 1748 le surintendant des bâtiments Lenormand de Tounehem amorce le projet d'une place royale dans Paris. On choisit pour cela un espace en friche, situé entre les Tuileries et l'allée remontant la colline Chaillot (les Champs-Élysées), pour édifier une statue en bronze du roi Louis XV ainsi que deux bâtiments jumeaux dessinés par l'architecte du roi Angès-Jacques Gabriel. Lors de la Révolution la statue du roi est renversée et envoyée à la fonte, tandis que la place est rebaptisée place de la Révolution. La guillotine y est installée à partir d'octobre 1792 et aura exécuté pas moins de 1 119 condamnés.

Sous la Restauration la place quitte son dais noir, et accueille en 1835 l'obélisque du Louxor offert par le vice-roi d'Égypte Méhémet Ali au roi Charles X. L'architecte Hittorff est alors chargé d'agrémenter la décoration de la place et fait construire deux fontaines aux riches compositions.

**Contribution :**

« [Rompre l'isolement](#) »

*Par Didier Fusillier, Président de l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Hall de La Villette*

## Septième mouvement.

Je monte au Moulin d'Orgemont. Il met en scène en surplomb le Port de Paris-Gennevilliers (un immense ciel de Paris en grand). On y aperçoit le port devenu mixte accueillant des bateaux de plaisance et des barges industrielles, un nouvel opéra qui scintille, une nouvelle université ainsi que de nombreux habitats verdoyants. Dans ce vaste paysage, la nature a été réintégrée. Elle pousse sur les toits terrasses qui ont été réinvestis pour un usage agricole de proximité. Des millions d'arbres ont été plantés, l'air est devenu respirable et les canicules moins accablantes.

En deux jours et sept mouvements, je parviens à résumer Paris en grand. J'ai croisé les « cathédrales de l'accueil », lieux de célébration de l'arrivée des exilés en France, dans lesquels droits et devoirs leur sont précisés contre un engagement de laïcité. Je suis passé devant le nouveau Ministère des affaires européennes à Paris-Aulnay, la base nautique de Vaires-sur-Marne, l'un des héritages des J.O. 2024 et la nouvelle gymnathèque (gymnase et médiathèque) de Paris-Gagny en pierre, en fer, en brique et en bois, ces matériaux sont revenus en force dans Paris en grand. On voit qu'on a réussi à échapper à la dictature de l'imprimante 3D qui avait tenté de refaire des « non villes » orwelliennes.

Paris en grand, c'est le récit des collines, des lacs et des reliefs de Paris. Dans Paris en grand, toutes les villes s'appellent Paris : Paris-La Courneuve, Paris-Le Vésinet, Paris-Grigny. Paris en grand c'est 3001 villages, dont la singularité est encouragée dans une sorte de bataille de prestance. De nouvelles institutions de Paris en grand comme les cathédrales de l'accueil, les néo-kiosques à musique à la fois nostalgiques et ultra modernes et les folies de la Villette sont disséminées dans 200 endroits du territoire. Tous les rez-de-chaussée désormais banalisés et utilisables sont devenus des échoppes, des boutiques, de l'artisanat, du stockage agricole. Dans les quartiers de tours, les arrogances libérales audacieuses sont moins obscènes et plus attrayantes car le verre réfléchissant disparaît de l'espace public dans Paris en grand.

Et tous ses jardins partagés, et ses chemins verts et ses arbres singuliers avec leur belle canopée identifient maintenant Paris en grand. On a le sentiment d'habiter une oasis métropolitaine. Pour la première fois depuis longtemps, les parisiens désirent majoritairement rester dans Paris en grand, qu'ils soient startupeurs, retraités ou familles nombreuses.

Dans Paris en grand, la dignité de chacun est désormais visible et reconnue (au moins en apparence), de sorte que lorsque des étrangers entrent dans Paris en grand, ils se disent : « C'est donc ça la France ! C'est ça cette ville monde ! C'est un immense jardin métropolitain ».

[Retour au sommaire](#)

Ce Paris en Grand de l'Urbanité magnifique et tendre redevient pour chacun la place pour être et en même temps pour le monde entier : *the place to be* !

Cette vision est devenue projet pour des raisons de fond : **une urgence philosophique.**

*« Plus le monde est virtuel,  
plus habiter devient le lieu pour être »*

Le discours muet de Paris en grand, c'est toutes les occasions construites de s'arracher à l'air du temps dématérialisé. Le lieu de la rêverie et le lieu du libre arbitre.

*« Le topos pour sauver le logos »*

Entre topos et logos, il y a des curieuses histoires, parfois le topos précède le logos, c'est le cas du marché qui devient central dans les villes bastides, deux siècles avant que la Réforme n'apparaisse et cinq avant que Max Weber ne pointe le lien entre le capitalisme et le protestantisme.

À l'époque du village mondial, la question du lieu où l'on habite est centrale.

À l'époque du virtuel, c'est du réel. À l'époque de l'individu triomphant, c'est du commun.

Ainsi, l'ambition de Paris en grand, c'est de fabriquer le topos d'une société urbaine qui vise à l'épanouissement de chacun pris un par un, et non pas l'égalité de stockage, le commun plutôt que le collectif et une méthode qui change le regard et le tracés de l'indigeste millefeuille administratif.

C'est le despotisme éclairé qui a fait de belles villes.

C'est la passion républicaine et le jaressisme qui ont fait la bonne ville jusqu'en 1936.

Aujourd'hui, c'est la passion de vivre ensemble nouée à l'urgence climatique qui peut nous pousser à agir.

Le rapport administrer la ville et pouvoir politique doit s'exercer dans la liberté de proposer... dans un esprit de conversation.

La liberté naîtra de la liberté de rêver et non pas de la passion d'administrer hiérarchiquement.

[Retour au sommaire](#)

Monsieur le Président,

Merci de m'avoir permis de tenter de fabriquer une rêverie et une méthode démocratique qui pourraient rivaliser avec les grandes époques urbaines de notre pays et ainsi donner un signal au Monde.

Le Président de Gaulle a laissé une œuvre littéraire mémorielle comme trace, aucune construite.

Le Président Pompidou a fait entrer avec Beaubourg la France dans la modernité.

Le Président Giscard d'Estaing s'est enfermé dans la nostalgie conservatrice avec le balourd Musée d'Orsay.

Le Président Mitterrand a renforcé le Paris des Rois d'une pyramide, d'une sphère, d'un cube et de livres ouverts, mais c'était le Paris des Rois.

Le Président Chirac a fait le Musée du Quai Branly, musée des arts premiers, mais toujours dans le Paris des Rois.

Le Président Sarkozy nous laissera le Grand Paris Express.

Le Président Hollande n'a rien légué...

A vous, me semble-t-il, la possibilité de transformer visiblement le pays, que ce soit visible et sensible dans Paris en grand et dans tout le pays...

Le 23 juillet 2018

# Contributions

## « Le Grand Paris est aussi une affaire de liberté »

### Par Dominique Alba, Directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme

1968/2018, 50 ans de planification auront réussi ce paradoxe d'augmenter les différences sans pour autant s'enrichir de la différence. Jamais les opérations d'aménagement, toujours plus dépendantes de codes foisonnants (urbanisme, construction) n'auront produit autant d'uniformité. Le projet est davantage un lieu de contrôle et de pouvoir qu'un espace de création et de révélation. Aujourd'hui, coproduction, invention, usages temporaires, urbanisme transitoire, recyclage, zéro carbone sont les nouveaux héros de la cité. Le temps est venu pour la planification normative de s'ouvrir à la planification inventive.

#### Le Grand Paris de la planification normative :

Dans les années 1960, Paul Delouvrier, en charge de l'aménagement de l'agglomération parisienne, décide l'abandon du plan de développement continu inspiré par Morizet et dessiné par Prost en 1934 pour lui préférer une stratégie de rupture : 5 villes nouvelles reliées par un Réseau Express Régional seront construites au-delà de la « banlieue » qui sera ceinturée par l'A86.

À la fin des années 80, l'État et le conseil régional poursuivent chacun de leur côté leurs réflexions sur le schéma directeur régional. Pour rapprocher les points de vue, Michel Rocard, Premier ministre, propose la réalisation d'un livre blanc de l'Île-de-France qui sera confiée à l'APUR<sup>1</sup>, la DRIEA<sup>2</sup> et l'IAU IDF<sup>3</sup> : ce document débouchera sur des évolutions majeures dans la conception du

---

<sup>1</sup> Atelier parisien partagé d'urbanisme

<sup>2</sup> Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement

<sup>3</sup> Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France

schéma régional. Il souligne la nécessité de distinguer à la fois la zone centrale (Paris et les 3 départements) et 5 pôles majeurs, la Défense/Gennevilliers/Montesson, Bercy/Tolbiac Seine Amont, Gare du Nord/Gare de l'Est/Plaine Saint-Denis/Canal de l'Ourcq, Saclay et Roissy, sans oublier le renforcement des villes nouvelles. Le SDAU<sup>4</sup> de 1994 inscrit la nécessité d'un transport de rocade.

Dans cette longue période, les communes « anciennes », correspondant peu ou prou aux communes de la Métropole du Grand Paris (à l'inverse des villes nouvelles, plus récentes), se développent sous l'égide des maires qui, dès 1983, disposant du droit du sol, mènent des politiques d'aménagement, d'équipement et plus récemment d'embellissement, conduisant à une poly centralité hybride, une esthétique unique, menacées aujourd'hui par l'accélération des inégalités dont le vieillissement des tissus constitués (7 logements sur 10 construits avant les années 1970).

À l'inverse, dans les mêmes années, Paris reste enfermée, encadrée par des règles, et contrainte par des luttes de pouvoir ; les questions urbaines y sont parmi les sujets les plus sensibles, la ville ayant depuis 1860 tenté toutes les expériences urbaines avec plus ou moins de réussite contribuant à forger une identité exceptionnelle.

Aujourd'hui, le réseau du Grand Paris Express est en chantier, Paris est capitale européenne de l'innovation, les 5 pôles de développement sont en cours de réalisation. Et si la zone métropolitaine se distingue par un foisonnement d'opérations, elle peine à faire face aux défis déjà identifiés dès les années 70 et les villes nouvelles comme les villes moyennes restent des potentiels sous explorés.

#### Le Grand Paris de la planification inventive.

Renouveler le « projet » : plus de 500 sites sont aujourd'hui concernés par des appels à projets, manifestations d'intérêts, projets urbains innovants, occupations temporaires, réseaux citoyens... Tous offrent de nouveaux usages et sont menés « autrement » : en équipe, utilisant avec imagination autant les nouvelles technologies que les espaces existants, souples et évolutifs. Plus de

<sup>4</sup> Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme